

Administration communale d'Anderlecht

Contrat de quartier durable Canal-Midi 2011-2014

Phases 2 et 3: Périimètre et Programme des interventions



Table des matières

1. Introduction – rappel du diagnostic
2. Périmètre opérationnel + carte
3. Priorités du contrat de quartier
4. Pollution
5. Cartes récapitulatives des opérations par thème
 - Opérations immobilières: logement, infrastructures de proximité
 - Espaces publics et voiries
6. Fiches de projets
 - Logement
 - Infrastructures de proximité
 - Espaces publics
 - Opérations environnementales
 - Opérations socio-économiques
 - Participation
7. Tableau récapitulatif des projets et répartition budgétaire

1. Introduction

Le quartier canal-Midi, comme l'ensemble de Cureghem, souffre d'une fragmentation spatiale et socioculturelle. Il constitue une enclave résidentielle entourée d'infrastructures et d'une ceinture industrielle, refermée sur elle-même et manquant de liens, tant au niveau local qu'avec l'extérieur.

Localisation

Situé entre le canal et la gare internationale du Midi, deux zones de développement stratégiques, le quartier est aujourd'hui en pleine mutation et jouit d'une localisation avantageuse en termes d'hyper-mobilité.

Historique

Historiquement, cette zone comprise entre le square Albert 1er, la rue des Goujons et le canal a été pendant plus d'un siècle un des moteurs économiques de la commune et de Cureghem en particulier. C'est en effet à l'emplacement du square Albert, au croisement de la Petite Senne et de la Chaussée de Mons, qu'est né le hameau de Cureghem, qui se développera d'abord dans l'industrie textile et ensuite dans l'industrie automobile pour devenir, à la fin du 19ème siècle, un des quartiers les plus prospères et les plus riches de l'agglomération bruxelloise.

Socio-économique

Aujourd'hui, le quartier est un des plus pauvres de la Région. Les industries ont fait place à des ensembles de logements sociaux aujourd'hui vétustes. Le taux de chômage atteint 38% et 45% chez les jeunes de moins de 25 ans. Or, les jeunes représentent 41% de la population.

Le quartier est pourtant entouré d'acteurs économiques importants. Bordé d'une zone industrielle à l'ouest et d'une zone administrative à l'est, il dispose d'un potentiel important en termes d'emplois. La fracture entre cet énorme potentiel économique et la situation fragile des habitants constitue sans aucun doute un des enjeux majeurs de ce contrat de quartier.

Equipements

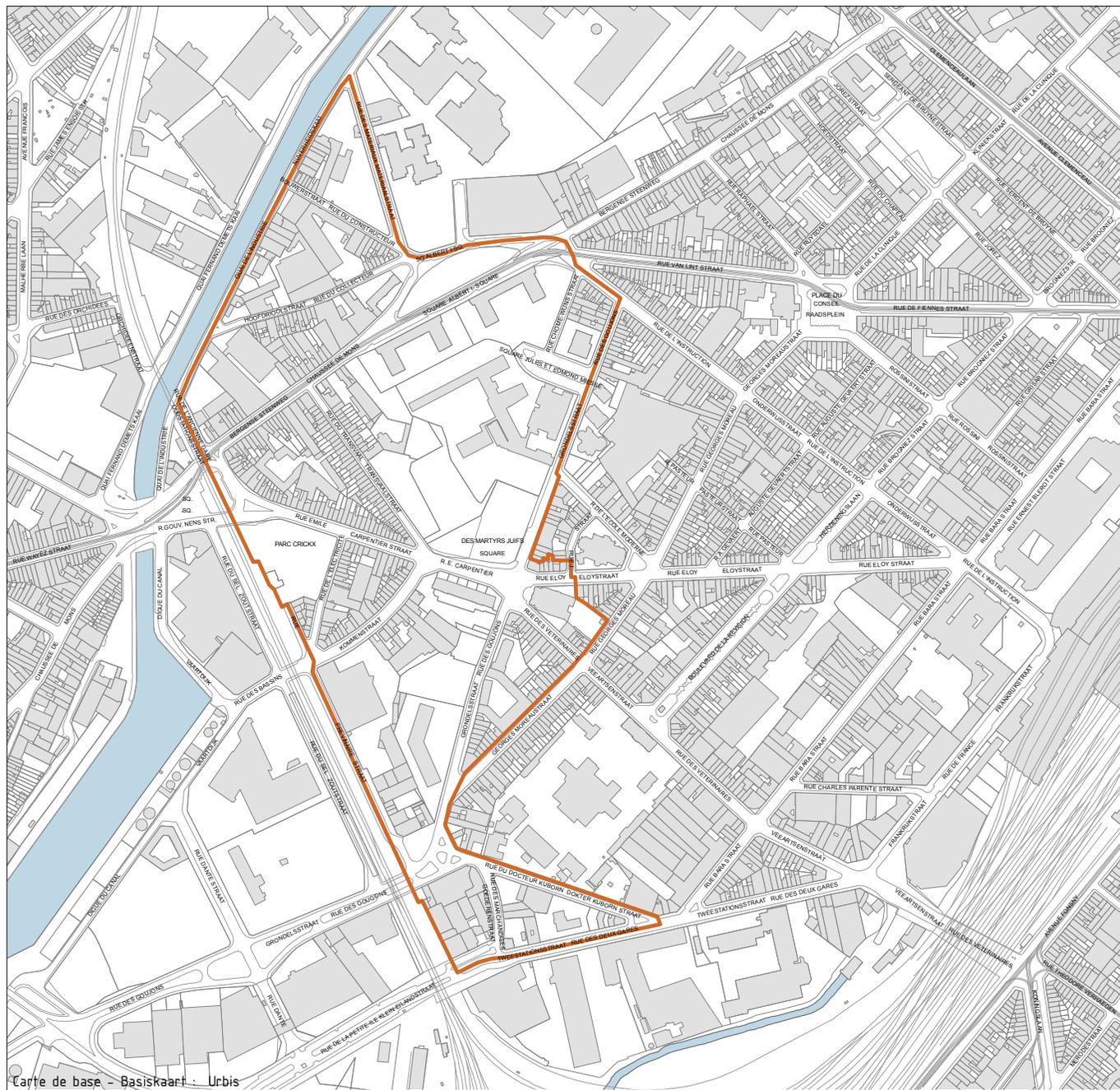
En termes d'équipements, le quartier est complètement sous-équipé. Le diagnostic a mis en évidence un manque cruel d'équipements, tant pour la petite enfance (crèches, garderies et aires de jeux) que pour les adolescents ou les seniors : Infrastructures d'accueil, récréatives, sportives ou culturelles.

2. Périmètre opérationnel

Sur base du diagnostic, un périmètre opérationnel a été délimité. Celui-ci comprend la zone comprise entre le canal et la rue des Goujons, qui connaît aujourd'hui une véritable crise urbaine et concentre la majorité des problèmes, que ce soit en termes de cadre de vie, de logement ou de climat social.

Ce périmètre opérationnel est délimité par les rues suivantes : Quai de l'Industrie, Square Albert 1er, rue des Goujons, rue G. Moreau, rue du Docteur Kuborn, rue des Deux Gares, rue Prévinaire.

SumResearch / Commune d'Anderlecht - Contrat de quartier Canal - Midi
Gemeente Anderlecht - Wijkcontract Kanaal - Zuid



Carte de base - Basiskaart : Urbis

44
Périmètre opérationnel
Operationele pirimeter

 Périmètre opérationnel - operationele pirimeter



Commune d'Anderlecht - Gemeente Anderlecht
6114 / wva / juin - juni 2010

LOGEMENTS

INFRASTRUCTURES

ESPACE PUBLIC

ENVIRONNEMENT

SOCIO-ECONOMIQUE

PARTICIPATION

3. Priorités du contrat de quartier

- Favoriser l'insertion professionnelle des habitants et en particulier des jeunes du quartier
- Requalifier l'espace public et créer un quartier agréable à vivre
- Créer des équipements et des aires de jeux pour les différents groupes d'âge
- Renforcer la formation et l'éducation
- Créer des logements de qualité et abordables pour les gens à faible revenu

Revitalisation socio-économique

1. Renforcer la formation :

- Renforcer l'offre : plus de formations, stages en entreprises, formations plus qualifiantes
- Renforcer les acteurs sociaux existants en créant un réseau fort de partenaires afin de répondre aux besoins dans la complémentarité et afin que ces acteurs se connaissent et entrent en dialogue
- Renforcer le suivi individuel des demandeurs d'emploi (coachs) et en particulier des jeunes demandeurs d'emploi

2. Créer une dynamique

- Renforcer les échanges entre les écoles et le quartier, tant sur le plan spatial que fonctionnel
- Créer les conditions optimales pour l'implantation de pôles d'enseignement et leur intégration dans le quartier
- Créer des passerelles entre l'école et les entreprises

3. Apaiser le climat social

- Lutter contre le décrochage scolaire et renforcer le suivi scolaire, en particulier chez les jeunes adolescents (par exemple, en mettant en place un soutien aux familles de jeunes en difficulté, en renforçant l'offre d'écoles de devoirs pour les 12-18, voire 25 ans)
- Mettre en place un véritable travail avec les jeunes afin que ceux-ci puissent s'exprimer d'une manière constructive, qu'ils soient entendus et écoutés
- Encourager la proximité avec les acteurs locaux, y compris la commune et les services de police (policiers à vélo, agents de quartier qui connaissent les habitants, etc)
- Stimuler la découverte et la fréquentation d'autres quartiers

Equipements

- Offrir des équipements adéquats aux populations présentes et aux différents groupes d'âges : espaces verts, salle de sport, crèche, équipements de proximité. . .
- Répondre aux différentes demandes en proposant une infrastructure polyvalente et accessible à tous
 - Créer une infrastructure sportive de proximité: ouverte à tous, avec priorité pour l'école
 - Salle omnisports: mini-foot, handball, basket-ball, tennis, volley-ball, badminton, hockey. . .
 - Salle polyvalente modulable: arts martiaux, boxe, danse, aérobic, tennis de table, divers. . .
 - Salle d'étude permettant d'accueillir une école des devoirs et /ou une bibliothèque
 - Vestiaires et sanitaires
 - Espace d'accueil et bureau / Maison de quartier
 - Cafétéria

Espace public

- Réorganiser l'ensemble de l'îlot comprenant l'Athénée Royal Leonardo da Vinci
- Aménager des cheminements piétons sur base des tracés spontanés existant
- Renforcer les deux zones stratégiques pour le quartier : le Square Albert et le Square des Martyres juifs
- Redéfinir l'espace public à l'arrière des tours Albert 1er, en renforçant la lisibilité et les usages
- Intégrer des jeux d'enfants dans le parc des Goujons
- Requalifier le parc Crickx

Logement

- Créer du logement social de qualité intégré dans un environnement de qualité
- Stimuler la rénovation du parc de logements privés existant
- Créer du logement adapté aux différents groupes cibles : familles nombreuses, ménages isolés, seniors, jeunes étudiants. . .

4. Pollution

Etant donné son riche passé industriel, le périmètre opérationnel fait l'objet de sérieux problèmes de pollution. Certaines parcelles sont reprises à l'inventaire de l'état du sol élaboré par Bruxelles-Environnement:

- parcelle 21383_B_0071_H_004_00 : non repris
- parcelle 21562_A_0227_H_003_00 : non repris
- parcelle 21004_A_0005_C_002_00 : non repris
- parcelle 21305_C_0253_G_011_00 : repris en catégorie 0
- parcelle 21305_C_0255_B_004_00 : non repris
- parcelle 21305_C_0227_H_003_00 : repris en catégorie 0
- parcelle 21305_C_0227_A_003_00 : repris en catégorie 0
- parcelles 21305_C_0255_C_004_00 et 21305_C_0258_T_000_00: repris à l'inventaire, voir dossiers 2004/1262/01 chez Wouter François (02/7757528)

Dès qu'une aliénation de droits réels OU une cession de permis d'environnement avec une activité à risque est envisagée pour une de ces parcelles, le propriétaire se verra dans l'obligation de demander une attestation du sol auprès de l'IBGE et de la transmettre à l'acquéreur/nouveau titulaire de permis. Cette obligation vaut tant pour les parcelles reprises à l'inventaire que pour les autres parcelles (art. 12 de l'Ordonnance)

Pour les sites qui sont repris dans la catégorie 0, le propriétaire sera dans l'obligation de réaliser une reconnaissance de l'état du sol en cas de:

- vente, échange, ... (aliénation de droits réels)
- nouveau permis d'environnement OU permis d'urbanisme qui vise soit une excavation, soit des travaux qui risquent d'augmenter les risques de pollution de sol éventuelle, soit des travaux qui risquent d'entraver un contrôle ou un traitement ultérieure de pollution du sol.

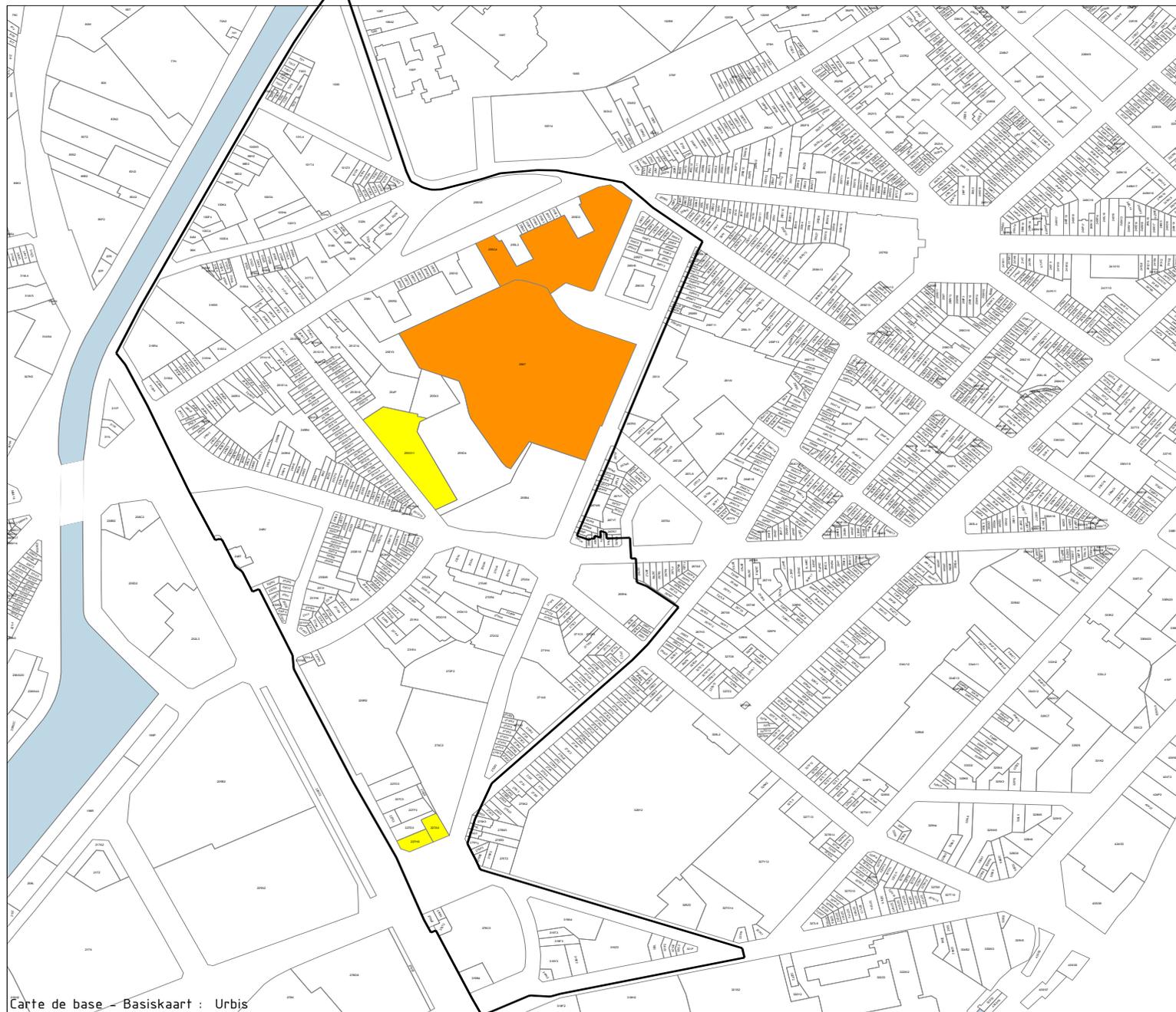
Etant donné que les coûts de dépollution du sol ne pourront être estimés qu'après la réalisation des analyses de sol, ceux-ci n'ont pas été pris en compte dans l'estimation budgétaire des différents projets. Une marge budgétaire devra donc être prévue à cet effet.

Pour information, l'Inventaire de l'état du sol comprend 5 catégories.

La catégorie 0 reprend les parcelles potentiellement polluées, c'est-à-dire les parcelles sur lesquelles s'exerce ou s'est exercée une activité à risque. Dans cette catégorie, se trouvent également des terrains sur lesquels pèsent une présomption de pollution suite à des accidents ou abandons impliquant des substances polluantes, suite à une dissémination de la pollution depuis la parcelle voisine, etc.;

Pour davantage d'informations, voir: <http://www.ibgebim.be>

SumResearch / Commune d'Anderlecht - Contrat de quartier Canal - Midi
Gemeente Anderlecht - Wijkcontract Kanaal - Zuid

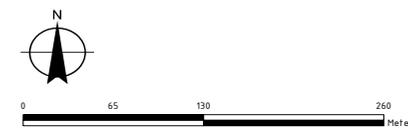


Etat du sol
Bodemgesteldheid

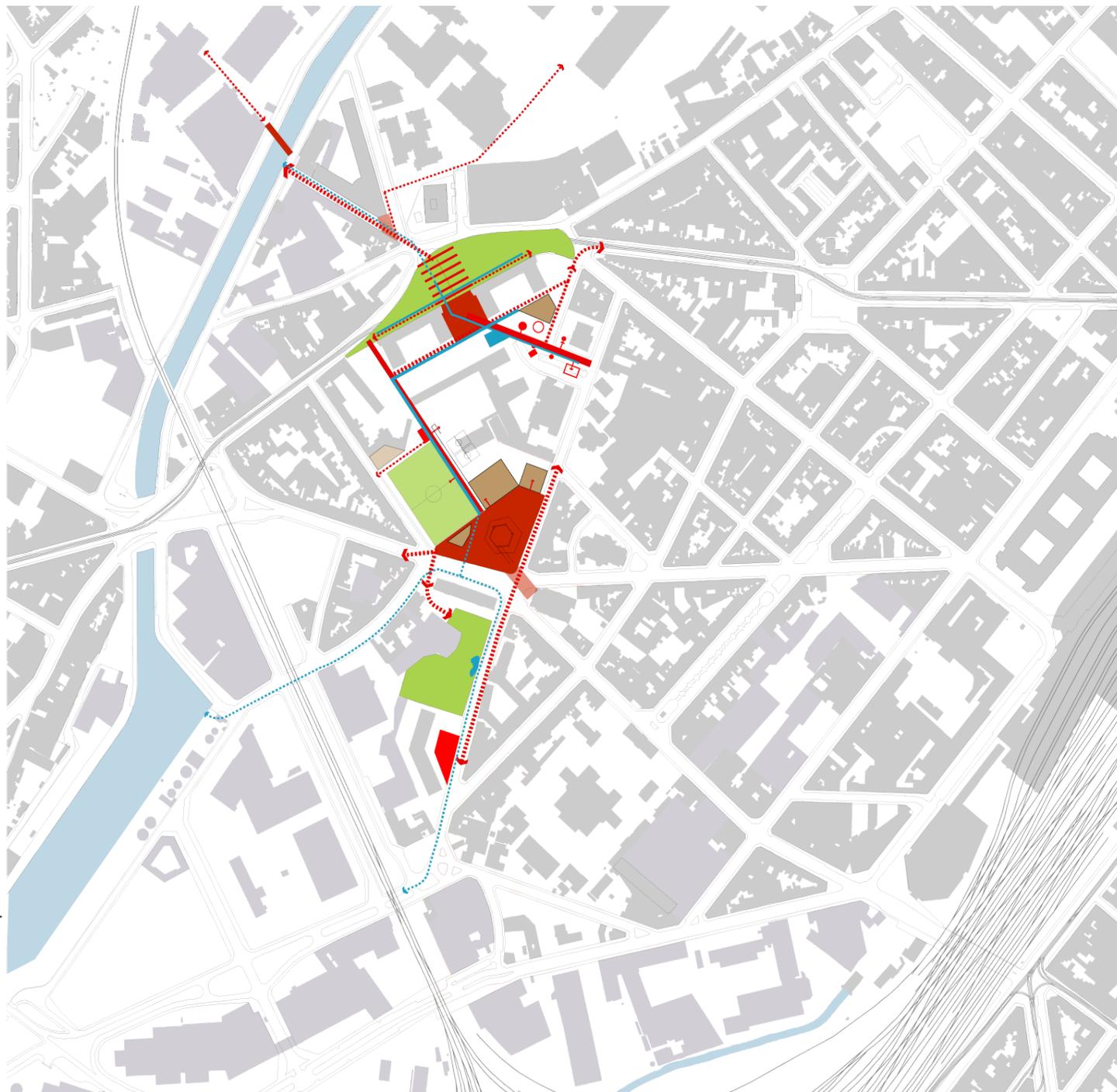
- Catégorie 0 Catégorie 0
- Catégorie x Catégorie x

Fiche réalisée en août 2010 par SumResearch

Carte de base - Basiskaart : Urbis



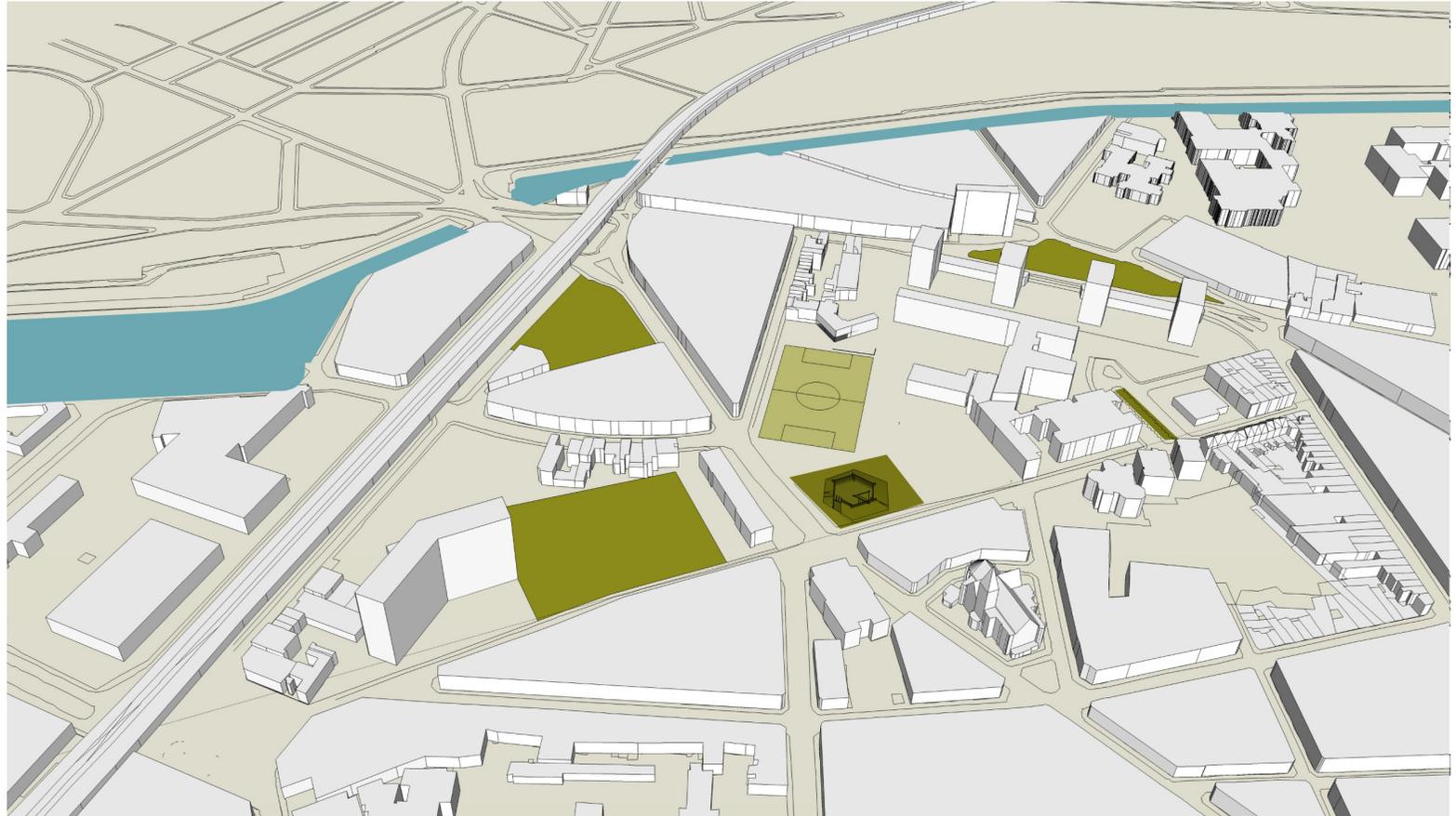
Commune d'Anderlecht - Gemeente Anderlecht
6114 / kpy / décembre - december 2009



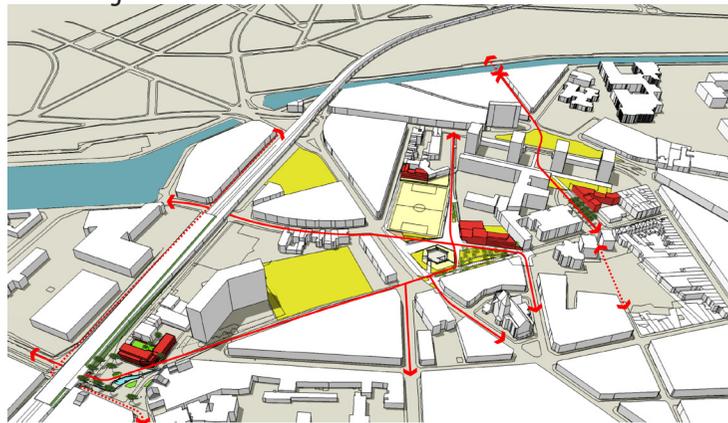
Les opérations proposées répondent à des objectifs stratégiques:

- requalifier les lieux importants pour le quartier: le square Albert ler et le square des Martyrs Juifs
- renforcer et formaliser les liaisons existantes, et en particulier la liaison entre le square des Martyrs Juifs et le square Albert ler
- renforcer les liaisons avec le canal et au-delà vers les autres quartiers de la commune
- créer de véritables espaces publics de qualité, à l'échelle du quartier
- s'inscrire dans le maillage vert et bleu régional
- Offrir aux logement sociaux existants un cadre de vie de qualité

avant - voor

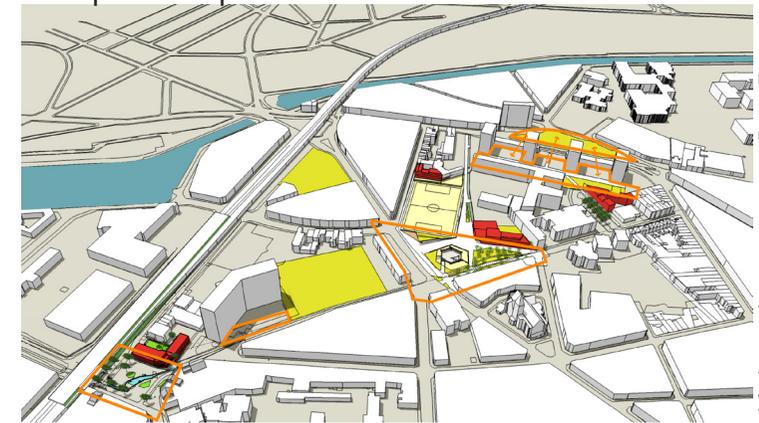


verbindingen - connexions



verbindingen sleutelplekken  connections espaces clé
 blauw netwerk groene snoer  reseau d'eau collier verte

sleutelplekken - espaces clé



verbindingen sleutelplekken  connections espaces clé
 blauw netwerk groene snoer  reseau d'eau collier verte

Sum Research

Fiche réalisée en août 2010 par

LOGEMENTS

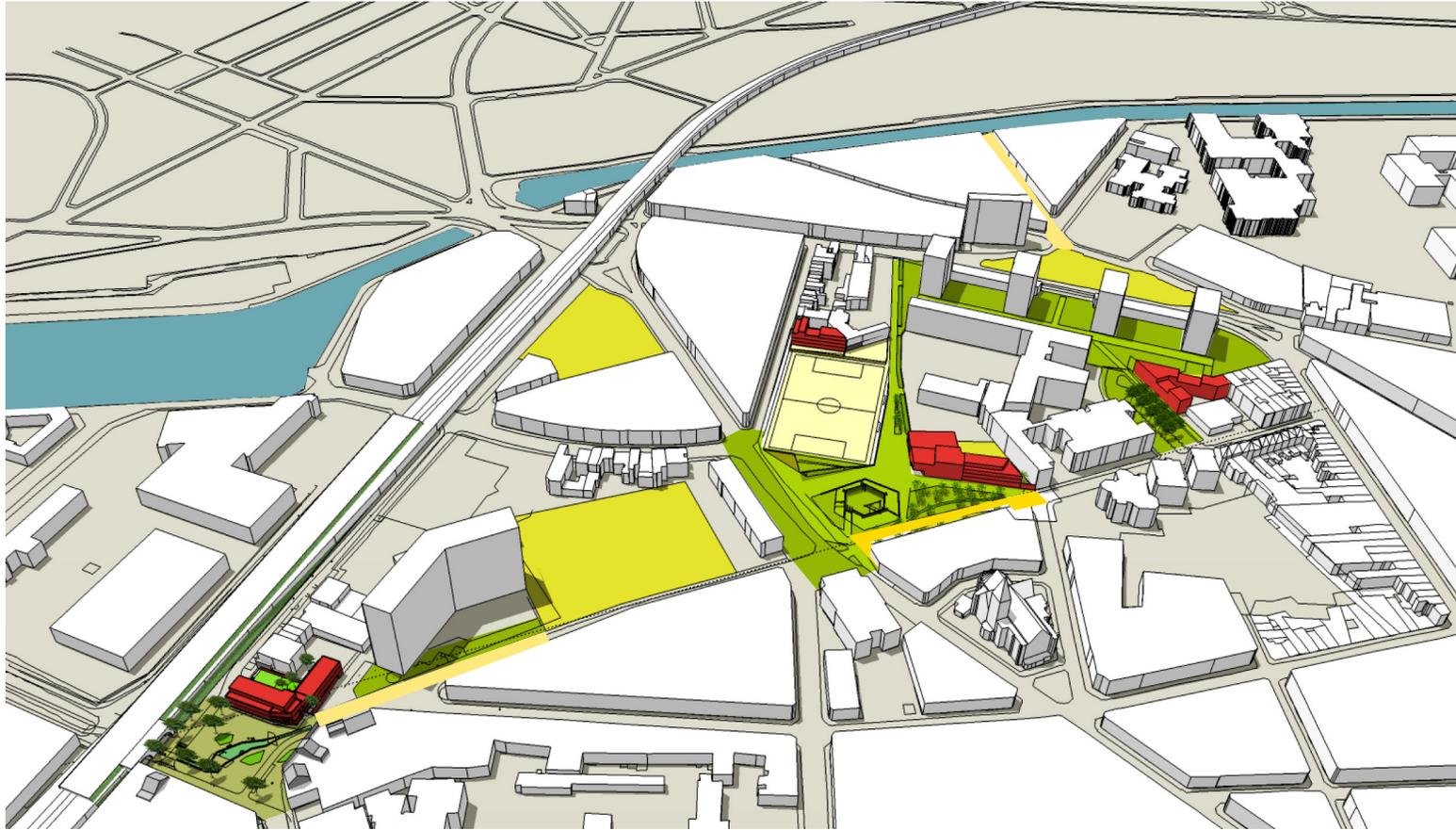
INFRASTRUCTURES

ESPACE PUBLIC

ENVIRONNEMENT

SOCIO-ECONOMIQUE

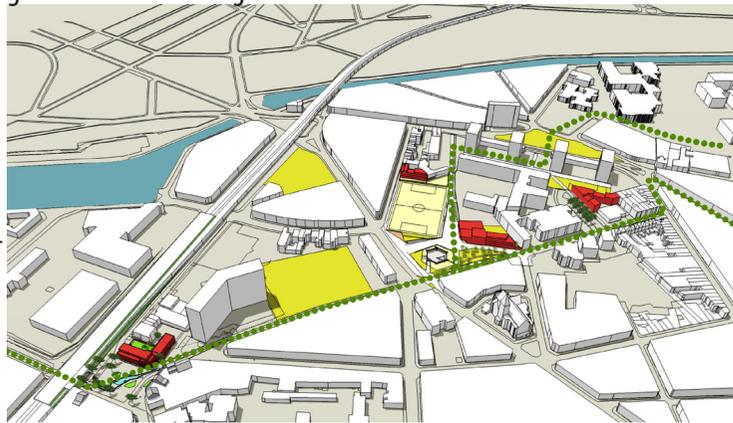
PARTICIPATION



- publieke ruimte espace public
- publieke ruimte reserve espace public réserve
- straat reserve rue en réserve
- straat reserve rue en réserve
- nieuw gebouw nouveau bâtiment

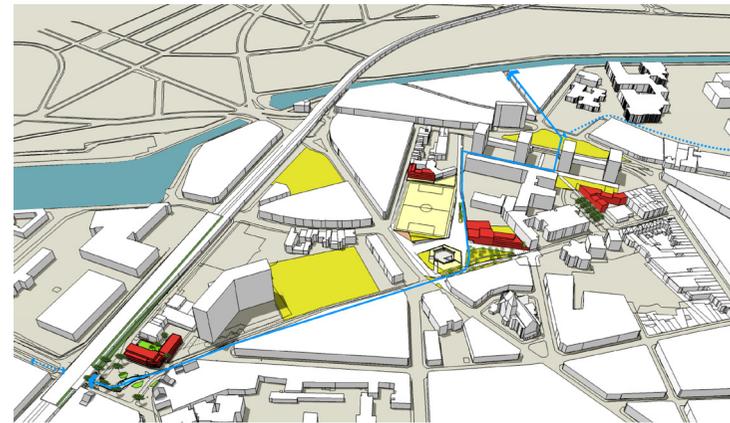
Fiche réalisée en août 2010 par Sum Research

groene snoer - maillage vert



- verbindingen sleutelplekken ↔
- connections espaces clé
- blauw netwerk groene snoer ↔
- reseau d'eau collier verte ⋯

blauw netwerk - réseau bleu



- verbindingen sleutelplekken ↔
- connections espaces clé
- blauw netwerk groene snoer ↔
- reseau d'eau collier verte ⋯

LOGEMENTS

INFRASTRUCTURES

ESPACE PUBLIC

ENVIRONNEMENT

SOCIO-ECONOMIQUE

PARTICIPATION



Opérations prévues dans le contrat de quartier
voorzienre projecten binnen het wijkcontract

- | | |
|---------------------|--|
| priorité - priorité | voirie - wegen |
| | espace public - publieke ruimte |
| | logements - woningen |
| | infrastructures de proximité - buurtvoorziening |
| | intervention locale espaces verts - lokale interventie groene ruimtes |
| réserve - reserve | voirie - wegen |
| | espace public - publieke ruimte |
| | logements - woningen |
| | infrastructures de proximité - buurtvoorziening |
| | périmètre opérationnel
operatieve perimter |

- 1.1 - Logements rue des Goujons
- 1.2 - Logements Place des Goujons
- 1.3 - Logements rue du Transvaal
- 1.4 - Logements square Miesse
- 2.1 - Crèche NL
- 2.2 - Centre sportif
- 2.3 - Centre de vacances
- 2.4 - Restaurant social
- 2.5 - Crèche FR
- 2.6 - Infrastructure socio-économique
- 3.1a - Square des Martyrs Juifs
- 3.1b - Maillage vert
- 3.2 - Abords tour des Goujons
- 3.3 - Parc des Goujons
- 3.4 - Rue des Goujons
- 3.6 - Parc Crickx

LOGEMENTS



- priorité - priorité**
- voirie - wegen
 - espace public - publieke ruimte
 - logements - woningen
 - infrastructures de proximité - buurtvoorziening
 - intervention locale espaces verts - lokale interventie groene ruimtes
- réserve - reserve**
- voirie - wegen
 - espace public - publieke ruimte
 - logements - woningen
 - infrastructures de proximité - buurtvoorziening
- périmètre opérationnel
operationele perimeter

Sum Research

Fiche réalisée en aout 2010 par

BATIMENTS

LOGEMENTS

INFRASTRUCTURES

ESPACE PUBLIC

ENVIRONNEMENT

SOCIO-ECONOMIQUE

PARTICIPATION

RUE DES GOUJONS**PRIORITAIRE**

N° PROJET.:	ADRESSE:	NUMERO CADASTRAL:	QUANTITE ET TYPE DES LOGEMENTS	USAGE:	SUPERFICIE:
1.1	rue des Goujons	258T	0	sport	890 m ²
		PROPRIÉTAIRE:	SITUATION EXISTANTE:	ÉTAT:	GABARIT:
		Communauté Française	terrain de sport	mauvais état	/

DESCRIPTION SITUATION EXISTANTE

L'environnement actuel entre la rue des Goujons et la rue Carpentier est indéfini et donne une impression négative et insécurisée. Le terrain est aujourd'hui aménagé en terrain de basket en plein air avec revêtement en asphalte et n'offre aucune qualité spatiale au lieu. Le terrain est affecté au PRAS en zone d'équipement collectif ou de service public. La construction de logements peut être envisagée sur une partie restreinte du terrain.

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet prévoit la construction de 10 logements aux étages et d'une crèche avec jardin au rez-de-chaussée. Le nouveau bâtiment sera mitoyen à la nouvelle salle de sport afin de délimiter clairement l'espace public. La relation entre le bâtiment et l'espace public contribuera également à renforcer le contrôle social. Le projet répondra aux exigences des bâtiments exemplaires (cfr. prescriptions Bruxelles-Environnement cc la consommation énergétique, l'eau et les matériaux...). Les constructions seront passives.



RUE DES GOUJONS**PRIORITAIRE**

TYPE DE PROJET:

construction de logements

TYPE DE PROJET:

Rez + 3

TYPOLOGIE:

1 x 1 chambre
5 x 1à2 chambres
2 x 2à3 chambres
2 x 4à5 chambres

SUPERFICIE:

1125 m²

INTERVENANTS FINANCIERS:

Région, Commune

ESTIMATION GLOBALE:

€1 840 124,14

USAGE:

logements

QUANTITÉ:

10

PARTENAIRES PRIVÉS:

ESTIMATION

	surface terrain	surface rez	surface étages (2)	surface sous toit	surface utile	prix unitaire	Total
Dépollution	890.00 m ²					€/m ²	A déterminer
acquisition	890.00 m ²					€/m ²	/
Construction neuve (logements 10)		0.00	900.00	225.00	1125.00 m ²	1100 €/m ²	1 237 500.00 €
Supplément constr passive (10%)							123 750.00 €
Imprévus (10%)							136 125.00 €
Total Construction							1 497 375.00 €
TVA construction (12%)							179 685,00 €
Honoraires architecte (7%)							104 816.25 €
Honoraires stabilité, VC, ... (2%)							29 947.50 €
TVA sur les honoraires (21%)							28 300.39 €
TOTAL GLOBAL							1 840 124,14 €

PHASAGE

2011: analyse du sol, discussions entre la Commune d'Anderlecht et la Communauté Française pour l'acquisition du terrain

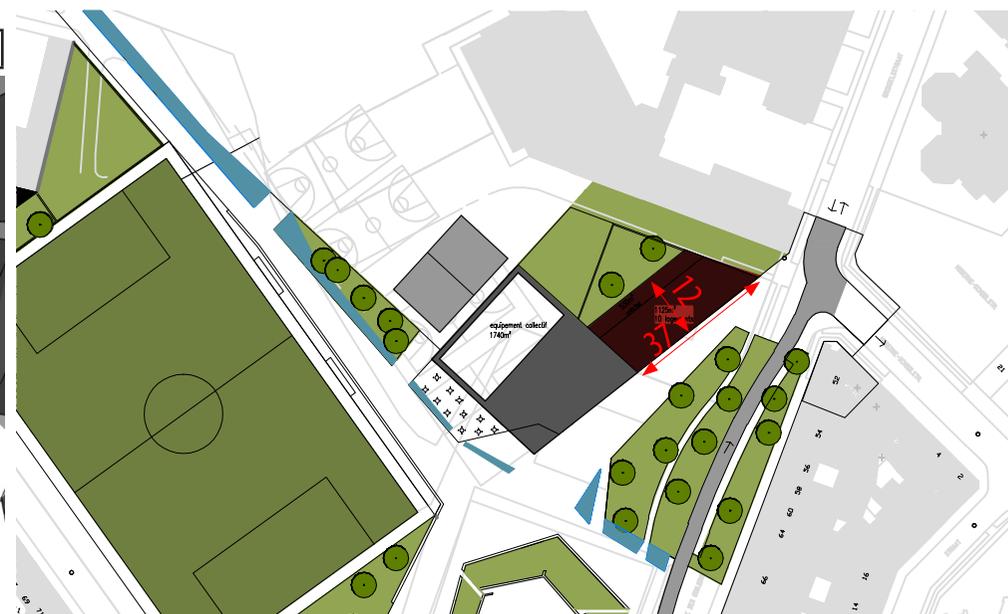
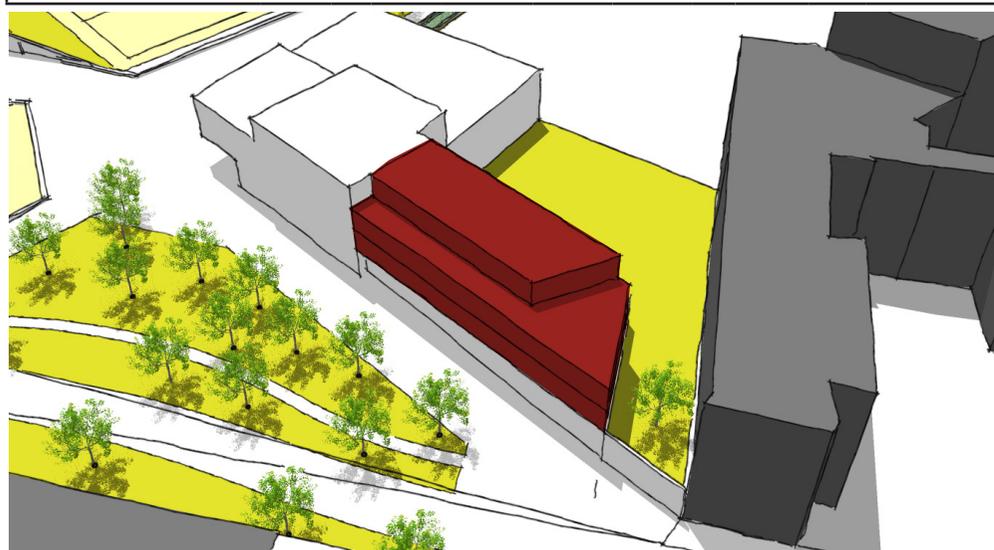
2012: dépollution et acquisition du terrain, préparation du terrain, appel d'offre architecte, ingénieur...

2013: avant-projet, demande de permis d'urbanisme

2014: obtention permis d'urbanisme, dossier d'exécution, démarrage des travaux

2015: chantier

2016: chantier, livraison



LOGEMENTS

INFRASTRUCTURES

ESPACE PUBLIC

ENVIRONNEMENT

SOCIO-ECONOMIQUE

PARTICIPATION

PLACE DES GOUJONS**PRIORITAIRE**

N° PROJET.: 1.2	ADRESSE: Angle rue des Goujons - rue Prévinnaire	NUMERO CADASTRAL: 227H3 / 227A3	QUANTITE ET TYPE DES LOGEMENTS 3 logements privés	USAGE: Vide/ entrepôt	SUPERFICIE: 986 m ²
	PROPRIÉTAIRE: cab. électrique: commune Entrepôt: privé	SITUATION EXISTANTE: Cabine électrique : vide Entrepôt: utilisé	ÉTAT: mauvais état	GABARIT: rez+2+1	

DESCRIPTION SITUATION EXISTANTE

La place est connue aujourd'hui pour son aspect dégradé et par le manque de contrôle social, du notamment à l'absence de fonctions fortes et de mixité. Au nord de celle-ci se trouve une ancienne cabine électrique désaffectée, propriété de la commune. A côté de celle-ci se trouve également un entrepôt en mauvais état comportant une façade aveugle, utilisé comme église par le mouvement pentecôtiste.

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet prévoit 25 logements avec jardin. Le nouveau bâtiment sera relié directement à la nouvelle place. L'idée est de créer une relation entre le bâtiment et l'espace public de manière à renforcer le contrôle social.

Le projet répondra aux exigences des bâtiments exemplaires (cfr. prescriptions Bruxelles-Environnement cc la consommation énergétique, l'eau et les matériaux...). Les constructions seront passives.



PLACE DES GOUJONS**PRIORITAIRE****TYPE DE PROJET:**

construction de logements

TYPE DE PROJET:

rez + 2 + T

TYPLOGIE:

6 x 1 chambre
 9 x 1 à 2 chambres
 6 x 2 à 3 chambres
 4 x 4 à 5 chambres

SUPERFICIE:2590 m²**INTERVENANTS FINANCIERS:**

SDRB

ESTIMATION GLOBALE:**€ 4 546 630****USAGE:**

logements

QUANTITÉ:

25 logements

PARTENAIRES PRIVÉS:

A identifier

ESTIMATION

	surface terrain	surface rez	surface étages (2)	surface sous toit	surface utile	prix unitaire	Total
Dépollution	986.00	m ²					A déterminer
acquisition	450.00	m ²				€/m ²	/
Jardin	450.00	m ²				30.00 €	13 500.00 €
Construction neuve (logements 25)		600.00	1650.00	340.00	2590.00	m ² 1100	2 849 000.00 €
Supplément constr passive (10%)							284 900.00 €
Imprévu (10%)							313 390.00 €
Total Construction							3 447 290.00 €
TVA construction (21%)							723 930.90 €
Honoraires architecte (7%)							241 310.30 €
Honoraires stabilité, VC, ... (2%)							68 945.80 €
TVA sur les honoraires (21%)							65 153.78 €
TOTAL GLOBAL							4 546 630.78 €

PHASAGE

2011: analyse du sol, changement d'affectation d'un espace public, réalisation d'un plan d'alignement

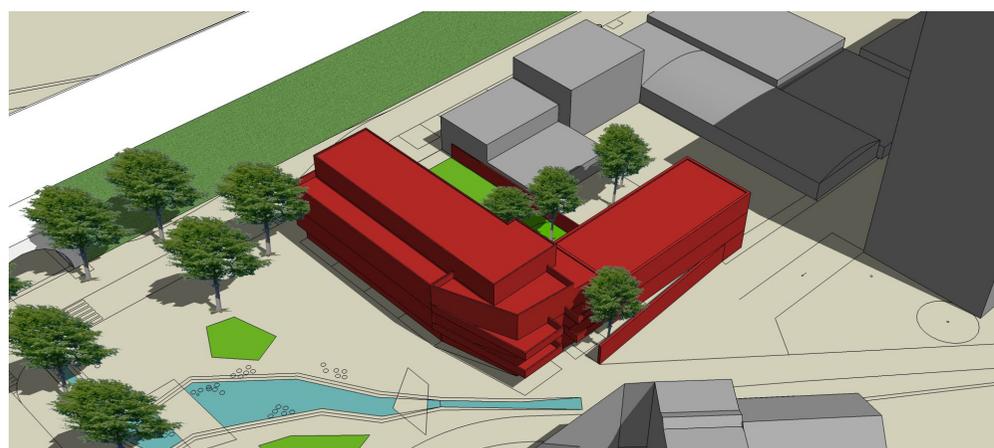
2012: dépollution et acquisition du terrain, démolition cabine électrique, préparation du terrain, appel d'offre architecte, ingénieur...

2013: avant-projet, demande de permis d'urbanisme

2014: obtention permis d'urbanisme, dossier d'exécution, démarrage des travaux

2015: chantier

2016: chantier, livraison



LOGEMENTS

INFRASTRUCTURES

ESPACE PUBLIC

ENVIRONNEMENT

SOCIO-ECONOMIQUE

PARTICIPATION

RUE DU TRANSVAAL**PRIORITAIRE**

N° PROJET.:	ADRESSE:	NUMERO CADASTRAL:	QUANTITE ET TYPE DES LOGEMENTS	USAGE:	SUPERFICIE:
1.3	rue du Transvaal 32	253G11	0	parking	986 m ²
	PROPRIÉTAIRE:	SITUATION EXISTANTE:	ÉTAT:	GABARIT:	
	Communauté Française	non bâti, zone d'habitation	en friche	/	

DESCRIPTION SITUATION EXISTANTE

Il s'agit d'un terrain non bâti entouré des façades aveugles de la crèche adjacente, utilisé actuellement comme parking. Le terrain est affecté au PRAS en zone d'habitation et est actuellement propriété de la Communauté Française.

DESCRIPTION DU PROJET

Cette parcelle accueillera un projet pilote de logement en coopérative sur base du modèle CLT. Le projet prévoit la construction de 14 logements, avec un jardin pour les logements du rdc créant une zone tampon entre les logements et le terrain de football. Le projet répondra aux exigences des bâtiments exemplaires (cfr. prescriptions Bruxelles-Environnement cc la consommation énergétique, l'eau et les matériaux...). Les constructions seront passives.



RUE DU TRANSVAAL**PRIORITAIRE**

TYPE DE PROJET:

construction de logements

TYPE DE PROJET:

rez +3

TYPOLOGIE:

3 x 1 chambre
6 x 2 à 3 chambres
2 x 3 à 4 chambres
3 x 4 à 5 chambres

SUPERFICIE:

1520 m²

INTERVENANTS FINANCIERS:

Région, Commune, Fonds du Logement

ESTIMATION GLOBALE:

€2 692 927

USAGE:

logements

QUANTITÉ:

14

PARTENAIRES PRIVÉS:

Community Land Trust

ESTIMATION

	surface terrain	surface rez	surface étages (2)	surface sous toit	surface utile	prix unitaire	Total
Dépollution	986.00	m ²					A déterminer
acquisition	986.00	m ²				€/m ²	/
jardin		m ²	566.00		566.00	m ² 30	€/m ² 16 980.00 €
Construction neuve (14logements)		420.00	900.00	200.00	1520.00	m ² 1100	€/m ² 1 672 000.00 €
Supplément constr passive (10%)							167 200.00 €
Imprévus (10%)							185 618.00 €
Total Construction							2 041 798.00 €
TVA construction (21%)							428 777.58 €
Honoraires architecte (7%)							142 925.86 €
Honoraires stabilité, VC, ... (2%)							40 835.96 €
TVA sur les honoraires (21%)							38 589.98 €
TOTAL GLOBAL							2 692 927.38 €

PHASAGE

2011: analyse du sol, discussions entre la Commune d'Anderlecht et la Communauté Française pour l'acquisition du terrain

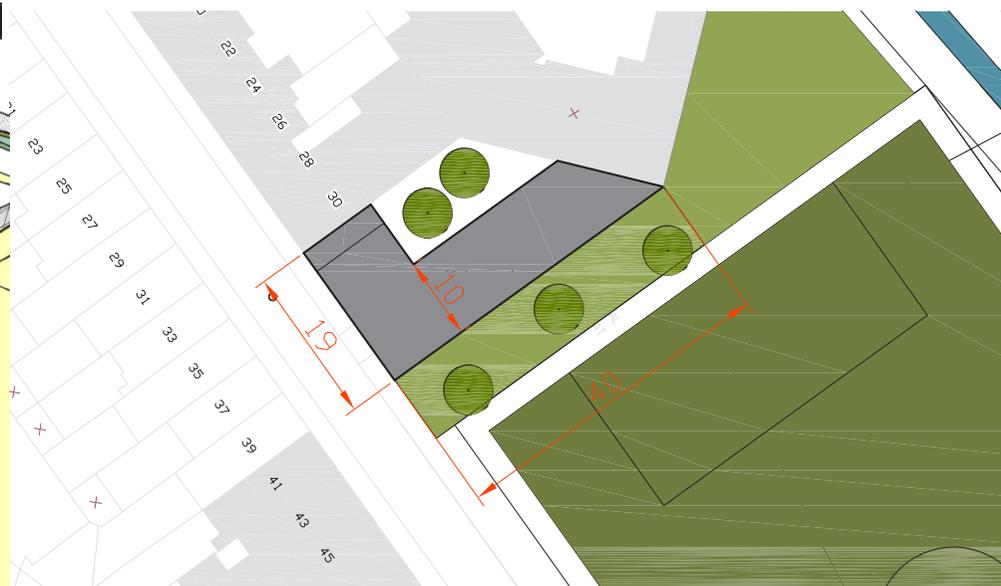
2012: dépollution et acquisition du terrain, préparation du terrain, appel d'offre architecte, ingénieur...

2013: avant-projet, demande de permis d'urbanisme

2014: obtention permis d'urbanisme, dossier d'exécution, démarrage des travaux

2015: chantier

2016: chantier, livraison



SQUARE MIESSE**PRIORITAIRE**

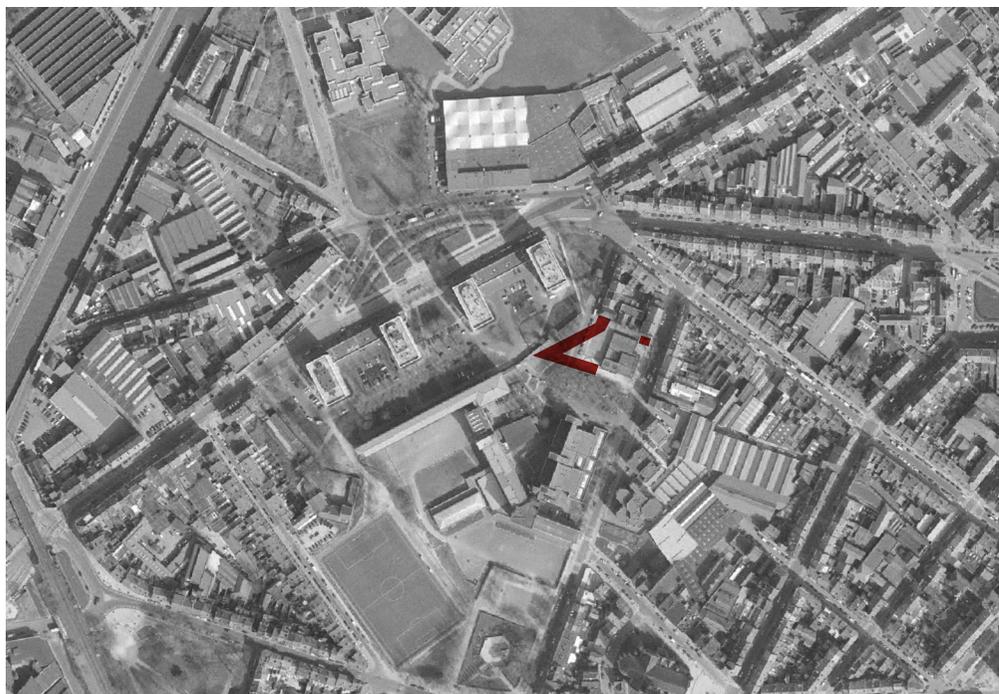
N° PROJET.:	ADRESSE:	NUMERO CADASTRAL:	QUANTITE ET TYPE DES LOGEMENTS	USAGE:	SUPERFICIE:
1.4	Angle Square J. en E. Miesse et rue Chomé-Wyns	295H en 255C4	0	voirie, terrain de sport	1937 m ²
		PROPRIÉTAIRE:	SITUATION EXISTANTE:	ÉTAT:	GABARIT:
		Commune	non bâti	mauvais état	/

DESCRIPTION SITUATION EXISTANTE

Espace public mal défini et peu qualitatif avec grave problème de pollution du sol. Le terrain comprend une friche polluée aujourd'hui inaccessible. Le terrain jouxte une cabine à haute tension entourée d'espaces résiduels. Le terrain jouxte également le square Miesse qui accueille d'intéressantes rangées d'arbres. Le square est aujourd'hui utilisé comme parking et sert accessoirement de décharge.

DESCRIPTION DU PROJET

L'implantation d'une nouvelle construction permettra de structurer le tissu urbain aujourd'hui décousu et de délimiter clairement l'espace vert central prévu à l'arrière des logements sociaux. Le projet prévoit la construction d'une quarantaine de logements aux étages. Le rez-de-chaussée abritera une fonction économique (environ 250 m²) afin de bénéficier d'un financement dans le cadre de "Brussels Greenfields" (voir fiche 2.6). La construction sera passive.



SQUARE MIESSE**PRIORITAIRE**

TYPE DE PROJET:

construction de logements

TYPE DE PROJET:

rez +2+T

TYPOLOGIE:

40 logements de 1 à 5 chambres

SUPERFICIE:

4247 m²

INTERVENANTS FINANCIERS:

SDRB

ESTIMATION GLOBALE:

€ 7 048 344.04

USAGE:

logements

QUANTITÉ:

+/- 40

PARTENAIRES PRIVÉS:

/

ESTIMATION

	surface terrain	surface rez	surface étages (2)	surface sous toit	surface utile	prix unitaire	Total
dépollution	1937.00 m ²						A déterminer
acquisition	1937.00 m ²					€/m ²	/
jardin		m ² 690.00			690.00	m ² 30 €/m ²	20 700.00 €
Construction neuve (40logements)		1000.00	2498.00	500.00	3998.00	m ² 1100 €/m ²	4 397 800.00 €
Supplément constr passive (10%)							439 780.00 €
Imprévus (10%)							485 828.00 €
Total Construction							5 344 108.00 €
TVA construction (21%)							1 122 262.68 €
Honoraires architecte (7%)							374 087.56 €
Honoraires stabilité, VC, ... (2%)							106 882.16 €
TVA sur les honoraires (21%)							101 003.64 €
TOTAL GLOBAL							7 048 344.04 €

PHASAGE

2011: analyse du sol

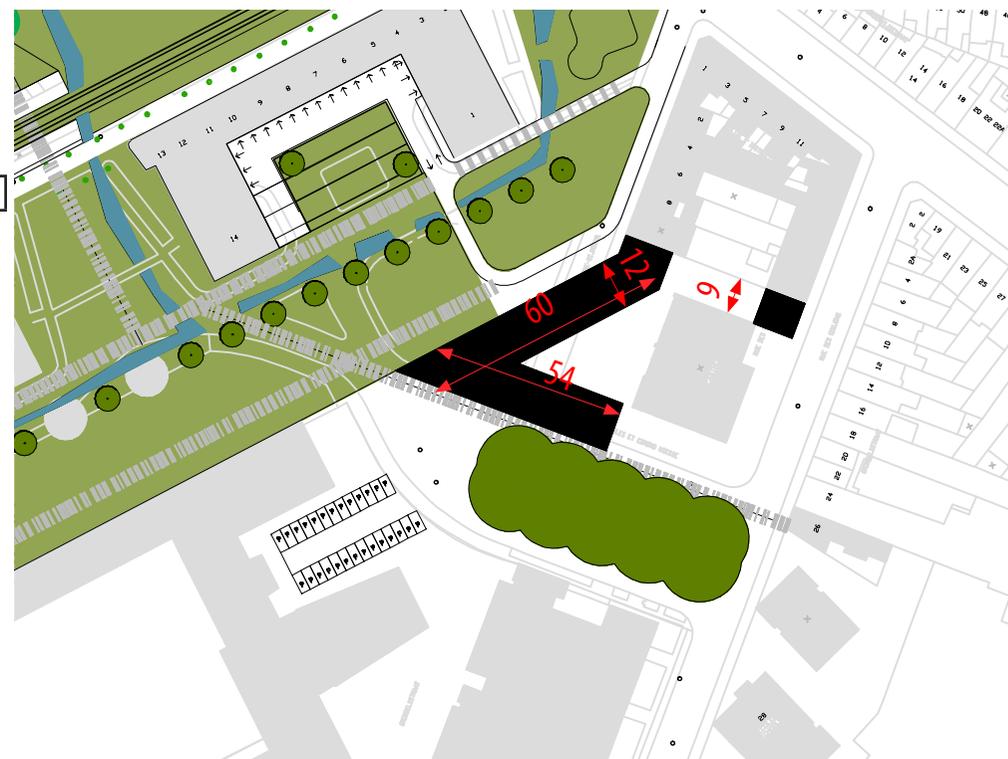
2012: dépollution, viabilisation du terrain, appel d'offre architecte, ingénieur...

2013: avant-projet, demande de permis d'urbanisme

2014: obtention permis d'urbanisme, dossier d'exécution, démarrage des travaux

2015: chantier

2016: chantier, livraison



LOGEMENTS

INFRASTRUCTURES

ESPACE PUBLIC

ENVIRONNEMENT

SOCIO-ECONOMIQUE

PARTICIPATION

INFRASTRUCTURES



- priorité - priorité**
- voirie - wegen
 - espace public - publieke ruimte
 - logements - woningen
 - infrastructures de proximité - buurtvoorziening
 - intervention locale espaces verts - lokale interventie groene ruimtes
- réserve - reserve**
- voirie - wegen
 - espace public - publieke ruimte
 - logements - woningen
 - infrastructures de proximité - buurtvoorziening
- périmètre opérationnel
operationele perimeter

Sum Research

Fiche opgesteld in juni 2010 door

GEBOUWEN

WONINGEN

INFRASTRUCTURES

PUBLIEKE RUIMTE

MILIEU

SOCIO-ECONOMISCH

PARTICIPATIE

CRECHE NL**PRIORITAIRE**

N° PROJET.: 2.1	ADRESSE: rue des Goujons	NUMERO CADASTRAL: 258T	SITUATION JURIDIQUE (PRAS): zone d'équipement collectif	USAGE: sport	SUPERFICIE: 890 m ²
	PROPRIÉTAIRE: Communauté Française	SITUATION EXISTANTE: terrain de sport	ÉTAT: déstructuré, en mauvais état	GABARIT: non bâti	

DESCRIPTION SITUATION EXISTANTE

Il s'agit d'un terrain actuellement non bâti et utilisé par l'école comme terrain de sport. Il est aujourd'hui en mauvais état, déstructuré et donne à l'ensemble du quartier une image dégradée.

DESCRIPTION PROJET

Le projet prévoit la construction d'un nouveau bâtiment comprenant une crèche (530 m²) avec jardin (360 m²) au rdc et des logements aux étages. Le projet répond au besoin de places d'accueil et permet également de redéfinir l'espace public à cet endroit.
Le projet répondra aux exigences des bâtiments exemplaires (cfr. prescriptions Bruxelles-Environnement cc la consommation énergétique, l'eau et les matériaux...). Les constructions seront passives.



CRECHE NL**PRIORITAIRE**

TYPE DE PROJET:

construction crèche

GROUPE CIBLE:

enfants 0-3ans

SUPERFICIE:

530m²

INTERVENANTS FINANCIERS:

Région, Commune, VGC, VIPA, Plan crèches

ESTIMATION GLOBALE:

€ 1 068 579

GABARIT:

rez + jardin avec logements aux étages

PARTENAIRES PRIVÉS:

aucun

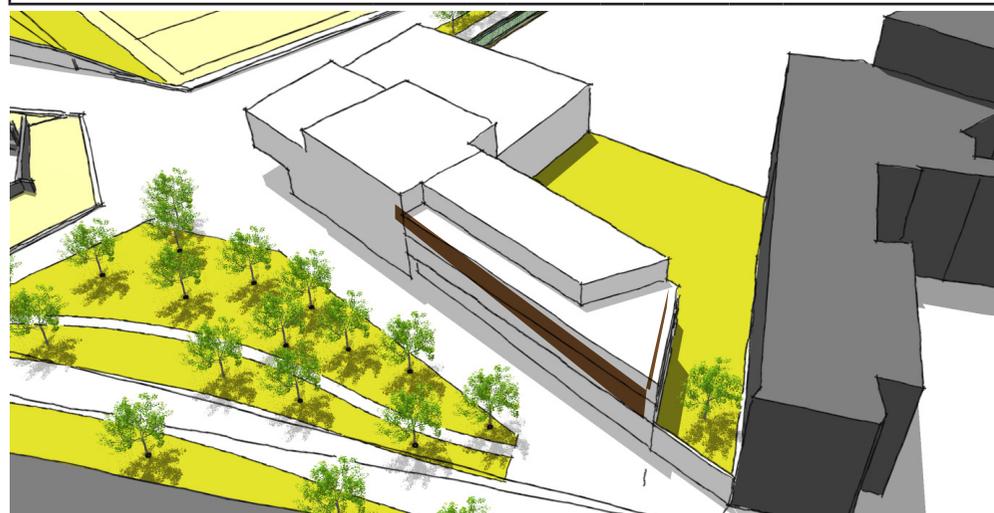
ESTIMATION

	surface terrain	surface rez	prix unitaire		Total
dépollution	890.00	m ²			A déterminer
acquisition	890.00	m ²		€/m ²	/
jardin		m ² 260.00	m ² 30.00	€/m ²	7 800.00 €
Construction neuve		m ² 530.00	m ² 1250	€/m ²	662 500.00 €
Supplément constr passive (10%)					66 250.00 €
Imprévus (10%)					73 655.00 €
Total Construction					810 205.00 €
TVA construction (21%)					170 143.05 €
Honoraires architecte (7%)					56 714.35 €
Honoraires stabilité, VC, ... (2%)					16 204.10 €
TVA sur les honoraires (21%)					15 312.87 €
TOTAL GLOBAL					1 068 579.37 €

PHASAGE

- 2011: analyse du sol, discussion avec la Communauté Française pour l'acquisition du terrain
 2012: acquisition du terrain, viabilisation, appel d'offre architecte, ingénieur...
 2013: avant-projet, demande de permis d'urbanisme, dossier d'exécution
 2014: obtention permis, démarrage des travaux
 2015: chantier
 2016: chantier, livraison

Remarque: Un complément budgétaire sera apporté par VGC, VIPA et le Plan Crèches.



CENTRE SPORTIF ET RÉCRÉATIF**PRIORITAIRE**

N° PROJET.: 2.2	ADRESSE: rue des Goujons - square des Martyres Juifs	NUMERO CADASTRAL: 258T et 255B4	SITUATION JURIDIQUE (PRAS): zone de parc et zone d'équipement collectif	USAGE: école	SUPERFICIE: 1940 m ²
		PROPRIÉTAIRE: Communauté Française / Commune d'Anderlecht	SITUATION EXISTANTE: terrain de sport et espace vert résiduel	ÉTAT: très mauvais état	GABARIT: non bâti

DESCRIPTION SITUATION EXISTANTE

L'environnement actuel entre la rue des Goujons et la rue Carpentier est indéfini et donne une impression négative et insécurisée. Le terrain est aujourd'hui aménagé en terrain de basket en plein air avec revêtement en asphalte et n'offre aucune qualité spatiale au lieu. Le terrain est affecté au PRAS partiellement en zone d'équipement collectif ou de service public (%), et partiellement (%) en zone de parc.

DESCRIPTION PROJET

Le projet prévoit un hall multisports, une salle polyvalente et différents espaces modulables comme des ateliers, une salle de réunion... Le nouveau bâtiment comprendra également un espace bureau, des vestiaires et sanitaires, une cafétéria. L'idée est de créer une relation entre le bâtiment et l'espace public afin de renforcer le contrôle social. Le projet répondra aux exigences des bâtiments exemplaires (cfr. prescriptions Bruxelles-Environnement cc la consommation énergétique, l'eau et les matériaux...). Les constructions seront passives.



CENTRE SPORTIF ET RÉCRÉATIF**PRIORITAIRE**

TYPE DE PROJET:

hall multisports et salle polyvalente

GROUPE CIBLE:

école, quartier, FEFA

SUPERFICIE:

1740m²

INTERVENANTS FINANCIERS:

région, commune, Com. Française

ESTIMATION GLOBALE:

€ 2 649 867

GABARIT:

rez + 1

PARTENAIRES PRIVÉS:

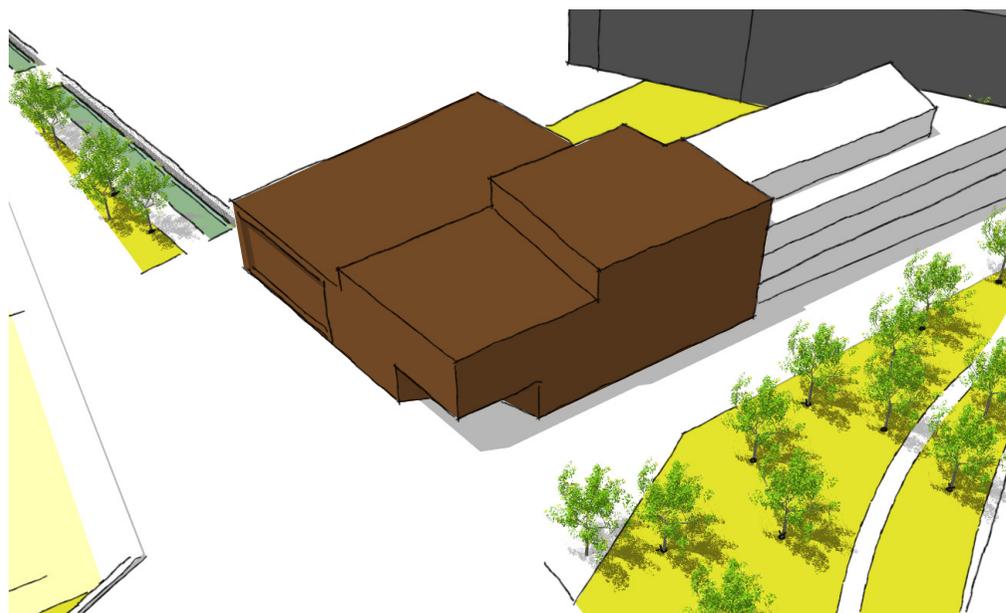
aucun

ESTIMATION

	surface terrain	surface rez	surface sous toit	surface utile	prix unitaire	Total
acquisition	1940.00	m ²			€/m ²	/
jardin (terrain de sport)		830.00		830.00	forfait	50 000.00 €
Construction neuve		m ² 1110.00	590.00	1700.00	m ² 950	€/m ² 1 615 000.00 €
Supplément constr passive (10%)						161 500.00 €
Imprévus (10%)						182 650.00 €
Total Construction						2 009 150.00 €
TVA construction (21%)						421 921.50 €
Honoraires architecte (7%)						140 640.50 €
Honoraires stabilité, VC, ... (2%)						40 183.00 €
TVA sur les honoraires (21%)						37 972.94 €
TOTAL GLOBAL						2 649 867.94 €

PHASAGE

- 2011: analyse du sol, discussion avec la Communauté Française pour l'acquisition du terrain
- 2012: acquisition du terrain, viabilisation, appel d'offre architecte, ingénieur...
- 2013: avant-projet, demande de permis d'urbanisme, dossier d'exécution
- 2014: obtention permis, démarrage des travaux
- 2015: chantier
- 2016: chantier, livraison



CENTRE DE VACANCES GOUJONS**PRIORITAIRE**

N° PROJET.: 2.3	ADRESSE: rue des Goujons 98	NUMERO CADASTRAL: 271H4	SITUATION JURIDIQUE (PRAS): zone d'équipement collectif	USAGE: école	SUPERFICIE: 650m ²
		PROPRIÉTAIRE: Commune d'Anderlecht	SITUATION EXISTANTE: bâtiment scolaire	ÉTAT: à rénover	GABARIT: rez

DESCRIPTION SITUATION EXISTANTE

L'école existante ne dispose pas de suffisamment d'espace pour répondre à la demande croissante. Par ailleurs, le bâtiment actuel ne permet pas l'organisation de stages de vacances comme dans les autres écoles communales.

DESCRIPTION PROJET

Le projet prévoit la rénovation du bâtiment existant ainsi que l'ajout d'un volume supplémentaire au-dessus de celui-ci afin d'augmenter les capacités de l'école. Le projet permettra d'y organiser les stages de vacances communaux qui ne s'organisent pas actuellement à Cu-reghem, faute de locaux adéquats.

Ces stages occupent 14 semaines par an. Ils sont organisés à un tarif particulièrement accessible de 15€/semaine et de 7,5€/semaine pour les titulaires du statut Omnio. La construction neuve sera passive et la rénovation visera les standards de basse énergie.



CENTRE DE VACANCES GOUJONS**PRIORITAIRE**

TYPE DE PROJET:

extension d'école

GROUPE CIBLE:

enfants du quartier

SUPERFICIE:

650m²

INTERVENANTS FINANCIERS:

Région, Commune, CoCof

ESTIMATION GLOBALE:

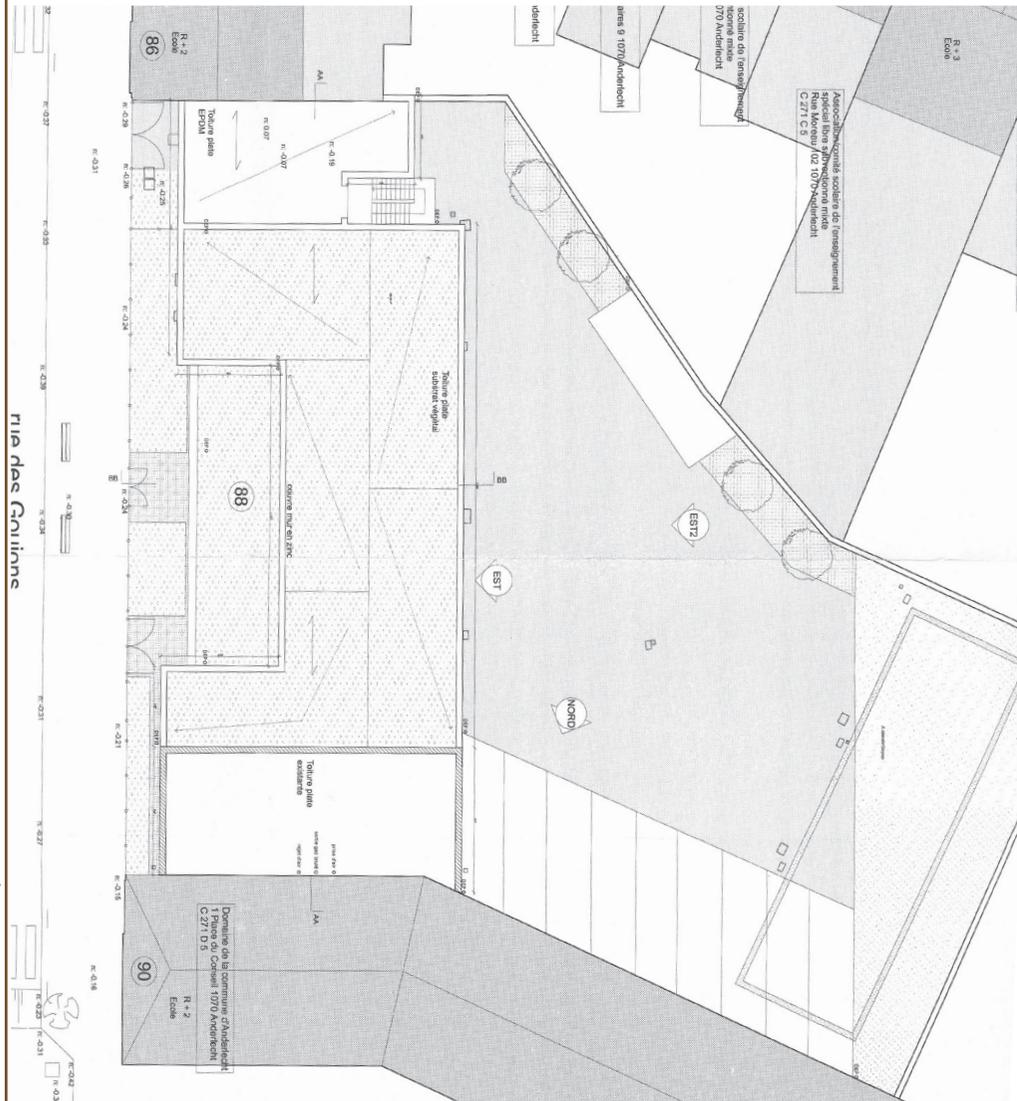
€ 947 089

GABARIT:

rez + 1

PARTENAIRES PRIVÉS:

aucun

**PHASAGE**

- 2011: demande de permis
- 2012: dossier d'exécution, démarrage des travaux
- 2013: chantier
- 2014: chantier, livraison

ESTIMATION

	surface	surface	surface	surface	prix	Total
	terrain	rez	sous toit	utile	unitaire	
démolition	180.00	m ²			30 €	€/m ² 5 400.00 €
Construction neuve		m ² 80.00	540.00	620.00	m ² 950	€/m ² 589 000.00 €
Supplément constr passive (10%)						58 900.00 €
Imprévus (10%)						64 790.00 €
Total Construction						718 090.00 €
TVA construction (21%)						150 798.90 €
Honoraires architecte (7%)						50 266.30 €
Honoraires stabilité, VC, ... (2%)						14 361.80 €
TVA sur les honoraires (21%)						13 571.90 €
TOTAL GLOBAL						947 088.90 €

RESTAURANT SOCIAL**PRIORITAIRE**

N° PROJET.: 2.4	ADRESSE: rue des Goujons	NUMERO CADASTRAL:	SITUATION JURIDIQUE (PRAS): zone de forte mixité	USAGE: stationnement et zone de recul	SUPERFICIE: 2370 m ²
	PROPRIÉTAIRE: Foyer Anderlechtois	SITUATION EXISTANTE: abords de la tour des Goujons, dalle du parking	ÉTAT: légèrement dégradé	GABARIT: /	

DESCRIPTION SITUATION EXISTANTE

La dalle du parking de l'immeuble des Goujons, surélevée par rapport au niveau de la rue, est aujourd'hui utilisée comme parking à ciel ouvert. Cette surélévation forme une rupture entre l'immeuble de logements et le quartier. La dalle du parking forme également un mur aveugle le long de la rue des Goujons. Le lieu est complètement minéral, triste et inhospitalier.

Le projet répond à la demande des habitants des Goujons et du quartier environnant quant à la création d'équipements collectifs.

DESCRIPTION PROJET

L'intervention nécessite la cession du terrain à la commune par bail emphytéotique de minimum 27 ans. Le projet prévoit le réaménagement des abords (voir fiche 3.2) et la construction d'un restaurant social (+/- 70 couverts) sur le socle du parking. Il vise à réaménager les abords et le parking afin de créer un site convivial capable de relier l'immeuble des Goujons au reste du quartier et de créer des lieux de rencontre agréables pour les habitants, tout en soutenant le secteur de la formation par le travail de personnes fragilisées sur le marché de l'emploi (12 à 20 personnes).

Le restaurant social est lié avec un espace potager extérieur investi par les habitants du quartier, qui fournirait au restaurant une série de produits. Cet espace de potagers collectifs sera lui aussi adapté aux personnes âgées.

Le projet prévoit également une cafétéria / salle de fête, dans lequel seront organisées les activités de rencontres : "pause café" pour les seniors, réunions d'habitants, rencontres des femmes, drink des voisins,...

Les partenaires du projet sont Idée 53 et Eco-Innovation.

Les constructions seront passives.



RESTAURANT SOCIAL

PRIORITAIRE

TYPE DE PROJET:

restaurant social

GROUPE CIBLE:

habitants de la tour et du quartier

SUPERFICIE:

370 m²

INTERVENANTS FINANCIERS:

Région, Commune

ESTIMATION GLOBALE:

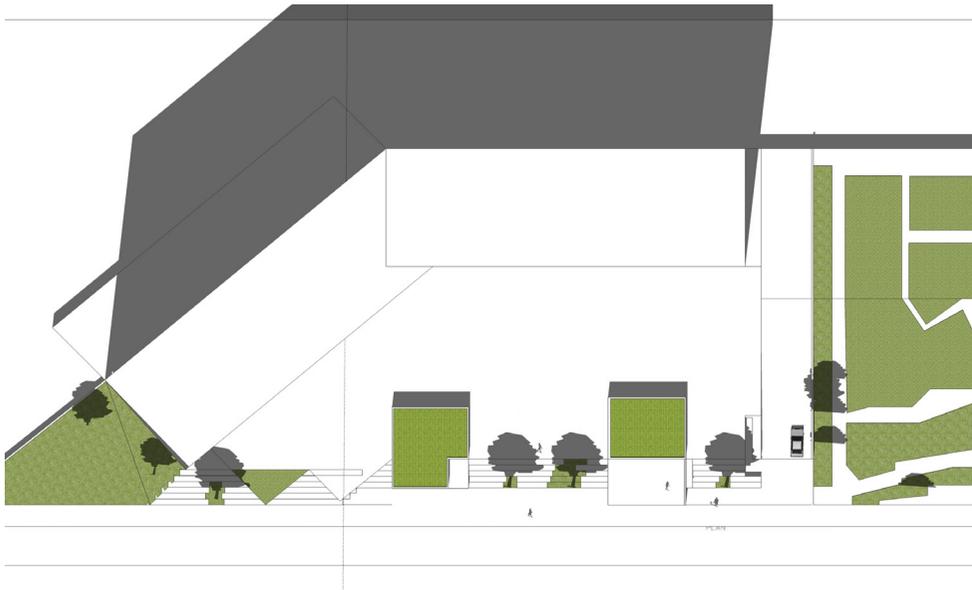
749 519 €

GABARIT:

rez + 1

PARTENAIRES PRIVÉS:

Idée 53, Eco-Innovation



ESTIMATION

	surface terrain	surface rez/unité	surface étage	surface utile	prix unitaire	Total
					€/m ²	
Démolition						100.000,00 €
Bati - restaurant, club social		140.00	230.00	370.00	m ² 1100	407 000.00 €
Supplément constr passive (10%)						40 700.00 €
Imprévus (10%)						44 770.00 €
Total Construction						492 470.00 €
TVA construction (21%)						103 418.70 €
Honoraires architecte (7%)						34 472.90 €
Honoraires stabilité, VC, ... (2%)						9 849.40 €
TVA sur les honoraires (21%)						9 307.68 €
TOTAL GLOBAL						749 518.68 €

Fiche réalisée en aout 2010 par Sum Research

PROJETS IMMOBILIERS

LOGEMENTS

INFRASTRUCTURES

ESPACE PUBLIC

ENVIRONNEMENT

SOCIO-ECONOMIQUE

PARTICIPATION

CRECHE FR**PRIORITAIRE**

N° PROJET.: 2.5	ADRESSE: rue du Transvaal 30	NUMERO CADASTRAL: 255X3 - 255X3	SITUATION JURIDIQUE (PRAS): zone d'habitation	USAGE: Espace résiduel	SUPERFICIE: 610m ²
		PROPRIÉTAIRE: Indivision entre Commune et Cocof	SITUATION EXISTANTE: non bâti	ÉTAT: en friche	GABARIT: /

DESCRIPTION SITUATION EXISTANTE

il s'agit d'un terrain non bâti entouré de façades aveugles. Il forme un espace résiduel entre la crèche existante, le terrain de football et le chemin en prolongement de la rue Bosch. Il ne présente aucune qualité particulière et est actuellement en indivision entre la commune et la Communauté Française.

DESCRIPTION PROJET

Le projet nécessite un accord avec la Cocof concernant le statut des propriétés.

Le projet prévoit l'extension de la crèche existante située rue du Transvaal. Il permettra d'accueillir entre 20 et 25 enfants supplémentaires par la construction d'un nouveau bâtiment d'environ 260 m² avec jardin. Le projet répond au besoin de places d'accueil et permet également de redéfinir l'espace public à cet endroit.

Le projet répondra aux exigences des bâtiments exemplaires (cfr. prescriptions Bruxelles-Environnement cc la consommation énergétique, l'eau et les matériaux...). La construction sera passive.



CRECHE FR**PRIORITAIRE**

TYPE DE PROJET:

construction crèche

GROUPE CIBLE:

enfants de 0-3 ans

SUPERFICIE:

260m²

INTERVENANTS FINANCIERS:

Région, Commune, COCOF

ESTIMATION GLOBALE:

538 243 €

GABARIT:

rez +1, avec jardin

PARTENAIRES PRIVÉS:

aucun

ESTIMATION

	surface terrain	surface rez	surface utile	prix unitaire		Total
acquisition	610.00 m ²				€/m ²	/
jardin		450.00	450.00	m ²	30 €/m ²	13 500.00 €
Construction neuve (crèche)		m ² 130.00	260.00	m ²	1250 €/m ²	325 000.00 €
Supplément constr passive (10%)						32 500.00 €
Imprévu (10%)						37 100.00 €
Total Construction						408 100.00 €
TVA construction (21%)						85 701.00 €
Honoraires architecte (7%)						28 567.00 €
Honoraires stabilité, VC, ... (2%)						8 162.00 €
TVA sur les honoraires (21%)						7 713.09 €
TOTAL GLOBAL						538 243.09 €

PHASAGE

2011: analyse du sol, changement d'affectation d'un espace public, réalisation d'un plan d'alignement

2012: dépollution et acquisition du terrain, démolition cabine électrique, préparation du terrain, appel d'offre architecte, ingénieur...

2013: avant-projet, demande de permis d'urbanisme, dossier d'exécution

2014: obtention permis d'urbanisme, démarrage des travaux

2015: chantier

2016: chantier, livraison



INFRASTR. SOCIO- ECONOMIQUE**PRIORITAIRE**

N° PROJET.:	ADRESSE:	NUMERO CADASTRAL:	SITUATION JURIDIQUE (PRAS):	USAGE:	SUPERFICIE:
2.6	Square J. et E. Miesse	255C4	zone d'habitation	espace résiduel	1937 m ²
		PROPRIÉTAIRE:	SITUATION EXISTANTE:	ÉTAT:	GABARIT:
		Commune	terrain non bâti, en friche	pollué, en friche	/

DESCRIPTION SITUATION EXISTANTE

Il s'agit de la friche polluée située à l'arrière des tours de logements sociaux du square Albert Ier, entre les logements, l'Athénée Royal Leonardo de Vinci et le square Miesse.

L'espace aujourd'hui délimité par des barrières forme une véritable rupture urbaine et un environnement médiocre pour les habitants. La friche donne au lieu un aspect négligé qui favorise les dépôts clandestins.

DESCRIPTION PROJET

L'implantation d'une nouvelle construction permettra de structurer le tissu urbain aujourd'hui décousu et de délimiter clairement l'espace vert central prévu à l'arrière des logements sociaux. Le projet prévoit la construction d'une quarantaine de logements aux étages. Le rez-de-chaussée abritera une fonction économique (environ 250 m²) afin de bénéficier d'un financement dans le cadre de "Brussels Greenfields" (voir fiche 2.6). La construction sera passive.



INFRASTR. SOCIO- ECONOMIQUE**PRIORITAIRE**

TYPE DE PROJET:

infrastructure

GROUPE CIBLE:

habitants, riverains, visiteurs

SUPERFICIE:

250 m²

INTERVENANTS FINANCIERS:

Région, Commune

ESTIMATION GLOBALE:

438 864 €

GABARIT:

R + 2 + T

PARTENAIRES PRIVÉS:

aucun

ESTIMATION

	surface terrain	surface rez	surface utile		prix unitaire	Total
dépollution	1937.00	m ²				A déterminer
acquisition	1937.00	m ²			€/m ²	/
Construction neuve		250.00	250.00	m ²	1100 €/m ²	275 000.00 €
Supplément constr passive (10%)						27 500.00 €
Imprévus (10%)						30 250.00 €
Total Construction						332 750.00 €
TVA construction (21%)						69 877.50 €
Honoraires architecte (7%)						23 292.50 €
Honoraires stabilité, VC, ... (2%)						6 655.00 €
TVA sur les honoraires (21%)						6 288.98 €
TOTAL GLOBAL						438 863.98 €

PHASAGE

2011: analyse du sol, changement d'affectation d'un espace public, réalisation d'un plan d'alignement

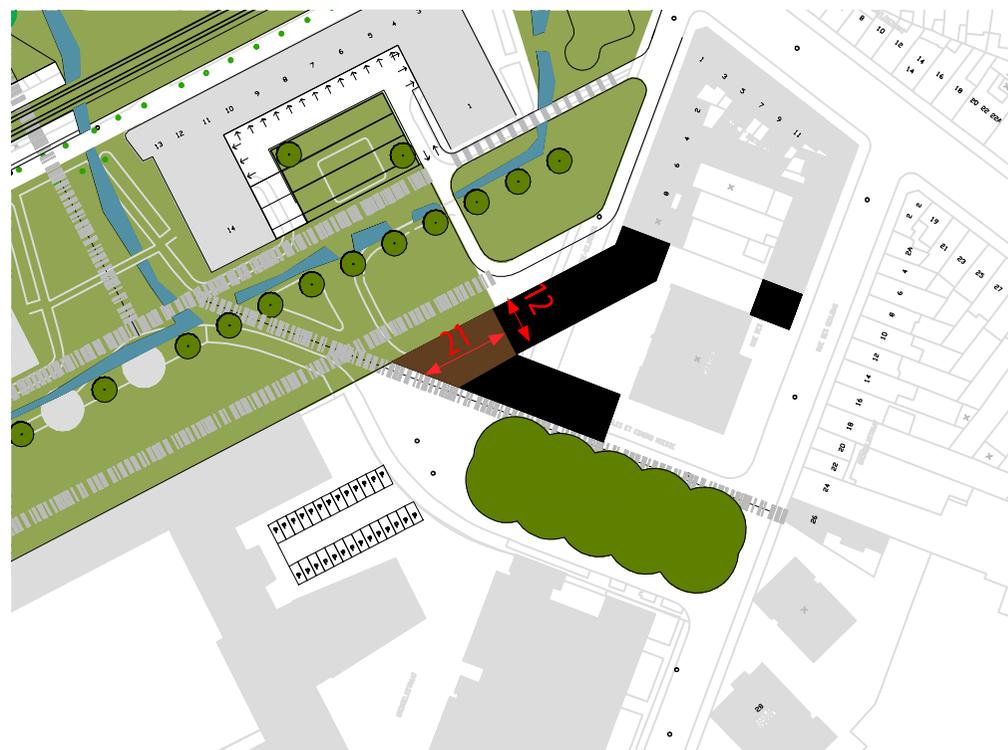
2012: dépollution et acquisition du terrain, démolition cabine électrique, préparation du terrain, appel d'offre architecte, ingénieur...

2013: avant-projet, demande de permis d'urbanisme, dossier d'exécution

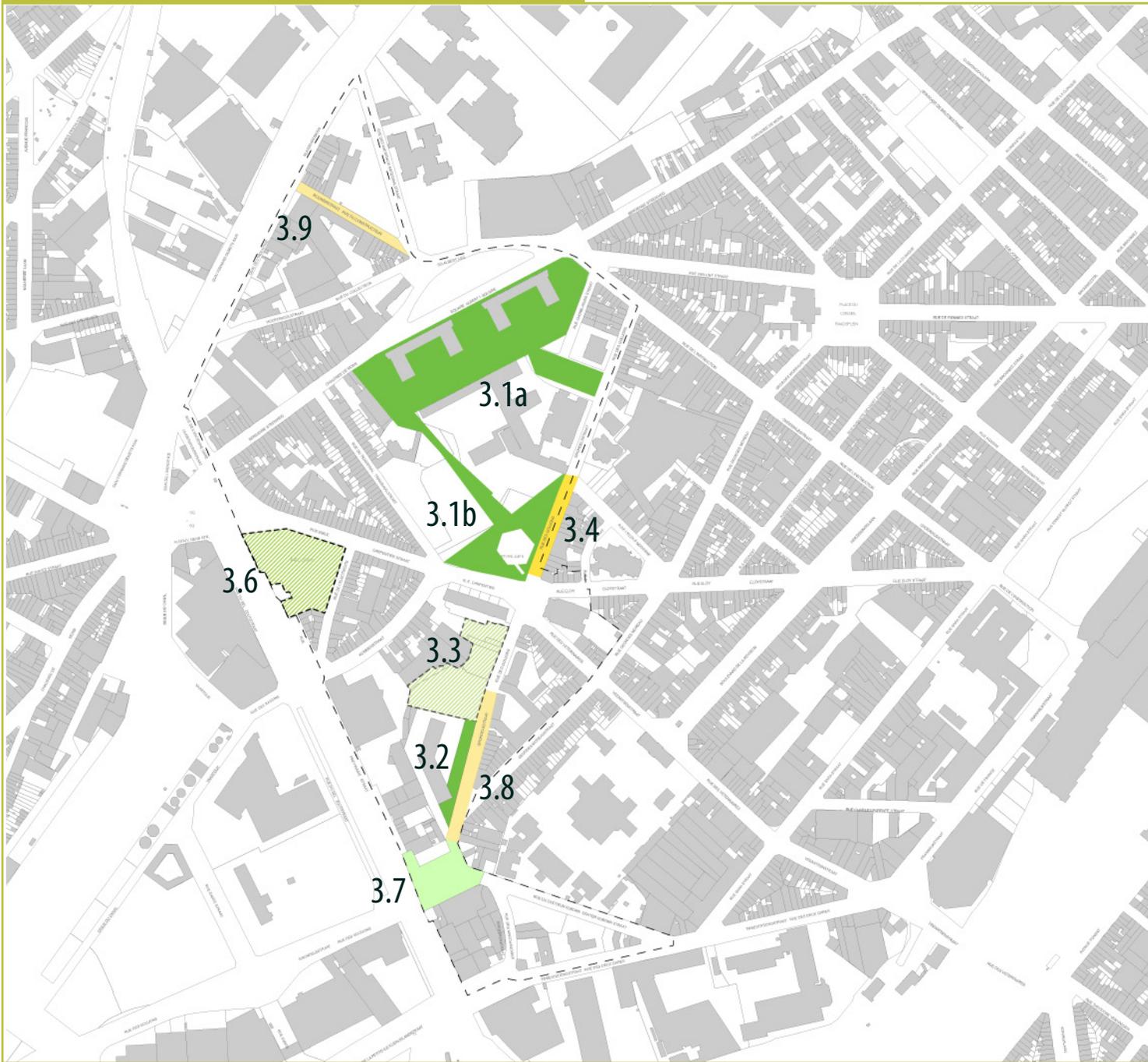
2014: obtention permis d'urbanisme, démarrage des travaux

2015: chantier

2016: chantier, livraison



RÉAMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC



- priorité - priorité**
- voirie - wegen
 - espace public - publieke ruimte
 - logements - woningen
 - infrastructures de proximité - buurtvoorziening
 - intervention locale espaces verts - lokale interventie groene ruimtes
- réserve - reserve**
- voirie - wegen
 - espace public - publieke ruimte
 - logements - woningen
 - infrastructures de proximité - buurtvoorziening
- périmètre opérationnel / operationele perimeter

Fiche opgesteld in juni 2010 door Sum Research

RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

ILOT ALBERT**PRIORITAIRE**

N° PROJET :

3.1

ADRESSE:

Ilot délimité par la rue des Goujons
- rue E. Carpentier - rue du Transvaal -
chaussée de Mons - square Albert I - rue
Chomé-Wyns - square J & Ed Miesse

SITUATION EXISTANTE:

espaces indéfinis, espaces verts, aires de repos,
terrains de sport, voiries locales

ETAT:

dégradé

STATUT DES VOIRIES:

domaine public, espaces ex-
térieurs de l'école, voiries locales

USAGE ACTUEL:

terrains de sport, chemins
piétons (illégaux), voies sans
issue

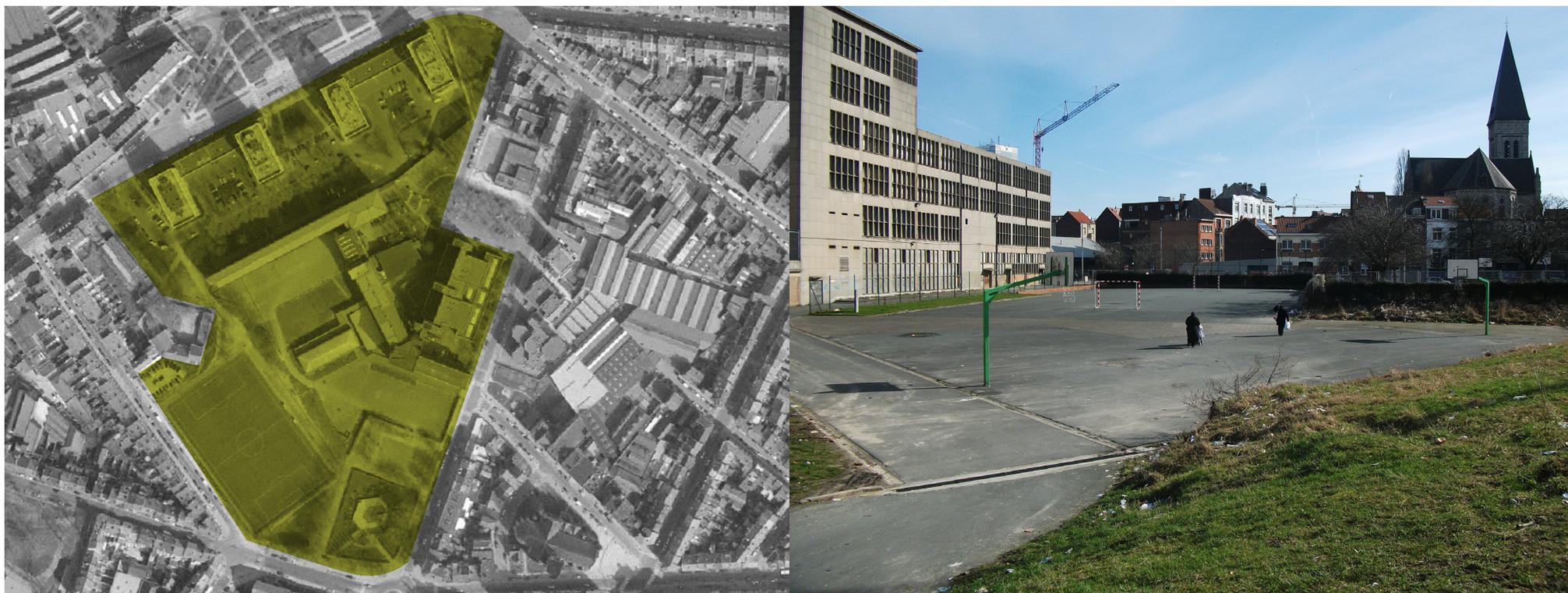
DESCRIPTION SITUATION EXISTANTE

Ce vaste îlot est actuellement une zone hybride comprenant des constructions modernes élevées, des logements sociaux et une école. Les espaces ouverts ne sont pas clairement définis; les espaces verts n'apportent pas de réelle plus-value et ne sont pas perçus comme de véritables aires de repos. La propreté pose problème. Le monument aux Martyrs Juifs forme un ensemble isolé à l'angle des rues E. Carpentier et des Goujons.

DESCRIPTION PROJET

Le projet vise à revaloriser l'espace public global de la zone par :

- l'aménagement qualitatif des cheminements piétons spontanés en véritables chemins,
- la définition spatiale et formelle claire des différents espaces,
- le traitement durable des eaux usées.



ILOT ALBERT

PRIORITAIRE



Fiche réalisée en août 2010 par Sum Research

REAMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

LOGEMENTS

INFRASTRUCTURES

ESPACE PUBLIC

ENVIRONNEMENT

SOCIO-ECONOMIQUE

PARTICIPATION

SQUARE DES MARTYRS JUIFS**PRIORITAIRE**

N° PROJET :	ADRESSE:	SITUATION EXISTANTE:	ETAT:	STATUT DES VOIRIES:	USAGE ACTUEL:
3.1a	Angle rue des Goujons - rue E Carpentier et passage vers le square Albert I	espaces indéfinis, espaces verts et aires de repos, terrains de sport, square des Martyrs Juifs	dégradé	domaine public, espaces extérieurs de l'école	terrains de sport, chemins piétons (illégaux), espace ouvert dédié à la mémoire des martyrs juifs autour du Monument

DESCRIPTION SITUATION EXISTANTE

Ce vaste îlot est actuellement une zone hybride comprenant des constructions modernes élevées, des logements sociaux et une école. Les espaces ouverts ne sont pas clairement définis; les espaces verts n'apportent pas de réelle plus-value et ne sont pas perçus comme de véritables aires de repos. La propreté pose problème. Le monument aux Martyrs Juifs forme un ensemble isolé à l'angle des rues E. Carpentier et des Goujons.

DESCRIPTION PROJET

Le projet a comme objectif la revalorisation de l'espace public par:

- l'aménagement des cheminements piétons spontanés en de véritables chemins lisibles et de qualité,
- la création d'un vaste square vert en liaison avec les nouveaux équipements publics,
- l'aménagement d'un maillon du nouveau réseau aquifère de surface.



RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

Sum Research

Fiche réalisée en août 2010 par

LOGEMENTS

INFRASTRUCTURES

ESPACES PUBLICS

ENVIRONNEMENT

SOCIO-ECONOMIQUE

PARTICIPATION

SQUARE DES MARTYRS JUIFS

PRIORITAIRE

SUPERFICIE:

10 746 m²

TYPE DE PROJET:

aménagement d'un square, de voiries, d'un parc et wadi's

MATÉRIAUX:

dalles béton, béton, asphalte végétale, pelouse, arbres, éclairage, ...

INTERVENANTS FINANCIERS:

Service Public Fédéral Mobilité et Transports

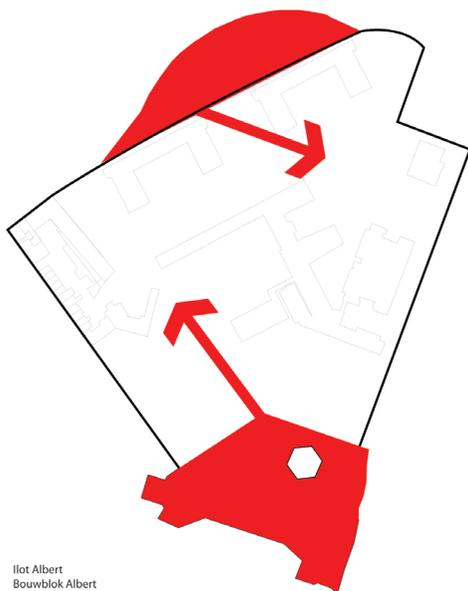
PARTENAIRES PRIVÉS

aucun

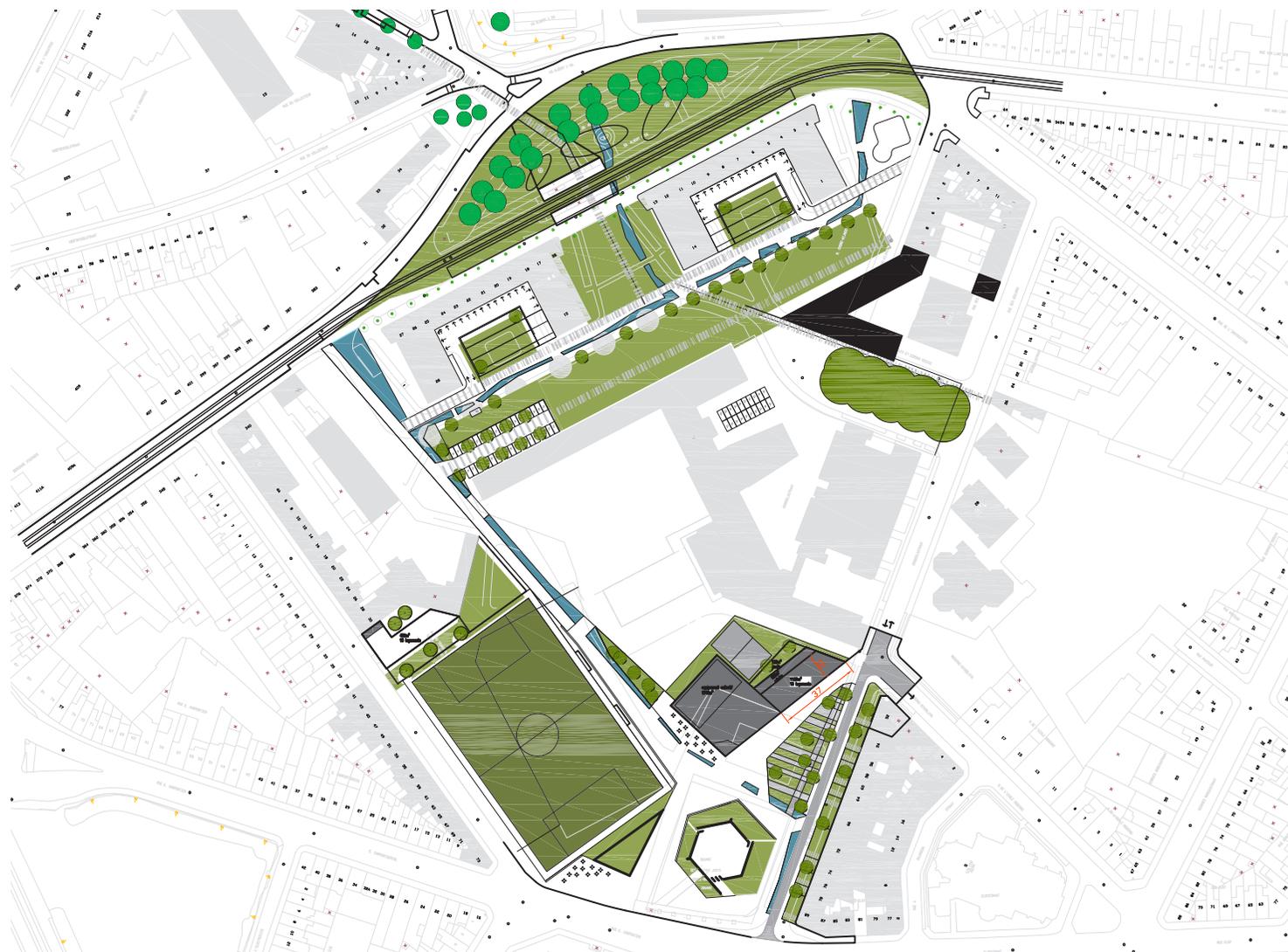
ESTIMATION GLOBALE:

1.155.206 €

Fiche réalisée en août 2010 par Sum Research



Ilot Albert
Bouwblok Albert



RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

LOGEMENTS

INFRASTRUCTURES

ESPACE PUBLIC

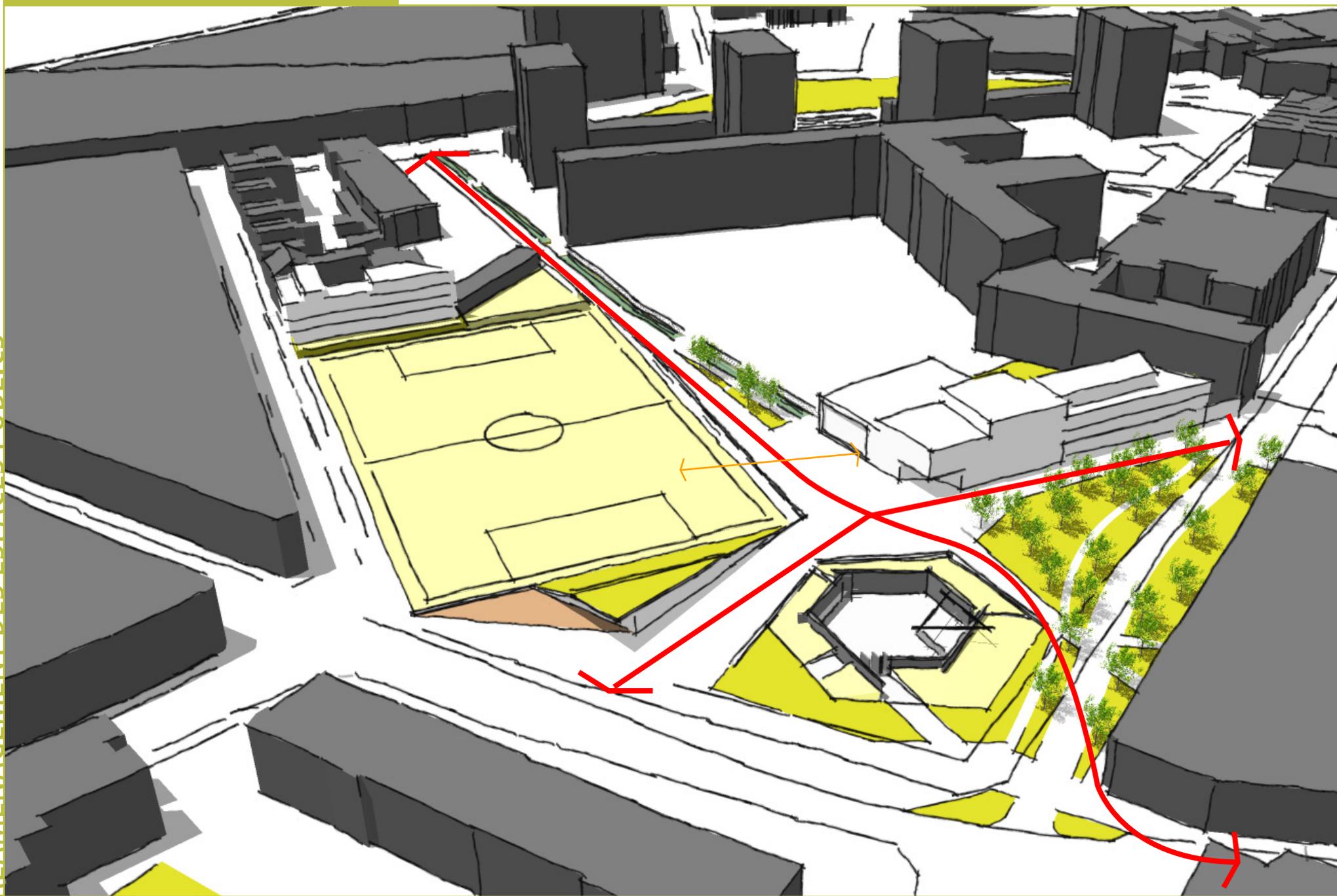
ENVIRONNEMENT

SOCIO-ECONOMIQUE

PARTICIPATION

SQUARE DES MARTYRS JUIFS

RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS



LOGEMENTS

INFRASTRUCTURES

ESPACES PUBLICS

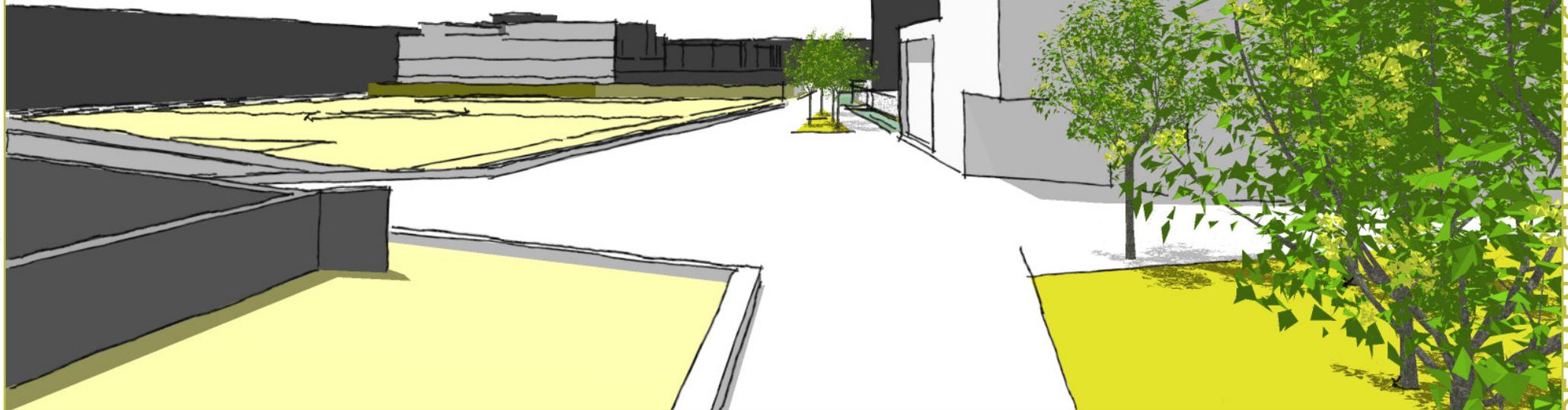
ENVIRONNEMENT

SOCIO-ECONOMIQUE

PARTICIPATION

SQUARE DES MARTYRS JUIFS

	surface		prix		Total
	quantité		unitaire		
Dépollution					
démantèlement rue	11601	m ²	10	€/m ²	116 010 €
trottoir (pavés béton)	5027	m ²	75	€/m ²	377 025 €
pelouse	3744	m ²	6.5	€/m ²	24 336 €
arbres	19	p	800	€/p	15 200 €
éclairage	68	p	2500	€/p	170 000 €
bancs lineaires	107	m	355	€/mc	37 985 €
potelets	68	p	120	€/p	8 160 €
wadis	800	m ²	7.5	€/m ²	6 000 €
Total					754 716 €
Imprévus (15%)					113 207 €
total aménagement					867 923 €
TVA réaménagement (21%)					182 264 €
Honoraires bureau d'étude (10%)					86 792 €
TVA sur honoraires (21%)					18 226 €
TOTAL GLOBAL					1 155 206 €



SQUARE DES MARTYRS JUIFS

RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

Liaison piétonne AVANT



Liaison piétonne APRES - exemple



LOGEMENTS

INFRASTRUCTURES

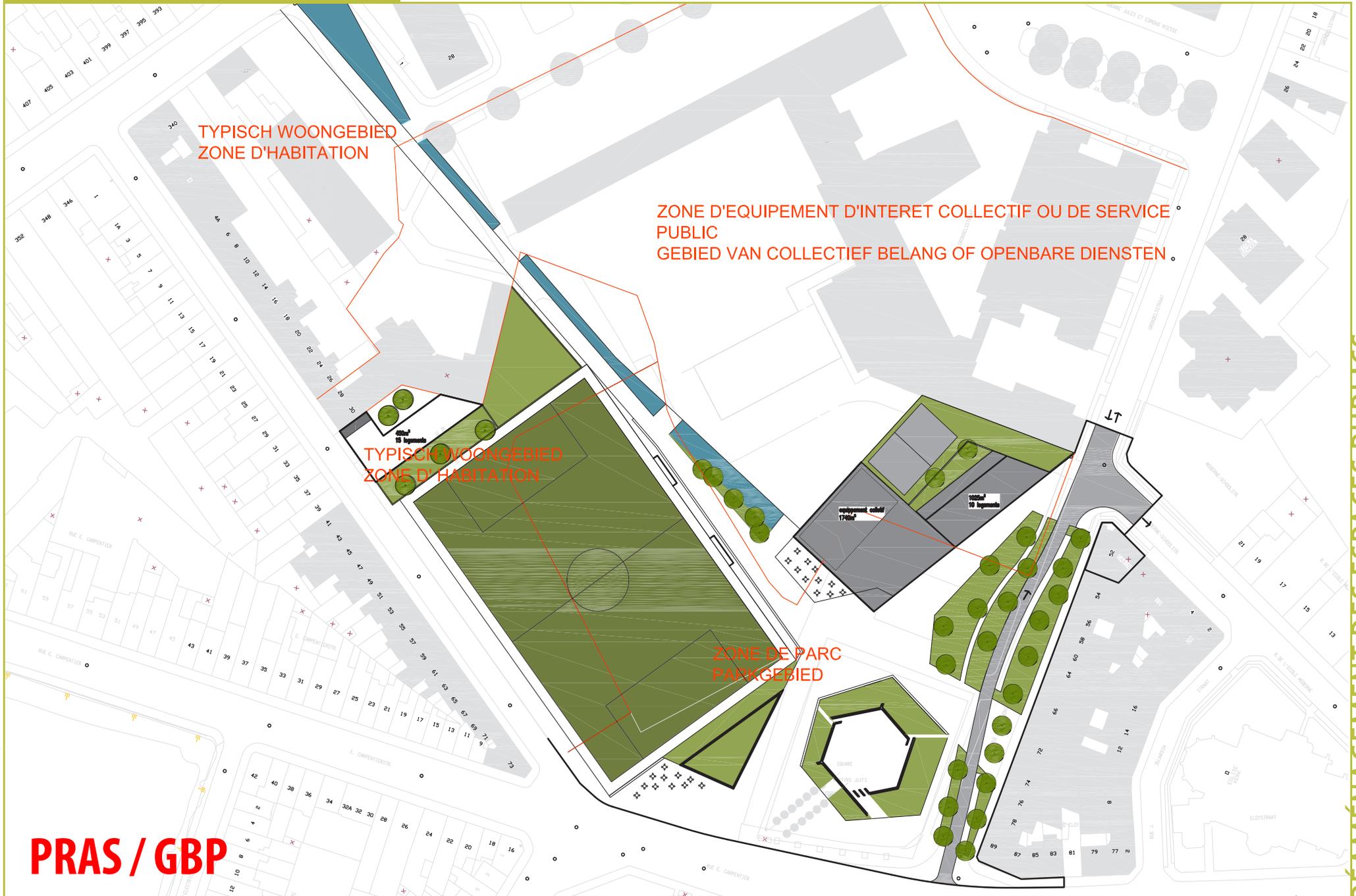
ESPACE PUBLIC

ENVIRONNEMENT

SOCIO-ECONOMIQUE

PARTICIPATION

SQUARE DES MARTYRS JUIFS



SumResearch

Fiché réalisé en août 2010 par

RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

LOGEMENTS	INFRASTRUCTURES	ESPACE PUBLIC	ENVIRONNEMENT	SOCIO-ECONOMIQUE	PARTICIPATION
-----------	-----------------	---------------	---------------	------------------	---------------

SQUARE DES MARTYRS JUIFS

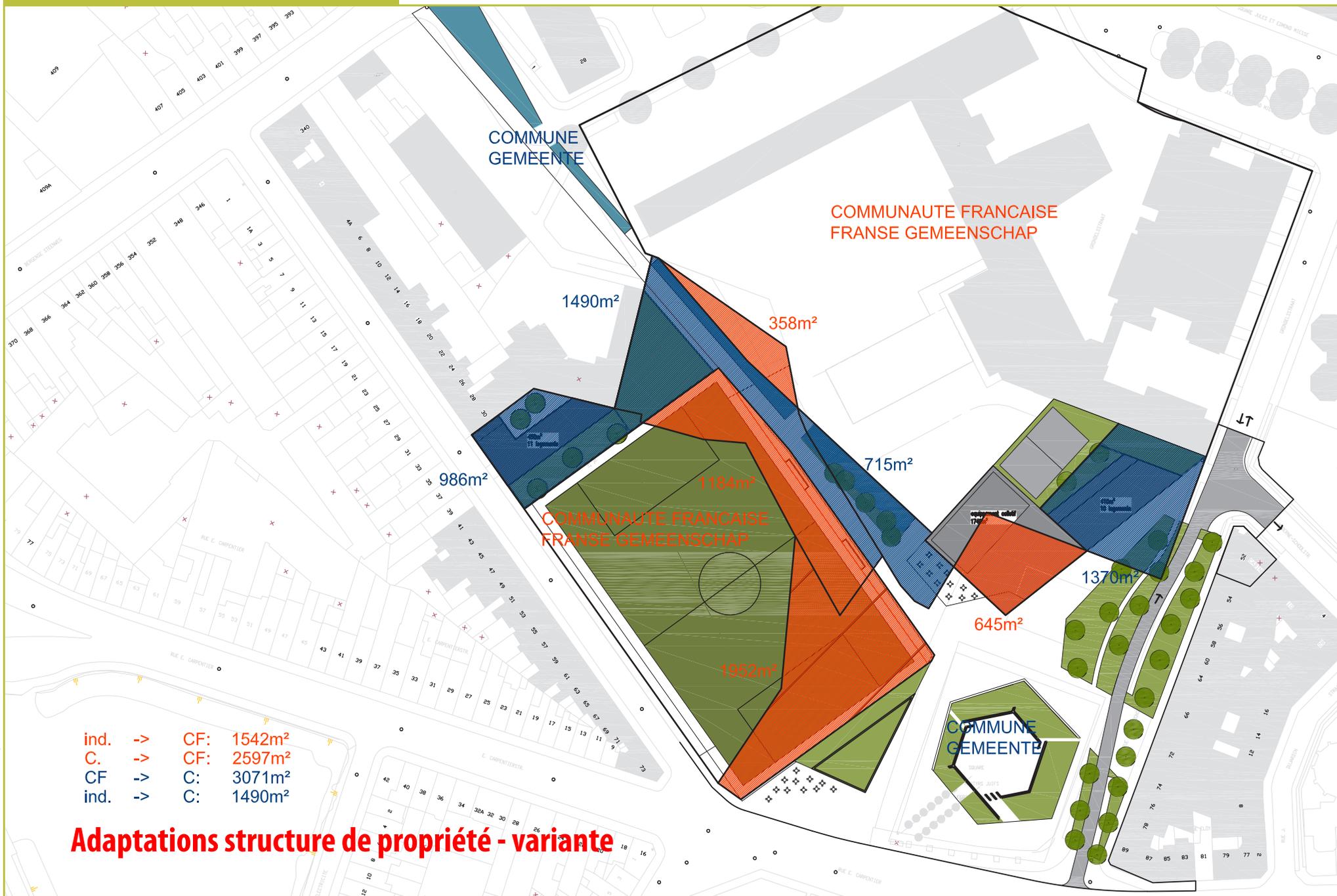
RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS



ind.	->	CF:	1542m ²
C.	->	CF:	1952m ²
CF	->	C:	4111m ²
ind.	->	C:	1490m ²

Adaptations structure de propriété

SQUARE DES MARTYRS JUIFS



Fichérialisée en aout 2010 par SumResearch

RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

LOGEMENTS

INFRASTRUCTURES

ESPACE PUBLIC

ENVIRONNEMENT

SOCIO-ECONOMIQUE

PARTICIPATION

ILOT ALBERT - MAILLAGE VERT**PRIORITAIRE**

N° PROJET :	ADRESSE:	SITUATION EXISTANTE:	ETAT:	STATUT DES VOIRIES:	USAGE ACTUEL:
3.1b	Zone en intérieur d'îlot, derrière les tours Albert et le square Miesse	espaces indéfinis, espaces verts et aires de repos, voiries, zone polluée	dégradé	domaine public, espaces extérieurs de l'école	chemins piétons et voiries

DESCRIPTION SITUATION EXISTANTE

Ce vaste îlot est actuellement une zone hybride comprenant des constructions modernes élevées, des logements sociaux et une école. Les espaces ouverts ne sont pas clairement définis; les espaces verts n'apportent pas de réelle plus-value et ne sont pas perçus comme de véritables aires de repos. La propreté pose problème.

**DESCRIPTION PROJET**

Le projet a comme objectif la revalorisation de l'espace public par :

- l'aménagement des cheminements piétons spontanés en de véritables chemins lisibles et de qualité
- la création d'espaces verts de qualité en liaison directe avec les logements
- l'aménagement d'un maillon du nouveau réseau aquifère de surface



ILOT ALBERT - MAILLAGE VERT**PRIORITAIRE**

SUPERFICIE:	TYPE DE PROJET:	MATÉRIAUX:	INTERVENANTS FINANCIERS:	PARTENAIRES PRIVÉS	ESTIMATION GLOBALE:
9610 m ²	aménagement d'un parc	dalles béton, pelouse	Service Public Fédéral Mobilité et Transports	A voir pour projet logement attentant	1 102 079 €

Pour mémoire, une partie du site fait aujourd'hui l'objet d'un problème important de pollution. Une proposition d'assainissement du terrain a été effectuée en 2007 et la solution la moins élevée est estimée à : 807 914 €.

De nouvelles analyses doivent aujourd'hui être effectuées. Suite à cela, une nouvelle proposition devra être faite pour l'assainissement du terrain.

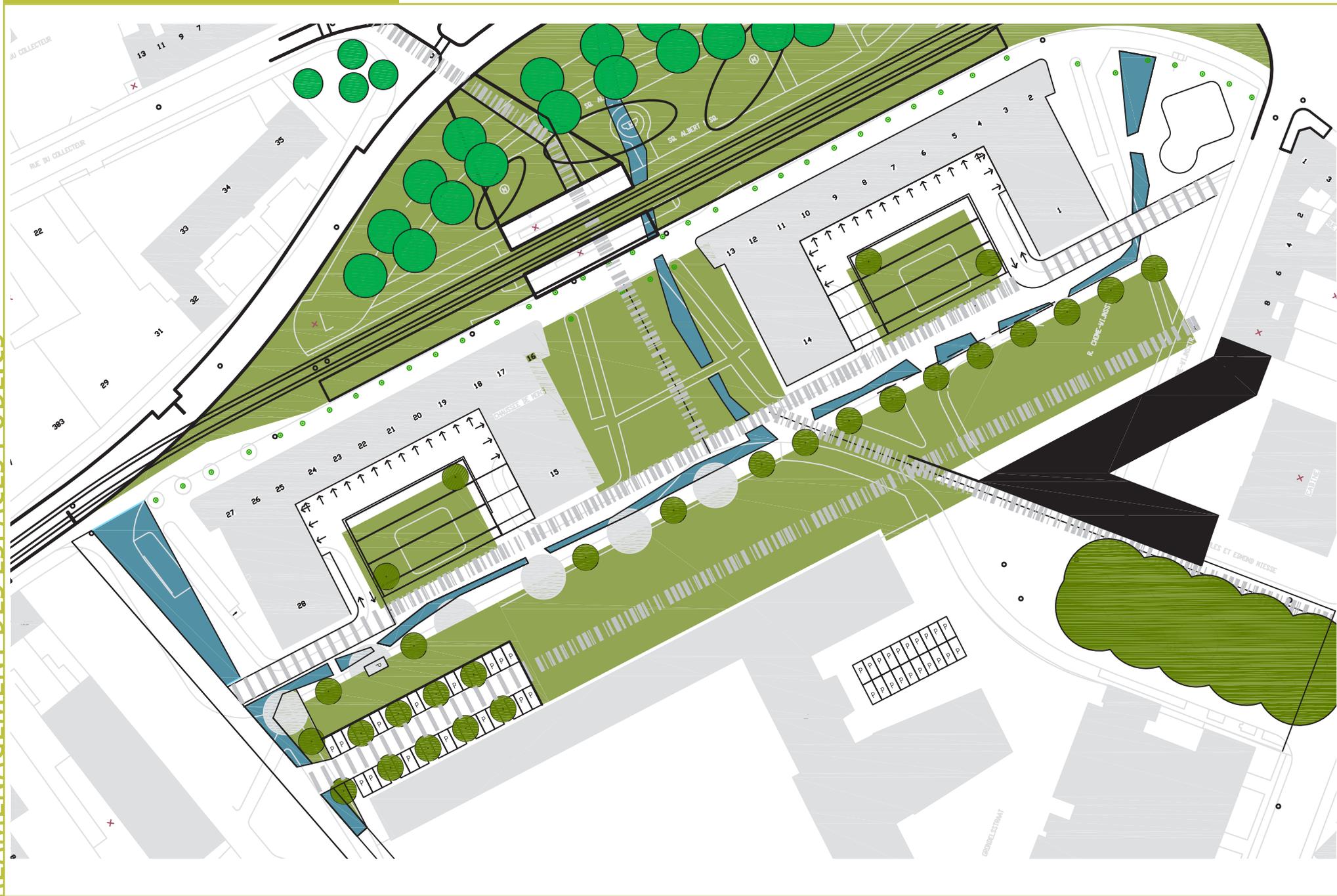
Ce coût n'est pas pris en compte dans l'estimation ci-jointe.

	surface quantité		prix unitaire		Total
démantèlement rue	5000	m ²	10	€/m ²	50 000 €
Dépollution					
cheminement (pavés béton)	2471	m ²	75	€/m ²	185 325 €
voirie	2398	m ²	55	€/m ²	131 890 €
pelouse	7645	m ²	6.5	€/m ²	49 693 €
arbres	15	p	800	€/p	12 000 €
éclairage	25	p	2500	€/p	62 500 €
bancs	7	p	2000	€/p	14 000 €
potelets	50	p	120	€/p	6 000 €
skatebowl	1	p			pm
wadis	740	m ²	7.5	€/m ²	5 550 €
Jardins tours albert					203 050 €
Total					720 008 €
Imprévis (15%)					108 001 €
total aménagement					828 009 €
TVA réaménagement (21%)					173 882 €
Honoraires bureau d'étude (10%)					82 801 €
TVA sur honoraires (21%)					17 388 €
TOTAL GLOBAL					1 102 079 €



ILOT ALBERT - MAILLAGE VERT

RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS



LOGEMENTS

INFRASTRUCTURES

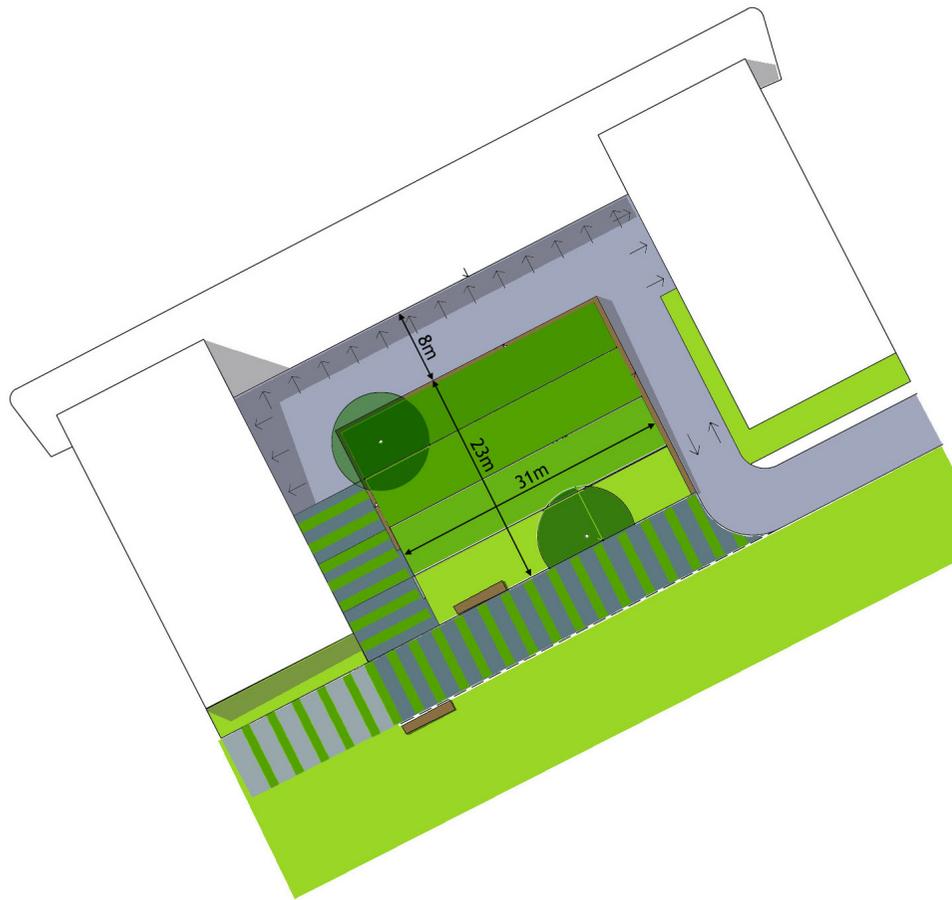
ESPACE PUBLIC

ENVIRONNEMENT

SOCIO-ECONOMIQUE

PARTICIPATION

ILOT ALBERT - MAILLAGE VERT



Fiché réalisé en août 2010 par **Sum Research**

réaménagement des cours de l'immeuble Albert

RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

LOGEMENTS

INFRASTRUCTURES

ESPACE PUBLIC

ENVIRONNEMENT

SOCIO-ECONOMIQUE

PARTICIPATION

ABORDS TOUR DES GOUJONS**PRIORITAIRE**

N° PROJET :	ADRESSE:	SITUATION EXISTANTE:	ETAT:	STATUT DES VOIRIES:	USAGE ACTUEL:
3.2	rue des Goujons	parvis de la tour des Goujons - dalle du parking	dégradé	propriété du Foyer Anderlechtois	stationnement et zone de recul

DESCRIPTION SITUATION EXISTANTE

La dalle du parking de l'immeuble des Goujons, surélevée par rapport au niveau de la rue, est aujourd'hui utilisée comme parking à ciel ouvert. Cette surélévation forme une rupture entre l'immeuble de logements et le quartier. La dalle du parking crée un mur aveugle le long de la rue des Goujons. Le lieu complètement minéral, triste et inhospitalier.

DESCRIPTION PROJET

L'intervention nécessite la cession du terrain à la Commune par bail emphytéotique de minimum 27 ans. Le projet prévoit le réaménagement des abords de la tour. Il vise à:

- améliorer la relation entre la tour et le quartier en créant une douce transition entre la voirie et les entrées de l'immeuble
- créer un lieu agréable et à l'échelle humaine
- créer un espace au quartier permettant d'accueillir diverses activités: rencontre, pause-café..
- accueillir sur la dalle d'autres activités (potagers, ...)



ABORDS TOUR DES GOUJONS**PRIORITAIRE**

SUPERFICIE:

2 370 m²

TYPE DE PROJET:

réaménagement d'espace public

MATÉRIAUX:

escaliers en béton

INTERVENANTS FINANCIERS:

Région, Commune

PARTENAIRES PRIVÉS

Aucun

ESTIMATION GLOBALE:

157 773 €**ESTIMATION**

	surface rez/unité	surface étage	surface sous toit	surface utile	quantité aantal	prix unitaire/unité	Total
escalier béton	150.00	0.00	0.00	150.00	m ²	550	€/m ² 82 500.00 €
Jardin	525.00	0.00	0.00	525.00	m ²	50	€/m ² 26 250.00 €
Imprévus (10%)							10 875.00 €
Total Construction							119 625.00 €
TVA construction (21%)							25 121.25 €
Honoraires architecte (7%)							8 373.75 €
Honoraires stabilité, VC, ... (2%)							2 392.50 €
TVA sur les honoraires (21%)							2 260.91 €
TOTAL GLOBAL							157 773.41 €

PARC DES GOUJONS**PRIORITAIRE**

N° PROJET :	ADRESSE:	SITUATION EXISTANTE:	ETAT:	STATUT DES VOIRIES:	USAGE ACTUEL:
3.3	Rue des Goujons entre la rue Carpentier et la tour des Goujons	parc de quartier	moyen à bon	/	parc

DESCRIPTION SITUATION EXISTANTE

Le parc des Goujons a été aménagé en un espace vert ludique avec de nombreux sentiers. Sa localisation abritée en fait un lieu agréable tant pour les enfants que les personnes âgées. Ce parc ne comporte pourtant pas beaucoup d'éléments de jeux. Il est clôturé mais ne dispose pas d'une liaison directe avec les tours de logement social.

DESCRIPTION PROJET

L'opération nécessite la cession du terrain à la commune par bail emphytéotique de minimum 27 ans. Le projet prévoit une légère rénovation afin de mieux correspondre aux attentes du public actuel. Ces aménagements complémentaires feront l'objet d'une procédure de participation avec les habitants. Les éléments suivants sont prévus:

- toboggans et jeux
- nouvel accès vers la tour des Goujons



PARC DES GOUJONS**PRIORITAIRE**

SUPERFICIE:	TYPE DE PROJET:	MATÉRIAUX:	INTERVENANTS FINANCIERS:	PARTENAIRES PRIVÉS	ESTIMATION GLOBALE:
7 700 m ²	amélioration espace public	/	Service Public Fédéral Mobilité et Transports		120.423,00 €



RUE DES GOUJONS**PRIORITAIRE**

N° PROJET :	ADRESSE:	SITUATION EXISTANTE:	ETAT:	STATUT DES VOIRIES:	USAGE ACTUEL:
3.4	Rue des Goujons, tronçon compris entre la rue de l'Ecole Moderne et la rue Carpentier	voirie double sens	légèrement dégradée à bon état	voirie communale	stationnement latéral de chaque côté

DESCRIPTION SITUATION EXISTANTE

La voirie est aujourd'hui dans un état correct mais n'offre aucune qualité au quartier. L'îlot situé à l'est de la rue des Goujons est totalement bâti et comprend de nombreux logements sans jardin.

DESCRIPTION PROJET

Le nouvel aménagement prévoit d'offrir aux habitants un environnement plus agréable par l'aménagement d'une bande de jardinets avants. De l'autre côté de la voirie, la voirie se raccorde au nouvel aménagement du square des Martyrs Juifs.



RUE DES GOUJONS**PRIORITAIRE**

SUPERFICIE:

1752 m²

TYPE DE PROJET:

réaménagement d'espace public

MATÉRIAUX:

asphalte, béton et gazon

INTERVENANTS FINANCIERS:

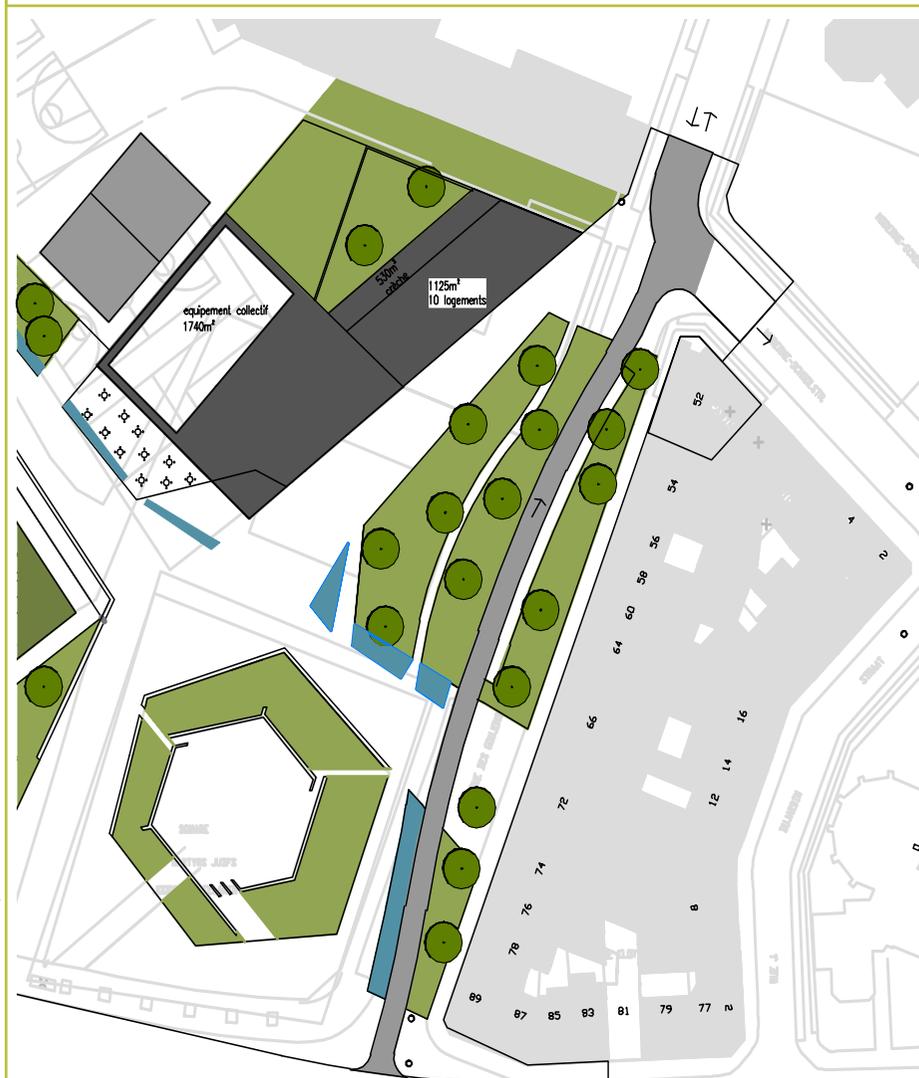
Région, Commune

PARTENAIRES PRIVÉS

ESTIMATION GLOBALE:

largeur

long

**ESTIMATION**

	largeur	longueur	surface quantité	prix unitaire	Total
dépollution					
démantèlement rue	15.2	146	2219.2 m ²	10 €/m ²	22 192.00 €
trottoir (pavés béton)			976 m ²	50 €/m ²	48 800.00 €
bordures	0.2	292	58.4 lm	60 €/lm	3 504.00 €
voirie (asphalte)	3.5		725 m ²	55 €/m ²	39 875.00 €
parking			106 m ²	50 €/m ²	5 300.00 €
arbres			14	800 €/p	11 200.00 €
éclairage			10	2500 €/p	25 000.00 €
bancs			0	750 €/p	0.00 €
potelets			8	50 €/p	400.00 €
wadi			78	30 €/m ²	
pelouse			276 m ²	30 €/m ²	8 280.00 €
Total rue					164 551.00 €
Imprévus (15%)					24 682.65 €
total aménagement					189 233.65 €
TVA réaménagement (21%)					39 739.07 €
Honoraires bureau d'étude (10%)					18 923.37 €
TVA sur honoraires (21%)					3 973.91 €
TOTAL GLOBAL					251 869.99 €

LOGEMENTS

INFRASTRUCTURES

ESPACE PUBLIC

ENVIRONNEMENT

SOCIO-ECONOMIQUE

PARTICIPATION

EMBELLISSEMENT FAÇADES**PRIORITAIRE**

N° PROJET :

ADRESSE:

SITUATION EXISTANTE:

ETAT:

STATUT DES VOIRIES:

USAGE ACTUEL:

3.5**DESCRIPTION SITUATION EXISTANTE**

Un certain nombre de façades du quartier sont en mauvais état et nécessitent une rénovation. Ces façades ont un impact non négligeable sur le quartier et leur rénovation contribuerait à l'amélioration du cadre de vie.

DESCRIPTION PROJET

Le projet prévoit une majoration des primes régionales à l'embellissement des façades. Il concerne les façades comprises dans le périmètre opérationnel du contrat de quartier.

Le budget permettra l'embellissement d'environ 50 façades.



EMBELLISSEMENT FAÇADES

PRIORITAIRE

SUPERFICIE:

TYPE DE PROJET:

MATÉRIAUX:

INTERVENANTS FINANCIERS:

PARTENAIRES PRIVÉS

ESTIMATION GLOBALE:

Région, Commune

€ 25.000

Sum Research

Fiche réalisée en août 2010 par

RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

LOGEMENTS

INFRASTRUCTURES

ESPACE PUBLIC

ENVIRONNEMENT

SOCIO-ECONOMIQUE

PARTICIPATION

PARC CRICKX**PRIORITAIRE**

N° PROJET :	ADRESSE:	SITUATION EXISTANTE:	ETAT:	STATUT DES VOIRIES:	USAGE ACTUEL:
3.6	rue Carpentier - rue de l'Electricité	Parc	Bon état mais éclairage inexistant	parc appartenant à la Commune	détente et promenade, jeux parc sous-utilisé

DESCRIPTION SITUATION EXISTANTE

Le parc actuel est sous-utilisé et sous-équipé. Ses accès sont peu valorisés et l'éclairage inexistant en fait un lieu fortement insécurisé en soirée. Il n'abrite pratiquement pas de jeux pour petits enfants.

DESCRIPTION PROJET

Le projet prévoit l'installation d'un éclairage public ainsi que de jeux pour petits enfants, ce qui permettrait d'améliorer l'usage et la sécurité du parc. Toutefois, à terme, il serait intéressant de revoir entièrement l'aménagement du parc et ses accès par la conception d'un projet global de réaménagement, par exemple dans le cadre du futur maillage "jeux" en cours par Bruxelles-Environnement.



PARC CRICKX**PRIORITAIRE**

SUPERFICIE:

TYPE DE PROJET:

MATÉRIAUX:

INTERVENANTS FINANCIERS:

PARTENAIRES PRIVÉS

ESTIMATION GLOBALE:

équipement d'espace public -
mobilier urbain

Service Public Fédéral Mobilité et Transports

€ 170.423

Le budget prévoit:

- l'installation de jeux pour petits enfants: 120.423,00 €
- l'installation d'un éclairage public: 50.000,00 €
- Total: 170.423,00 €



PLACE DES GOUJONS**RESERVE**

N° PROJET :	ADRESSE:	SITUATION EXISTANTE:	ETAT:	STATUT DES VOIRIES:	USAGE ACTUEL:
3.7	Angle rue des Goujons - rue Dr Kuborn	carrefour en asphalte et espaces verts résiduels	dégradé	voiries communales	trafic de transit - stationnement

DESCRIPTION SITUATION EXISTANTE

La place présente aujourd'hui un aspect dégradé et inhospitalier et est dominée par la circulation automobile. Des petits îlots verts résiduels et sans qualité sont séparés par de larges voiries asphaltées.

DESCRIPTION PROJET

Le nouvel aménagement vise avant tout une réappropriation et une réutilisation de l'espace public par les habitants.

- la circulation automobile est concentrée en bordure de l'espace public au sud, à l'est et à l'ouest de la place. Le passage sous le pont se fait alors sous une seule arche à double sens.
- un vaste espace public est ainsi créé, relié aux nouveaux logements construits au nord de la place.
- l'espace sera aménagé dans un mélange de minéral et de verdure en maintenant les arbres existants et avec des noues à ciel ouvert qui récupéreront les eaux de pluie.
- des écrans anti-bruits peuvent être prévus le long du chemin de fer



PLACE DES GOUJONS**RESERVE**

SUPERFICIE:

4 055 m²

TYPE DE PROJET:

réaménagement d'espace public
avec récupération des eaux de
pluie

MATÉRIAUX:

asphalte, pavés, béton, gazon, arbres,
mobilier

INTERVENANTS FINANCIERS:

Région, Commune

PARTENAIRES PRIVÉS

ESTIMATION GLOBALE:

€ 451.897**ESTIMATION**

	surface quantité		prix unitaire		Total
dépollution	7063	m ²			
démantèlement rue	4055	m ²	10	€/m ²	40 550 €
place	1891	m ²	75	€/m ²	141 825 €
voirie	1025	m ²	55	€/m ²	56 375 €
pelouse	748	m ²	6.5	€/m ²	4 862 €
arbres	2	p	800	€/p	1 600 €
éclairage	10	p	2500	€/p	25 000 €
bancs	3	p	750	€/p	2 250 €
potelets	92	p	120	€/p	11 040 €
wadis	391	m ²	30	€/m ²	11 730 €
Total					295 232 €
Imprévis (15%)					44 285 €
total aménagement					339 517 €
TVA réaménagement (21%)					71 299 €
Honoraires bureau d'étude (10%)					33 952 €
TVA sur honoraires (21%)					7 130 €
TOTAL GLOBAL					451 897 €

Remarque: Le cas échéant, les écrans anti-bruit seront pris en charge par la SNCB (cf. quartier de La Roue)

RUE DES GOUJONS**RESERVE**

N° PROJET :	ADRESSE:	SITUATION EXISTANTE:	ETAT:	STATUT DES VOIRIES:	USAGE ACTUEL:
3.8	rue des Goujons, tronçon compris entre la place des Goujons et le Parc des Goujons	voirie à sens unique	dégradé	voirie communale	double stationnement latéral

DESCRIPTION SITUATION EXISTANTE

La rue présente aujourd'hui un aménagement négligé et contribue à l'image négative du quartier. De plus, la largeur de la voirie permet des vitesses élevées et génère de l'insécurité pour les habitants.

DESCRIPTION PROJET

Le projet prévoit de réduire la voirie à 3,50 m en maintenant du stationnement de chaque côté. Du côté ouest, un fossé à ciel ouvert est prévu qui s'intègre dans le nouveau réseau de gestion durable de l'eau pour l'ensemble du quartier. Ce fossé permettra de récupérer l'eau de pluie qui s'écoule des trottoirs, de la voirie, des bandes de stationnement, des toitures et de l'ensemble des surfaces minérales.



RUE DES GOUJONS**RESERVE**

SUPERFICIE:

3040 m²

TYPE DE PROJET:

réaménagement d'espace public

MATÉRIAUX:

asphalte, dalles de béton

INTERVENANTS FINANCIERS:

Région, Commune

PARTENAIRES PRIVÉS

aucun

ESTIMATION GLOBALE:

€ 432.408

Budget de réalisation du projet de réaménagement

	largeur	longueur	surface quantité		prix unitaire	Total
RUE DES GOUJONS						
démantèlement rue	16	190	3040	m ²	10	€ /m ² 30 400.00 €
trottoir (pavés béton)	7	400	2800	m ²	50	€ /m ² 140 000.00 €
bordures	1	400	400	lm	60	€ /lm 24 000.00 €
voirie (asphalte)	8	190	1520	m ²	55	€ /m ² 83 600.00 €
wadis			150	m ²	30	€ /m ² 4 500.00 €
arbres			0		800	€/p 0.00 €
éclairage			0		2500	€/p 0.00 €
bancs			0		750	€/p 0.00 €
potelets			0		50	€/p 0.00 €
poubelles			0		835	€/p 0.00 €
Total rue						282 500.00 €
Imprévus (15%)						42 375.00 €
total aménagement						324 875.00 €
TVA réaménagement (21%)						68 223.75 €
Honoraires bureau d'étude (10%)						32 487.50 €
TVA sur honoraires (21%)						6 822.38 €
TOTAL GLOBAL						432 408.63 €



RUE DU CONSTRUCTEUR**RESERVE**

N° PROJET :	ADRESSE:	SITUATION EXISTANTE:	ETAT:	STATUT DES VOIRIES:	USAGE ACTUEL:
3.9	rue du Constructeur	rue peu fréquentée à double sens	voirie et trottoirs en mauvais état	voirie communale	trafic de transit et stationnement de chaque côté

DESCRIPTION SITUATION EXISTANTE

La rue présente aujourd'hui un très mauvais état et les trottoirs sont soit en mauvais état, soit inexistant. On n'y trouve aucune plantation.

DESCRIPTION PROJET

Cette rue est vouée à former la nouvelle liaison douce entre le square Albert et la future passerelle prévue afin de rejoindre la station de métro Jacques Brel et le quartier du même nom qui se trouvent de l'autre côté du canal.

- aménagement d'un sens unique, direction square Albert
- réduction de la largeur de la voirie et maintien du stationnement d'un seul côté
- aménagement de larges trottoirs formant une promenade
- aménagement d'une zone verte du côté ensoleillé de la rue (côté SDRB), avec de nouvelles plantations et une noue à ciel ouvert



RUE DU CONSTRUCTEUR**RESERVE**

SUPERFICIE:

1800m²

TYPE DE PROJET:

réaménagement de voirie

MATÉRIAUX:

asphalte, dalles de béton, plantations

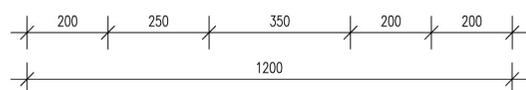
INTERVENANTS FINANCIERS:

Région, commune

PARTENAIRES PRIVÉS

SDRB?

ESTIMATION GLOBALE:

€ 287 486.68

Budget de réalisation du projet de réaménagement

	largeur	longueur	surface quantité		prix unitaire	Total
RUE DU CONSTRUCTEUR						
démantèlement rue	12	150	1800	m ²	10	€ /m ² 18 000.00 €
trottoir (pavés béton)	5	300	1500	m ²	50	€ /m ² 75 000.00 €
bordures	1	300	300	lm	60	€ /lm 18 000.00 €
voirie (asphalte)	5	150	750	m ²	55	€ /m ² 41 250.00 €
arbres			8		800	€/p 6 400.00 €
éclairage			11		2500	€/p 27 500.00 €
bancs			0		750	€/p 0.00 €
potelets			0		50	€/p 0.00 €
poubelles			2		835	€/p 1 670.00 €
Total rue						187 820.00 €
Imprévus (15%)						28 173.00 €
total aménagement						215 993.00 €
TVA réaménagement (21%)						45 358.53 €
Honoraires bureau d'étude (10%)						21 599.30 €
TVA sur honoraires (21%)						4 535.85 €
TOTAL GLOBAL						287 486.68 €



ENVIRONNEMENT

PRIORITAIRE



Sum Research

Fiche opgesteld in juni 2010 door

DUURZAAMHEID

LOGEMENTS

INFRASTRUCTURES

ESPACE PUBLIC

ENVIRONNEMENT

SOCIO-ECONOMIQUE

PARTICIPATION

4.1 RÉALISATION D'UN PLAN BLEU**PRIORITAIRE**

Il ressort des pré-études spatiales et techniques que la réalisation d'un plan exemplaire de gestion de l'eau dans le quartier Canal Midi est en principe faisable. Le quartier dispose en effet d'une série d'atouts:

- Présence de deux cours d'eau (canal et Senne), qui peuvent recevoir les précipitations et ce via un écoulement ralenti
- Possibilités pour une bonne intégration du système aquifère dans le quartier, vu les espaces disponibles.
- Opportunités d'intégrer, sans coûts supplémentaires importants, la mise en oeuvre du système aquifère dans les projets de réaménagement ressortant du domaine public.

Le projet prévoit l'aménagement d'un réseau bleu traversant le quartier et mis en oeuvre au travers des nouveaux espaces publics, par la création de noues et de fossés à ciel ouvert.

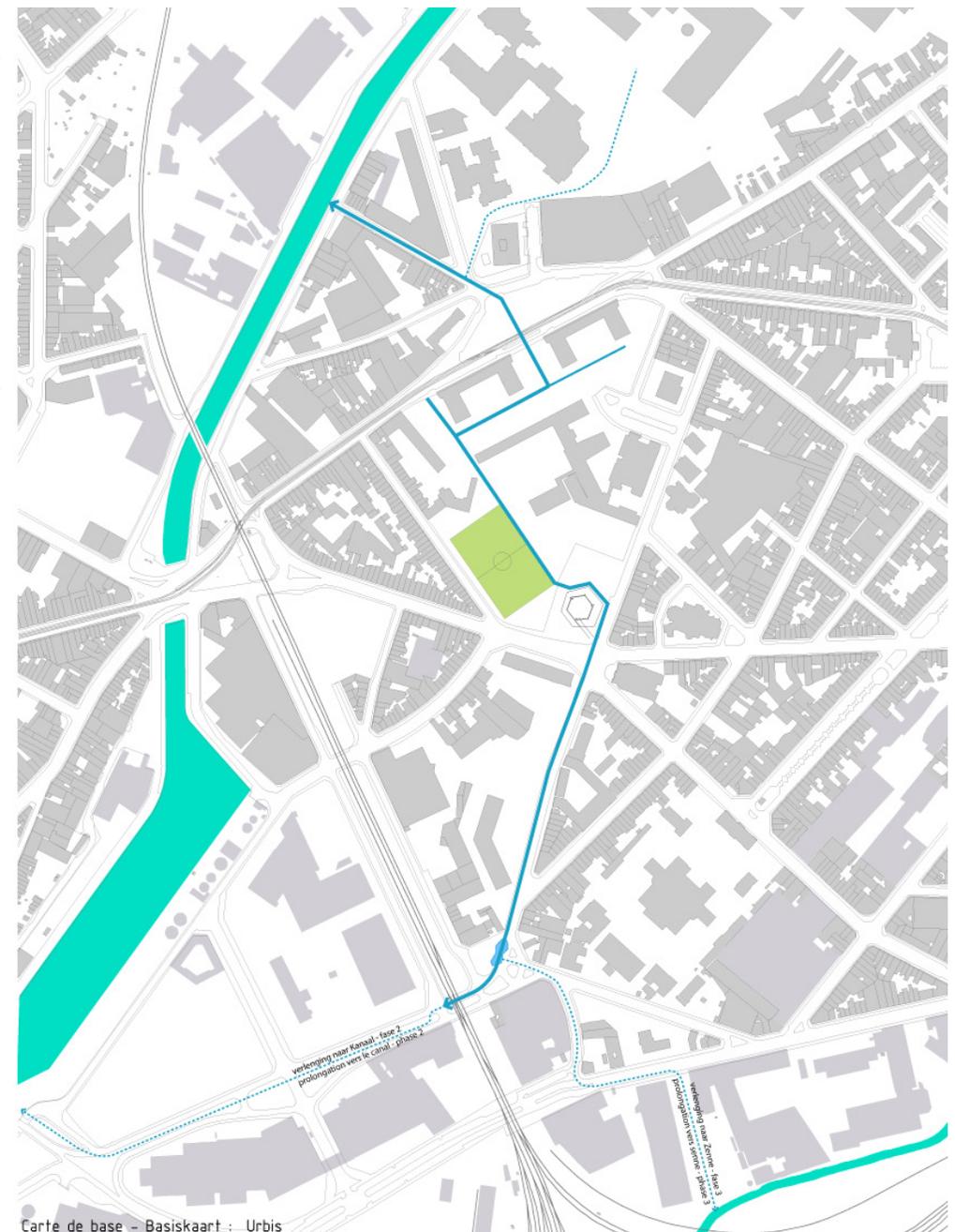
Les objectifs suivants seront à la base du plan de gestion de l'eau:

- la prévention des inondations
- la création d'un système aquifère continu, pour recueillir les précipitations, assurer leur infiltration, écoulement et évacuation ;
- la contribution qualitative du système aquifère aux caractéristiques paysagères et urbanistiques, qui sera développée de manière optimale, selon les principes décrits;
- l'utilisation du système aquifère comme vecteur de développement de la nature;
- la référence à la présence historique de l'eau dans le quartier;
- Le plan servira également de base conceptuelle aux différents projets de réaménagement de l'espace public.

La mise en oeuvre du réseau bleu nécessite des études préliminaires:

1. Collecte des données de base:

- prise de connaissance du schéma directeur et des intentions pour l'îlot Albert
- données topographiques
- études de sols
- système aquifère actuel
- données urbanistiques
- aspects juridiques



RÉALISATION D'UN PLAN BLEU**PRIORITAIRE**

2.- autorisations et réglementation

- inventaire du cadre législatif
- rencontres avec les différentes autorités concernées (gestionnaires des réseaux, service urbanisme, etc.)

ESTIMATION GLOBALE:

30 000 €

3. Valorisation des eaux de pluie à l'échelle des bâtiments (grands immeubles)

- analyse des possibilités de valorisation des eaux de pluie auprès des principaux utilisateurs potentiels (écoles, logements sociaux, blanchisseries et lavoirs automatiques, service des espaces verts, services de nettoyage, services incendie, ...)
- calcul des capacités de captage et stockage

4. Conception technique du système aquifère

- définition des données de base : débits, superficies, ...
- calcul des capacités d'infiltration
- calcul des capacités de tampon (buffer)
- calcul de l'écoulement (ralenti)
- calcul des capacités d'évacuation lors de débits exceptionnels (périodicité séculaire)
- possibilités pour l'écoulement gravitaire

5. Détermination des paramètres conceptuels pour les différents projets d'aménagement de l'espace public

- type profil
- caractéristiques conceptuelles
- budget indicatif

budget estimé 30 000 Euro

Remarque: Ce type d'aménagement nécessite des actions de sensibilisations vis-à-vis de la population ainsi que vis-à-vis des services concernés par l'entretien, afin de bien faire comprendre l'intérêt d'un tel réseau.



4.2 RÉALISATION D'UN PLAN ÉNERGIE**PRIORITAIRE****Mise en oeuvre d'un réseau énergie**

L'étude technique préliminaire a mis en avant la possibilité de réaliser des économies d'énergie par la réalisation d'un réseau d'énergie basé sur un système de chaufferie centralisée (chauffage urbain). L'étude devra étayer le business case des aspects technique et économique tout en testant la faisabilité opérationnelle.

Objectifs de l'étude:

- une plus-value économique et écologique par la centralisation de la production de chaleur et sa distribution via un réseau;
- la détermination des systèmes de chauffage sur base de critères économiques et écologiques;
- le rassemblement des différents partenaires opérationnels autour d'un modèle économique;
- la définition d'un modèle financier permettant de générer des moyens de financement (partiel) des campagnes d'isolation.

1 : collecte des données de base

- Identification des partenaires
- Données: consommations énergétiques, superficies, ...
- Données liées à la construction et l'état physique des bâtiments
- Prise de connaissance de l'étude préliminaire

2 : étude technico-financière, élément de base du businessplan

- Calcul du modèle énergétique pour les différentes phases: capacités de production, consommation, investissement, coûts énergétiques, réduction CO2, amortissement, ...

3 : élaboration d'un businessplan

- profil ESCO
- rôle des différents partenaires
- proposition de structure
- proposition de modèle économique
- proposition de modèle financier

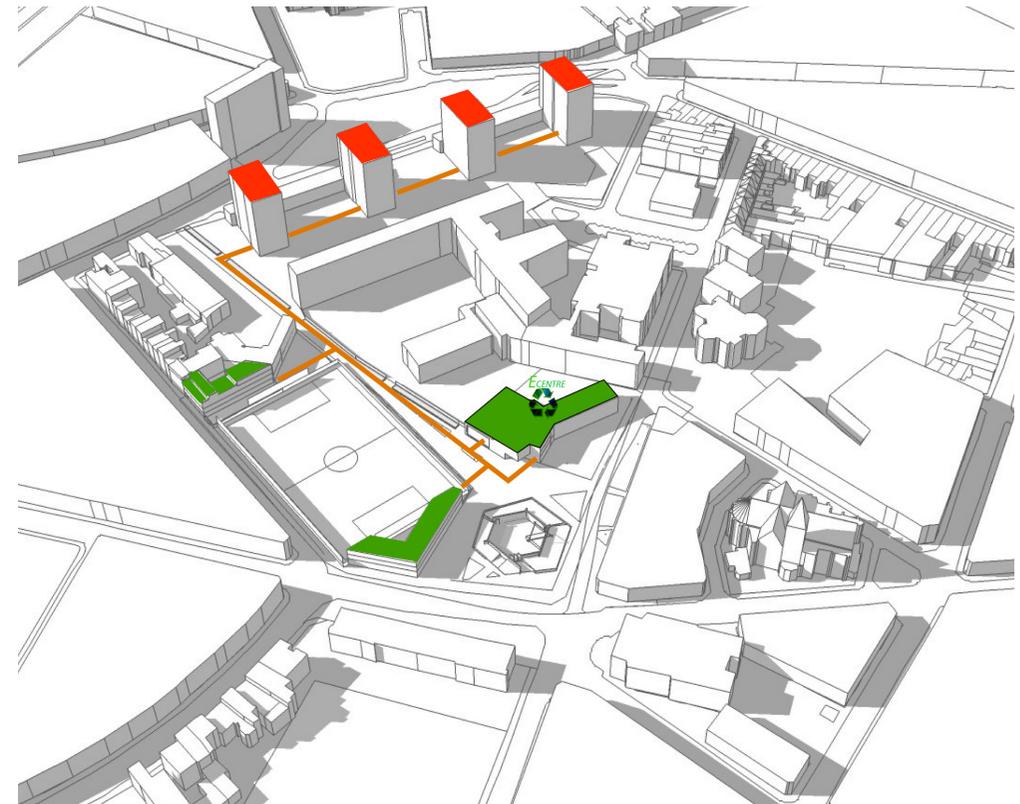
4: étude de faisabilité

- la recherche active et la réunion des partenaires nécessaires
- les modifications du modèle économique

5: définition des conditions préliminaires à la conception

- conditions pour la production de chaleur: implantation, exigences techniques et spatiales, ...
- conditions pour le réseau énergie: implantation, exigences techniques, équipement technique pour les bâtiments concernés.

budget estimé 30 000 Euro



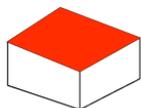
RÉALISATION D'UN PLAN ÉNERGIE

PRIORITAIRE

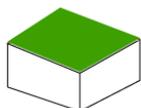


ENERGIE CENTRALE

ENERGIEGRID



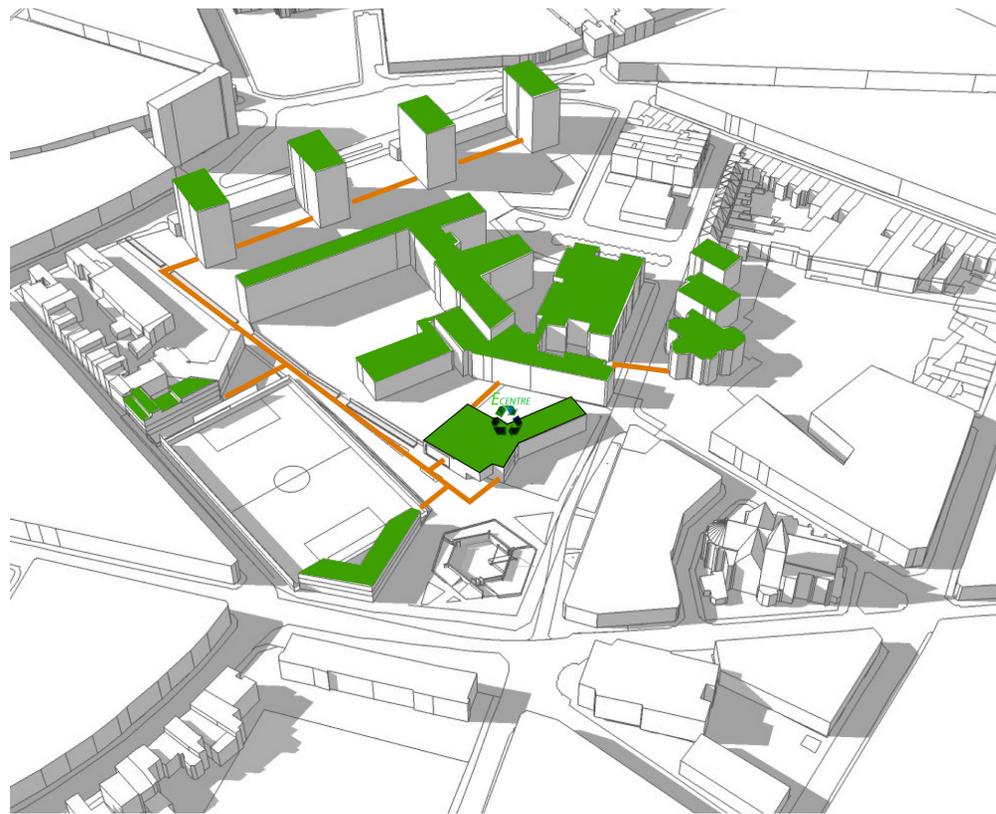
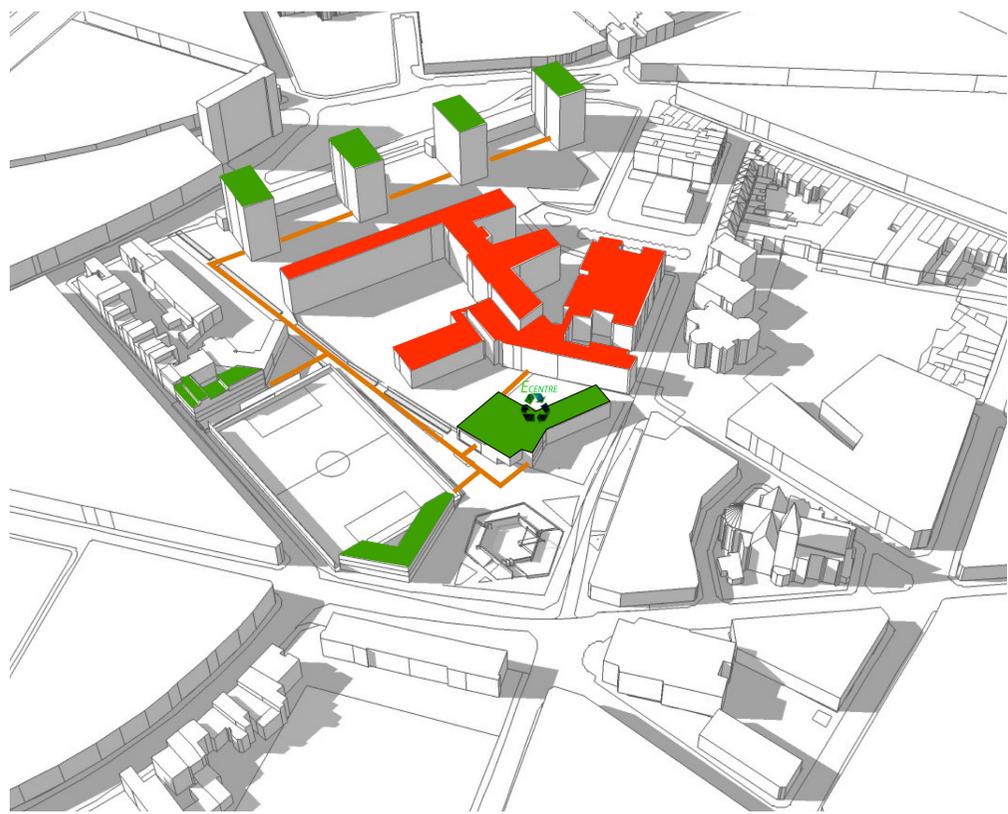
SLECHTE ISOLATIE/ENERGIE PRESTATIES



GOED ISOLATIE/ENERGIE PRESTATIES

ESTIMATION GLOBALE:

30 000 €



Sum Research

Fiche opgesteld in juni 2010 door

DUURZAAMHEID

LOGEMENTS

INFRASTRUCTURES

ESPACE PUBLIC

ENVIRONNEMENT

SOCIO-ECONOMIQUE

PARTICIPATION

4.3 BULLES À VÊTEMENTS ENTERRÉES**PRIORITAIRE**

ESTIMATION GLOBALE:

24 000 €

Le projet prévoit l'implantation de 2 bulles à vêtements enterrées, de préférence 1 aux abords du square Albert I et la seconde aux abords de la place des Goujons.

Le projet devra accompagner l'installation de bulles à déchets par Bruxelles-Propreté.

Il s'agit d'un projet pilote à Anderlecht qui répond à la volonté d'améliorer le cadre de vie et qui est complémentaire au projet de "quartier propre".

Budget pour l'installation d'1 bulle par "Les Petits Riens asbl": 12.000 € TTC
 $2 \times 12.000 = 24.000 \text{ €}$



4.4 DÉPOLLUTION ET ÉTUDES

PRIORITAIRE

ESTIMATION GLOBALE:

519.863 €

L'opération vise à constituer une réserve pour la dépollution de la friche actuellement inaccessible située à l'arrière des logements sociaux du square Albert I.

Le site devra en principe bénéficier du fonds "Brussels Greenfields" qui prévoit la prise en charge de maximum 75 % des coûts de dépollution.

La présente opération prévoit les études de sol nécessaires ainsi que les coûts de dépollution.



OPERATIONS SOCIALES ET ECONOMIQUES



Fiche réalisée en août 2010 par **Sum Research**

LOGEMENTS

INFRASTRUCTURES

ESPACE PUBLIC

ENVIRONNEMENT

SOCIO-ECONOMIQUE

PARTICIPATION

RÉGIE DES QUARTIERS**PRIORITAIRE**

N° OPERATION 5.1	TYPE DE PROJET Insertion socio-professionnelle	GROUPE CIBLE: demandeurs d'emploi émanant du CPAS d'Anderlecht
CONSTATS <p>Dans chaque contrat de quartier sont prévus des travaux sur le domaine public. Une partie de ces travaux sont réalisés dans un cadre d'insertion socio-professionnelle. La Régie des Quartiers d'Anderlecht travaille en étroite collaboration avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> le service ISP du CPAS d'Anderlecht les services techniques de la Commune d'Anderlecht <p>L'amélioration de l'espace public apporte une visibilité rapide dans le périmètre d'un contrat de quartier. Elle génère un sentiment de propreté et de sécurité et reste «en héritage» pour le quartier après le contrat de quartier.</p>	DESCRIPTION DU PROJET: <p>Il s'agit d'un projet de mise au travail dans un cadre ISP. Il concerne la réfection de voiries dans le périmètre du contrat de quartier, et principalement le pavement des trottoirs.</p>	
STRATEGIE / OBJECTIFS <p>L'objectif est de faire coïncider les objets de la Régie des Quartiers d'Anderlecht et les actions du contrat de quartier.</p> <ul style="list-style-type: none"> poursuivre l'insertion socio-professionnelle de personnes bénéficiaires du CPAS aménagement d'espaces publics / pavement de trottoirs dans le périmètre 		

RÉGIE DES QUARTIERS**PRIORITAIRE**

PILOTE:	INTERVENANTS FINANCIERS :	PARTENAIRE(S) :	ETP CREE(S):
Régie des Quartiers d'Anderlecht	Région de Bruxelles-Capitale	CPAS	13 ETP
			ESTIMATION GLOBALE
			635.184,00 €
PLAN FINANCIER ANNUEL:		RESULTATS ATTENDUS:	
		<p>Les résultats attendus sont les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'apprentissage sur chantier • la mise à l'emploi de bénéficiaires du CPAS • la réhabilitation de l'espace public : <ul style="list-style-type: none"> • rues des Marchandises • rue des Matériaux • rue du constructeur • rue du Collecteur • rue Kuborn 	
ACCOMPAGNEMENT - PHASAGE:		CONDITIONS DE REUSSITE:	

AGRICULTURE URBAINE

PRIORITAIRE

<p>N° OPERATION</p> <p>5.2</p>	<p>TYPE DE PROJET</p> <p>Cohésion sociale Formation - insertion socio-professionnelle</p>	<p>GROUPE CIBLE:</p> <ul style="list-style-type: none"> jardiniers professionnels, jardiniers amateurs, et clients des produits de Vert d'Iris. jeunes, en situation de réinsertion socio-professionnelle et demandeurs de formation à l'agriculture écologique urbaine, et personnes qualifiées pour la pratique de l'agriculture urbaine durable et pour l'encadrement.
<p>CONSTATS</p> <p>Le diagnostic a mis en évidence différents besoins dans le quartier auxquels peut tenter de répondre le projet de formation:</p> <ul style="list-style-type: none"> manque de formation et de qualification cadre de vie peu qualitatif, manque de lien avec la nature environnement pollué absence de production alimentaire locale 	<p>DESCRIPTION DU PROJET:</p> <p>Le projet vise à installer des potagers urbains durables à vocation sociale, économique et environnementale dans le périmètre du Contrat de Quartier Canal Midi, et à engager des actions de formation qui faciliteront la gestion de ces espaces pendant et après la période du Contrat de Quartier.</p> <p>L'installation des potagers mixtes (Volet 2) sera progressive entre 2011 et 2014 et fera suite à une étude de faisabilité spécifique à chaque site pressenti (Volet 1a) et à une phase d'animation (Volet 1b). L'installation des sites potagers s'accompagnera d'un programme de formation en partenariat avec des acteurs spécialisés de la réinsertion socio-professionnelle et de la formation au jardinage écologique (Volet 3). La formation par le travail des personnes en réinsertion concernera plus de 200 semestres en équivalent temps plein et s'articulera entre les sites du périmètre Canal Midi et un site localisé à Neerpede. Le projet, qui comporte également un programme d'investissement et le recrutement de personnel d'encadrement, sera orienté vers une approche d'économie sociale coordonnée par la coopérative Vert d'Iris (SCRL-FS).</p>	
<p>STRATEGIE / OBJECTIFS</p> <p>Le projet vise à installer des potagers urbains durables à vocation sociale, économique et environnementale dans le périmètre du Contrat de Quartier Canal Midi, et à engager des actions de formation qui faciliteront la gestion de ces espaces pendant et après la période du Contrat de Quartier.</p> <p>Ces espaces offriront 4 différents types de contributions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Des opportunités d'implication et d'éducation des résidents locaux L'approvisionnement des commerces locaux (épiceries, restaurants, cantines, paniers) et des particuliers en fruits et légumes frais de qualité biologique, produits localement. L'exploitation durable et la modernisation du patrimoine attaché à l'agriculture urbaine. Une valeur ajoutée économique et des emplois, nécessaires à la pérennisation des activités créées. 	<p>Le projet fournira de multiples opportunités d'implication et d'éducation des résidents locaux, approvisionnera la demande alimentaire locale et régionale en produits frais de qualité, générera de la valeur ajoutée économique et des emplois pérennes, et créera des îlots d'agro-biodiversité urbaine à fort impact social, économique et environnemental. Il produira des références d'exploitation durable et innovante de ressources locales dans un contexte de revitalisation urbaine.</p> <p>Le projet sera associé aux autres projets mis en oeuvre dans le contrat de quartier et en particulier à la création du réseau bleu et au projet de sensibilisation des habitants. La visibilité du projet sera garantie par l'installation des bureaux dans une nouvelle infrastructure à l'arrière des logements sociaux du square Albert I.</p>	

AGRICULTURE URBAINE**PRIORITAIRE**

PILOTE: Eco-Innovation	INTERVENANTS FINANCIERS : Région de Bruxelles-Capitale, commune	PARTENAIRE(S) : Mission Locale - CPAS - Actiris - CRABE	ETP CREE(S): 10
			ESTIMATION GLOBALE 499.156,00 €

PLAN FINANCIER ANNUEL:

Poste budgétaire	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Total
Matériel & investissement [1]	137.500	54.500	2.500	1.500	196.000
Personnel (coût salarial total, indemnités, frais d'assurances, ...)	88.150	96.285	64.943	49.778	299.156
Fonctionnement (loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies, ...)	1.000	1.000	1.000	1.000	4.000
Total	226.650	151.785	68.443	52.278	499.156

RESULTATS ATTENDUS:

- Installation de potagers urbains mixtes grâce à la mise en place d'un système de gestion coopératif d'économie sociale
- Formation par le travail de dizaines de personnes (210 semestres en équivalent temps plein) en demande de réinsertion socio-professionnelle, et amélioration de leur employabilité non seulement dans le secteur du jardinage écologique mais dans les secteurs associés (restauration, animation, éducation, équipement, vente, gestion, livraison, etc).
- Création d'une structure d'économie sociale (SCRL-FS Vert d'Iris) et d'une dizaine d'emplois ETP rémunérés (sans compter les emplois indirects : fournisseurs, sous-traitants, etc).
- Initiation d'une production d'aliments frais locaux pour les circuits courts, dans une zone qui en est dépourvue en dépit d'une forte demande locale exprimée et latente.

ACCOMPAGNEMENT - PHASAGE:

Eco Innovation propose trois volets d'actions associées à l'installation d'espaces potagers mixtes :

1. A) Etudier la faisabilité de cette installation sur des sites pressentis au sein du périmètre. B) Faciliter cette installation au moyen d'actions d'animation et de préparation, mobilisant les éléments du patrimoine historique et économique local.
2. Installer des potagers mixtes sur des sites sélectionnés.
3. Engager une action de formation pour fournir la main d'œuvre nécessaire à l'exploitation des sites, dans une perspective d'intégration spatiale.

CONDITIONS DE REUSSITE:

Au vu de l'expérience de la Pépinière de la Rosée* (contrat de quartier Lemmens), les risques de faible participation, les risques techniques (maladies) et les risques économiques apparaissent faibles. Il sera nécessaire de bien consolider le plan d'affaires de la coopérative Vert d'Iris, mais cette consolidation semble bien engagée (Prix Enterprize 2010, formation prévue Création & Croissance au début du projet pour le gérant, importance du coaching, etc. La principale condition de réussite semble être la nécessité d'adapter le calendrier financier (mise à disposition des fonds) et le calendrier opérationnel des travaux (aménagement techniques, mise en place des cultures etc).

Cette question de calendrier apparaît déterminante compte-tenu des conséquences découlant de retards dans les étapes nécessaires à l'installation des potagers. La chaîne des opérations nécessaires à cette installation est longue (commande des bacs, montage des bacs, commande du compost, mis en place et remplissage des bacs, installation des serres, choix des cultures, commande des semences, semis, suivi des semis et irrigation fréquente, etc) et la saisonnalité des cultures représente une contrainte majeure. Le risque principal est de fonctionner en sous-régime lors de la première année.

Pour mitiger ce risque nous considérons une phase de préparation en amont du démarrage officiel du projet, dès l'automne 2010. Nous cherchons des fonds qui soutiendront cette phase en concertation avec le lancement de la coopérative Vert d'Iris. Nous espérons avoir l'appui de partenaires tels que Triodos et sommes à la recherche de partenaires complémentaires (venture capital et autres – suggestions bienvenues). * Pépinière de la Rosée : <http://www.eco-innovation.net/blog/la-pepiniere-clip1/> ou <http://vertdiris.eco-innovation.net/pepiniere-de-la-rose/>

CENTRALE DE STAGES**PRIORITAIRE**

N° OPERATION	TYPE DE PROJET	GROUPE CIBLE:
5.3	Projet d'aide à la formation	Pour l'Athénée Leonardo da Vinci, l'âge des élèves intéressés par ce projet varie entre 16 et 20, 21 ans. Ce sont des filles et garçons qui fréquentent les sections techniques et professionnelles en 5ème et 6ème année. Le nombre d'élèves intéressés par les stages est d'une centaine, à peu près.
CONSTATS	DESCRIPTION DU PROJET:	
<p>Dans le quartier de Cureghem et en particulier dans la zone concernée par le contrat de quartier (CdQ) Canal Midi, on dénombre plusieurs établissements de formation technique polyvalents ou spécialisés, secondaires ou supérieurs, de formation des jeunes ou de formation continuée.</p> <p>Cette réalité est, liée à l'évolution industrielle du quartier et constitue, notamment dans le débat sur la revalorisation des métiers techniques, un terrain sur lequel on peut construire de nouvelles valeurs ajoutées locales sociales et économiques. De manière plus concrète, l'enjeu est aussi de retrouver un rayonnement le plus important possible de ces établissements auprès d'un paysage de PME techniques qui a fortement changé par rapport au contexte de fondation de ces établissements.</p> <p>L'Athénée Royal Léonardo Da Vinci avec plus de 550 élèves dans différentes disciplines techniques illustre ce contexte. Lieu de création de savoirs essentiellement destinée à des jeunes résidant « à proximité », l'Athénée constitue un lieu de référence et d'intersection entre le quartier et le monde économique, les PME, employeuse des compétences ici créées.</p>	<p>En filigrane, pour le jeune il s'agit que la relation établie avec l'entreprise au moment du stage, se transforme.</p> <p>Le stage est vécu aujourd'hui essentiellement comme un moment d'acquisition de compétences. Le projet vise à faire du stage un moment qui est préparé, réalisé et suivi de sorte qu'il constitue un moment de création de réseaux, de confiance et de perspectives par rapport à la mise à l'emploi du jeune. Pour l'entreprise, il s'agit de se mettre en lien avec un dispositif durable (centrale des stages) qui propose une chaîne de valeur par rapport à la préparation du stage, à des besoins de compétences ultérieures, etc. . .</p> <p>Pour l'école il s'agit de construire une plateforme permanente, qui accumule du réseau et du savoir-faire par rapport aux PME des disciplines enseignées et qui puisse très concrètement pallier au déficit des réseaux personnels qui caractérisent de nombreux jeunes du quartier.</p> <p>Citons quelques hypothèses de travail évoquées lors des discussions avec la direction de l'école:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le nombre de stages • Améliorer la centralisation des relations avec les PME au sein de l'école afin d'assurer le maintien des réseaux même en cas de départ d'enseignant • Améliorer la communication pour que l'offre de stages soit davantage vécue comme « un plus » offert à l'entreprise et non pas seulement « un plaisir » que la PME fait par déférence pour tel ou tel professeur • Construire une logique de moyen terme avec les PME dans laquelle le stage est le premier pas pour augmenter le réseau et donc les chances d'embauche du jeune. • Créer un outil permettant à la centrale des stages de garder un contact avec les jeunes sortis de l'école pour faciliter la rencontre entre offre et demande d'embauche avec les PME liées à la centrale des stages • Former les responsables de la centrale des stages par rapport aux pistes d'aides à l'embauche • Aider les PME pour que le stage soit une réelle valeur ajoutée (préparation du stage) • Valoriser l'intérêt commun pour le savoir-faire créé à l'école pour explorer de nouvelles interactions Ecole-Jeune-PME 	
STRATEGIE / OBJECTIFS		
<p>L'objectif général est de partir de la relation qui se crée entre l'école et le monde de l'entreprise à l'occasion des stages de fin d'étude pour concevoir et mettre en œuvre un dispositif permanent (centrale des stages) - qui permette de nouvelles valeurs ajoutées pour l'école, pour les étudiants et pour les entreprises.</p>		

CENTRALE DE STAGES

PRIORITAIRE

PILOTE:	INTERVENANTS FINANCIERS :	PARTENAIRE(S) :	ETP CREE(S):
Euclides	Région de Bruxelles-Capitale	Athénée Leonardo da Vinci - Euclides - ISIB	1/5 + 1/4
			ESTIMATION GLOBALE
			187.000,00 €

PLAN FINANCIER ANNUEL:						RESULTATS ATTENDUS:
Poste budgétaire	2011	2012	2013	2014	Total	
Matériel & investissement	3.000				3.000	- Impact stage
• Equipement informatique et de l'éventuelle antenne CdQ, mobilier, petits travaux, ...)						- Impact réseau
• Site internet						- Impact emploi
Personnel	40.000	40.000	30.000	30.000	140.000	
• Lenardo Da Vinci						
• Euclides	35.000	35.000	25.000	25.000	120.000	
• Etudiants Centrale	5.000	5.000	5.000	5.000	20.000	
Fonctionnement	9.000	14.000	10.000	10.000	44.000	
• applications informatiques (CRM, application sur mesure, maintenance site)						
• promo (graphisme, newsletter, radio, ...)						
• fonctionnement divers						
Total	52.000	54.000	40.000	40.000	187.000	

ACCOMPAGNEMENT - PHASAGE:		CONDITIONS DE REUSSITE:
Janvier 2011:	phase préparatoire et création d'un comité de pilotage	<ul style="list-style-type: none"> réussir un dispositif intégrateur qui assure à chaque compétence actuellement présente dans le(s) institut(s) par rapport à la recherche de stage, une place valorisante (différents carnets d'adresses, réseaux de stages et savoirs dont disposent les professeurs) obtenir une bonne compréhension de la démarche en interne aux instituts. Il s'agit de modifier la perception : actuellement vue comme un moment ou une PME « fait plaisir » en acceptant un stagiaire, la période de stage doit devenir le début d'une relation de moyen ou long terme entre les instituts, l'entreprise et le(s) stagiaire(s). construire une logistique de gestion des propositions de stagiaires et de stages qui soit performante notamment avec un site web d'interface. réussir une communication du dispositif vers les entreprises performante et qui génère de la confiance. Cela se jouera en terme de qualité du lieu d'ancrage du dispositif, de qualité et régularité des supports de communication, de consultation et d'implication des PME pour le ciblage de leurs attentes et opportunités de stage et d'embauche. assurer une conduite proactive de la centrale notamment en identifiant les possibilités et les solutions administratives adaptées aux différentes possibilités de PME. Il s'agit de viabiliser à terme des demandes diversifiées allant du stage simple, à l'embauche de courte durée de stagiaires actuels, ou d'étudiants déjà sortis de stages et en recherche d'emploi.
Mars 2011 à juin 2011:	Conception des dispositifs	
Mars 2011:	Mise en œuvre phase 0	
Septembre 2011- déc. 2011:	Validation des dispositifs et procédures imaginées et mise en oeuvre	
Janvier 2012 - Décembre 2014:	Suivi périodique par le comité de pilotage (mensuel) Affinement du fonctionnement introduction progressive de nouveaux services	
Janvier 2012 - Décembre 2014:	Conduite des campagnes de promotion Amélioration des bases de données Session de formation des personnes liées à la centrale dans des matières pertinentes par rapport à l'objectif d'embauche Organisation d'événements avec les PME- Evaluation annuelle des résultats chiffrés (stages, réseau, emploi)	

INCITATION A LA RENOVATION**PRIORITAIRE**

N° OPERATION	TYPE DE PROJET	GROUPE CIBLE:
5.4	Projet de communication	les habitants (propriétaires et locataires) du périmètre et alentours.
CONSTATS		DESCRIPTION DU PROJET:
<p>L'habitat du périmètre concerné est d'une manière générale en mauvais état. Les logements sont vétustes, mal isolés et régulièrement insalubres. Malgré l'existence des différentes primes à la rénovation et les enjeux en matière d'économie d'énergie, les techniques récentes d'éco-rénovation ne semblent pas accessibles aux habitants les plus défavorisés du quartier.</p> <p>- En matière d'isolation, de nombreux habitants vont choisir de remplacer leurs vitrages plutôt que d'isoler convenablement leur maison, ce qui ne représente pas toujours le meilleur investissement pour faire des économies d'énergie.</p>		<p>Description du projet:</p> <p>La mission comporte deux volets:</p> <p>1. Incitation à la rénovation: Les propriétaires sont approchés de manière personnalisée. Des outils sont développés afin de rendre accessible l'information sur les techniques de rénovation durable et leur impact sur l'économie d'énergie L'accent est mis sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> -l'isolation -la qualité de l'air intérieur (ventilation, pollution intérieur, etc...) -la sauvegarde du petit patrimoine. -la récupération d'eau de pluie <p>Au niveau des locataires, les mêmes informations sont diffusées au travers de séances d'informations organisées au sein des comités de quartiers.</p> <p>Le propriétaire ou locataire bénéficie d'un diagnostic complet de son habitation et d'un plan d'action en vue d'améliorer l'efficacité énergétique de son logement en réalisant les meilleurs investissements.</p> <p>2. Opération isolation de toiture: Ce projet se développe en partenariat avec la Mission locale d'Anderlecht, qui, dans le cadre de son projet ECOMA, met en formation une équipe de 8 jeunes ouvriers sur une durée de 2 ans dans des domaines de l'éco-construction.</p> <p>But: permettre à certains propriétaires d'isoler leur toiture gratuitement et fournir à la Mission locale un terrain de formation pour ses ouvriers. Le CRU lance la dynamique au niveau des propriétaires, assure le suivi administratif et technique des chantiers.</p> <p>Les propriétaires concernés s'engagent en contre-partie à participer aux différentes actions de sensibilisation auprès du grand public (ouverture de leur chantier lors d'une visite publique, témoignage lors de séances d'informations, etc...).</p> <p>Technique utilisée: isolation par flocage, isolation par matériaux écologique.</p>
STRATEGIE / OBJECTIFS		
<ul style="list-style-type: none"> • Aider à l'amélioration de la qualité des logements et de leur efficacité énergétique. • Promouvoir les techniques et matériaux écologiques en matière de rénovation du bâti, les rendre accessibles à un public moins favorisé. • Contribuer à la formation de personnes fragilisées sur le marché de l'emploi et au développement du secteur de l'économie sociale. 		

INCITATION A LA RENOVATION**PRIORITAIRE**

PILOTE:	INTERVENANTS FINANCIERS :	PARTENAIRE(S) :	ETP CREE(S):
CRU	Région de Bruxelles-Capitale	Centre de Rénovation Urbaine Mission locale d'Anderlecht IBGE	1/2 ETP architecte
PLAN FINANCIER ANNUEL:		RESULTATS ATTENDUS:	
Personnel: 4 x 30.000 € Fonctionnement: 4 x 3000 € Coût des travaux : 60.000€ estimation sur une base de 6000€ en moyenne/ habitation, pour un nombre de 10 participants. à ré-estimer en fonction du nombre de participants lors de la reventilation. TOTAL: 168.000€		Amélioration de la qualité de l'habitat. - Sensibilisation à large échelle aux aspects environnementaux. - Amélioration de l'efficacité énergétique des logements.	
ACCOMPAGNEMENT - PHASAGE:		CONDITIONS DE REUSSITE:	
Le projet se déroule en 2 phases: - Phase d'étude : mise en place d'un groupe de propriétaires suivant une série de critères à définir, étude technique de chaque cas et estimation du coût des travaux. Les toitures à isolées doivent satisfaire à certaines exigences techniques (couverture correct, sous-toiture sans défaut d'étanchéité). Une aide est apportée pour les propriétaires qui ne remplissent pas ces conditions techniques afin de leur permettre de faire réaliser à leur frais les travaux préalables. Les maisons concernées font aussi l'objet d'un audit énergétique complet. - Phase de réalisation des travaux par la Mission locale d'Anderlecht : le CRU assure le suivi technique et la coordination des chantiers.			

QUARTIER PROPRE**PRIORITAIRE**

N° OPERATION	TYPE DE PROJET	GROUPE CIBLE:
5.5	Sensibilisation	Le public visé par ce projet est constitué de tous les acteurs du quartier : les familles, les commerçants, les écoles, les associations, les locataires du Foyer anderlechtois et d'Assam
CONSTATS		DESCRIPTION DU PROJET:
<p>La réalité du périmètre du contrat de quartier Canal-midi est complexe en matière de propreté. Ces espaces et rues sont propices aux dépôts clandestins abandonnés très généralement par des personnes non-anderlechtois et des habitants ne connaissant pas suffisamment les règles en matière de propreté.</p>		<p>La propreté d'un quartier résidant sur 3 piliers; balayage, sensibilisation et répression, ce projet consiste à renforcer ceux-ci afin d'initier un réel changement des comportements du public et améliorer de façon durable la propreté du quartier.</p> <p>Les réalisations proposées sont les suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> –engagement d'une personne temps plein pour être sur le terrain et tisser les liens avec les associations, les commerçants, les partenaires et le milieu scolaire. –engagement de 2 personnes temps plein pour mener à bien le volet répressif qui fera suite au travail de sensibilisation. – Ouverture d'un guichet de la propreté accessible au public pour toutes questions relatives à la propreté, aux solutions existantes, à la réglementation...
STRATEGIE / OBJECTIFS		
<p>L'objectif de ce projet est de faire un travail de sensibilisation-repression à la propreté. La cellule communale travaillera en collaboration avec le public des associations et les habitants et les écoles afin de les faire participer et de les responsabiliser.</p> <p>Les objectifs poursuivis par ce projet sont multiples:</p> <ul style="list-style-type: none"> –sensibiliser les publics visés au travers de différentes actions d'information et de participation. Pour cela, engagement d'une personne temps plein (niveau B) afin de mener les projets et les campagnes de sensibilisation. –en complémentarité avec Maks, sensibiliser les enfants au travers d'actions menées dans les écoles et les associations du quartier: mise en place du tri et consommation plus respectueuse (gourdes, boîtes à tartines...) –sensibilisation des commerçants –mise en place d'un volet répressif en partenariat avec la police afin de faire un suivi des actions de sensibilisation et de dissuader le public qui n'est pas du quartier de ce servir de celui-ci comme « dépotoir». 		

QUARTIER PROPRE

PRIORITAIRE

PILOTE: Service Propreté publique	INTERVENANTS FINANCIERS : Région, commune	PARTENAIRE(S) : Écoles du quartier, associations du quartier, comités de quartier...	ETP CREE(S): 3 ETP
			ESTIMATION GLOBALE 358.250,00 €

PLAN FINANCIER ANNUEL:					RESULTATS ATTENDUS:
Poste budgétaire	2011	2012	2013	2014	
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...)	35 000,00 €	95 000,00 €	95 000,00 €	95 000,00 €	<ul style="list-style-type: none"> amélioration de la propreté du quartier en générale et meilleure prise de conscience de la responsabilité de chacun école et associations du quartier feront le tri de leurs déchets et envisagerons une consommation plus « responsable »
Formation Ecole de la propreté	300,00 €	750,00 €			
Réalisation des projets sensibilisation en partenariat avec associations et écoles	8.500,00 €	8.500,00 €	8.500,00 €	8.500,00 €	<p>Vu la très grande précarité dans laquelle vit la majorité du public visé par ce projet, c'est par l'intérêt économique que nous souhaitons montrer tout l'avantage des bonnes règles de propreté, du tri et d'une consommation plus respectueuse de l'environnement (exemple: l'achat d'une gourde et la consommation de l'eau du robinet est bien plus économique pour les familles que l'achat de petits berlingots de jus)</p>
GSM (3x)	250,00 €				
Ordinateur	1 000,00 €				
Fonctionnement (petit matériel de bureau, photocopies, Gsm, téléphone...)	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	
Total/an	45.500,00 €	104.750,00 €	104.000,00 €	104.000,00 €	
Total Programme	358.250,00 €				

ACCOMPAGNEMENT - PHASAGE:	CONDITIONS DE REUSSITE:
<p>Année 1: Relations publiques auprès des habitants, des associations, des écoles...</p> <p>Année 2:</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en place du tri et sensibilisation de tous les acteurs d'une école (concierge et aides ménagères compris) Mise en place des ateliers de préparation et de sensibilisation au tri Engagement des personnes pour le volet répressif <p>Année 3: Mise en place d'activités annuelles autour du thème de la propreté</p>	<ul style="list-style-type: none"> une bonne coordination avec le volet participatif afin que tous les acteurs du quartier prennent conscience que sans changement de comportement la propreté est un défis difficile à relever une bonne communication avec des outils adaptés au public afin que chacun puisse trouver les réponses qu'ils cherchent à propos de l'évacuation de tout type de déchet des aménagements urbains qui redonnent du contrôle social dans le quartier, car là où celui-ci est présent, la malpropreté recule.

PRÉVENTION**PRIORITAIRE**

N° OPERATION 5.6	TYPE DE PROJET Prévention	GROUPE CIBLE: Les adolescents et jeunes adultes (principalement le jeunes de 12 à 18 ans mais également les 8 à 12 ans) . L'ensemble des habitants du quartier.
CONSTATS <p>Le quartier Albert-Goujon se situe au coeur de Cureghem qui est une zone à forte densité de population avec une représentation élevée de personnes isolées (39%) et un niveau de revenu inférieur largement inférieure à la moyenne régionale et communale.</p> <p>Le quartier connaît aussi une problématique relativement importante en terme de criminalité.</p> <p>Dans le quartier Goujon-Albert, il existe deux partenaires principaux offrant un encadrement spécifiquement destiné aux adolescents et jeunes adultes : L'ULAC pour le quartier des Goujons qui organise des activités multiples dont un certain nombre en collaboration avec le service de prévention dans le cadre d'une convention et le PCS Albert qui organise principalement des activités sportives (tournoi et suivi d'équipes de jeunes de mini-foot) ainsi que par une école de devoirs pour le primaire.</p> <p>45 % de la population du contrat de quartier est constituée de moins de 25 ans et parmi ceux-ci 45,94% sont touchés par le chômage. Le besoins sont énormes en terme d'encadrement.</p>	DESCRIPTION DU PROJET: <p>Le projet prévoit différentes réalisations:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil de première ligne et orientation des habitants vers les services compétents. • Réaliser des activités et animations de qualité ayant pour objectifs de responsabiliser les participants en leur inculquer des valeurs positives (citoyenneté, partage et respect de l'espace public,...) • Réaliser des activités et animations en collaboration avec les services communaux et associations actifs dans le quartier. • Encadrer et soutenir des projets initiés par les habitants et les jeunes du quartier. 	
STRATEGIE / OBJECTIFS <p>Le projet vise à renforcer la présence des éducateur et animateurs du service de prévention déjà présents dans le quartier:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offrir un meilleur encadrement aux adolescents et jeunes adultes du quartier afin de lutter contre le passage à l'acte délictueux et améliorer la cohésion sociale. • Renforcer la cohésion sociale. • Travailler en collaboration avec les associations et services communaux existants afin de renforcer le maillage permettant un meilleur encadrement du public cible. 		

PRÉVENTION**PRIORITAIRE**

PILOTE:

service prévention

INTERVENANTS FINANCIERS :

PARTENAIRE(S) :

Toutes les asbl, associations du périmètre, les services communaux,...

ETP CREE(S):

2 ETP

ESTIMATION GLOBALE

298.144,00 €

PLAN FINANCIER ANNUEL:

Poste budgétaire	2011	2012	2013	2014	Total
Personnel :	18634	55902	74536	74536	223 608
deux éducateurs dont un responsable antenne de prévention niveau B					
Frais de fonctionnement	6250	18750	25000	25000	75 000
TOTAL:					298 608 €

RESULTATS ATTENDUS:

- participation régulière d'adolescents et jeunes adultes du quartier à des activités et animations donnant une image positive de la jeunesse au travers de projets qu'ils peuvent mener à bien.
- Meilleure connaissance et usage du paysage institutionnel et associatif de la part des habitants via un accueil de première ligne
- Acquisition de savoir être et savoir faire par le public cible (écriture – capacité de parole – respect de normes et de l'encadrement – etc)
- Meilleure adaptation des jeunes du quartier à la réalité extérieure auxquels ils seront confrontés lors de leur passage au monde adulte
- Dépassement des solidarités négatives
- Travail sur les causes du mal-être des adolescents
- Création et renforcement de la cohésion sociale.
- Diminution des actes d'incivilité et de la petite délinquance

ACCOMPAGNEMENT - PHASAGE:

Procédure d'engagement: Vu les contraintes budgétaires du contrat de quartier l'engagement du responsable de l'antenne de prévention se déroulerait pour le premier juillet 2011 et le renforcement de l'équipe visant à préparer l'ouverture des nouvelles infrastructures créées dans le cadre du projet se déroulerait pour le premier juillet 2011.

Ensuite le projet sera pérennisé par les animateurs du Service de Prévention déjà actifs dans le quartier.

CONDITIONS DE REUSSITE:

COMMUNICATION CONTRAT DE QUARTIER**PRIORITAIRE**

N° OPERATION 5.7	TYPE DE PROJET Projet de communication	GROUPE CIBLE: habitants du quartier jeunes de 12 à 16 ans
CONSTATS <p>La communication entre les habitants du quartier et les autorités forme un élément clé de tout contrat de quartier, notamment via la CLDI. Par ailleurs, un problème particulièrement mis en avant par les habitants est celui de la propreté.</p>	DESCRIPTION DU PROJET: <p>Le projet prévoit la réalisation de l'ensemble des outils de communication et de publicité du contrat de quartier. Il vise la réalisation et la publication d'environ 2-3 journaux par an, 2-3 dépliants, la publicité pour un évènement de lancement et un autre de clôture.</p> <p>Kurasaw Productions propose d'assurer la communication autour du contrat de quartier. Les graphistes de Kurasaw Productions sont des demandeurs d'emploi peu qualifiés en cours de formation. L'expérience professionnelle acquise dans le cadre du projet de Kurasaw Productions leur offre l'opportunité de réaliser un portfolio personnel avec des produits imprimés.</p>	
STRATEGIE / OBJECTIFS <ul style="list-style-type: none"> • informer les habitants du quartier par rapport à l'évolution du contrat de quartier et par rapport aux différents projets et activités réalisés dans le cadre du contrat de quartier 		

COMMUNICATION CONTRAT DE QUARTIER**PRIORITAIRE**

PILOTE: Maks vzw	INTERVENANTS FINANCIERS : Région de Bruxelles-Capitale	PARTENAIRE(S) : Commune d'Anderlecht, ensemble des associations porteuses de projets	ETP CREE(S): /
			ESTIMATION GLOBALE 41.100,00 €

PLAN FINANCIER ANNUEL:						RESULTATS ATTENDUS:
Poste budgétaire	2011	2012	2013	2014	Total	
Rédaction, conception et impression d'1 journal et 1 folder	5100					Il s'agit d'inciter les habitants à développer leurs sens civique afin qu'ils incitent eux-même d'autres habitants à développer leur sens civique, notamment en matière de propreté.
Rédaction, conception et impression de 2 journaux et 2 folders	12000	12000	12000			
TOTAL					41100	
Drukkosten van 2 kranten en 2 folders op 3000 ex : 2200 euro Ontwerpkosten van 2 kranten en 2 folders : 3500 euro Redactiekost : 300 folder / 1200 krant : 3000 euro Teken of foto-opdracht voor 2 kranten en 2 folders: 2400 euro Samenbrengen van foto's in één slide show : 500 euro Afdrukken foto's (A3) voor tentoonstelling of tussentijdse algemene vergaderingen : 400						

ACCOMPAGNEMENT - PHASAGE: 2011: rédaction, conception et impression d'1 journal et 1 folder 2012: rédaction, conception et impression de 2 journaux et 2 folders 2013: rédaction, conception et impression de 2 journaux et 2 folders 2014: rédaction, conception et impression de 2 journaux et 2 folders	CONDITIONS DE REUSSITE: La réussite du projet de communication dépendra de la bonne coordination du projet, de la collaboration entre les différents acteurs concernés et de leur capacité à fournir les informations nécessaires à temps.
---	--

TRAJECTOIRE JEUNES**PRIORITAIRE**

N° OPERATION	TYPE DE PROJET	GROUPE CIBLE:				
5.8	Accompagnement recherche d'emploi	Jeunes chercheurs d'emploi peu qualifiés de moins de 30 ans				
CONSTATS		DESCRIPTION DU PROJET:				
<p>Différents constats nous permettent de considérer qu'un travail important doit être effectué vis-à-vis des jeunes dans le quartier canal-midi. En effet, deux points caractérisent ce quartier. Premièrement, il est constitué d'une forte population « jeune » : 41% de la population a moins de 25 ans. Deuxièmement, il se caractérise également par un contexte socio-économique défavorisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de chômage important (38%) dont 46% sont des jeunes - Grand nombre de logements sociaux gérés par le Foyer Anderlechtois - Présence d'un public économiquement fragilisé. - Part non négligeable d'un public infrascolarisé - Besoins en termes de formation. <p>Ces constats et ces données socio-économiques ont poussé la MLA et ses partenaires à monter un projet rassemblant différentes actions, c'est-à-dire un projet d'actions intégrées pour les jeunes chercheurs d'emploi, pour permettre aux jeunes du périmètre une réinsertion socio-professionnelle.</p>		<p>Le projet propose d'offrir à ces jeunes un parcours d'insertion socio-professionnelle complet et cohérent. Il s'agit d'un parcours "à la carte" en fonction du bagage et des capacités personnelles. Ce parcours comprend différentes phases: information-sensibilisation, remobilisation, accompagnement individuel, formation et job-coaching / mise à l'emploi.</p>				
STRATEGIE / OBJECTIFS						
<p>L'objectif de ce projet est de participer à la cohésion sociale par l'insertion durable des jeunes chercheurs d'emploi de moins de 30 ans sur le marché du travail. Nous visons les jeunes du périmètre désigné par le contrat de quartier en particulier et dans la commune d'Anderlecht en général. Nous visons la mise à l'emploi de 65% des jeunes chercheurs d'emploi accompagnés dans leurs demandes.</p>						
Année	2011	2012	2013	2014	TOT	
Jeunes sensibilisés	150	200	200	200	750	
Jeunes accompagnés dans leur démarche d'insertion	75	110	110	110	405	

TRAJECTOIRE JEUNES

PRIORITAIRE

PILOTE: Mission locale	INTERVENANTS FINANCIERS : Région de Bruxelles-Capitale	PARTENAIRE(S) : Idée 53 - Groep Intro - Kurasaw - Actiris...	ETP CREE(S): 3,5 ETP
			ESTIMATION GLOBALE 697.035,00 €

PLAN FINANCIER ANNUEL:						RESULTATS ATTENDUS:
Poste budgétaire	2011	2012	2013	2014	Total	Le résultat final envisagé est la mise à l'emploi et l'insertion durable sur le marché du travail.
Matériel & investissement	8 724,45				8 724,45	Les résultats intermédiaires envisagés sont :
Personnel	119 952,49	163 370,50	164 663,76	169 486,80	617 473,55	- La socialisation
Fonctionnement	29 559,23	13 759,23	13 759,23	13 759,23	70 836,90	- L'augmentation de l'estime de soi
Total	158 236,17	177 129,72	178 422,98	183 246,03	697 035,00	- L'outillage des jeunes pour leur recherche d'emploi
Les détails des budgets se trouvent dans les fiches complètes remises à la Région						- La détermination d'un projet professionnel
						- L'acquisition de compétences sociales
						- L'acquisition de compétences professionnelles
						- L'autonomisation dans la recherche d'emploi

ACCOMPAGNEMENT - PHASAGE:	CONDITIONS DE REUSSITE:
<p>Une importante phase préparatoire est prévue car le projet est innovant dans son approche du public et ambitieux quant à son ampleur tant pour le public que pour les partenariats mis en œuvre. Nous devons nous installer dans le quartier, engager un coordinateur et des conseillers en insertion qui travailleront sur les programmes d'accompagnements, créer les partenariats, les outils de sensibilisation et d'information,</p> <p>La phase de préparation est prévue pour une durée d'environ 6 mois et les actions sur le terrain commenceront en juin 2011. La phase de préparation continue en parallèle avec les différentes réalisations d'activités d'insertion socioprofessionnelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver en fonction des échéances un emplacement dans le quartier concerné pour nos activités • Engager et former à ces activités le personnel • Affiner le projet et nos méthodes de travail • Réussir la mobilisation et la conscientisation des jeunes et des habitants du quartier • Construire les partenariats avec les autres associations de manière à démultiplier et compléter les différentes actions

BOUTIQUE LOGEMENT CANAL**PRIORITAIRE**

N° OPERATION 5.9	TYPE DE PROJET Projet d'aide à l'amélioration des logements	GROUPE CIBLE: Le Projet s'adresse en premier lieu aux locataires qui habitent dans le périmètre du contrat de quartier. Il y a un grand nombre qui sont dans de logements sociaux et les autres dans de logements privés. Le projet s'adresse aussi aux propriétaires qui ne disposent pas de moyens nécessaires pour rénover ou entretenir leur habitation.
CONSTATS <p>Dans le périmètre du contrat de quartier, la situation du logement reste une problématique: logements sans petit confort, en mauvais état. Certains propriétaires et locataires ont quand même les moyens d'effectuer des petits travaux pour rendre la maison durable : maîtrise de l'énergie (isolation, chauffage et électricité), diminuer la consommation d'eau. Il leur faut le coup de pouce par une bonne sensibilisation. Les charges (gaz, électricité et eau) sont également un problème pour de nombreux habitants: elles représentent 38,5% du budget des familles à faibles revenus.</p> <p>Les conséquences de la consommation énergétique sur l'environnement est également problématique: A Bruxelles-capitale, les ménages sont responsable de 41% de la consommation d'énergie. Un grand effort pour diminuer les émissions et les consommations énergie doit venir de leur part.</p> <p>Dans de nombreux cas, le problème n'est pas seulement lié à la capacité de remboursement des familles, mais aussi à l'état du logement, ou au manque de connaissance par les habitants.</p>	DESCRIPTION DU PROJET: <p>L'objectif de la Boutique Urbaine est d'améliorer de façon très pratique la qualité des logements. Le but est d'attirer des propriétaires occupants, des bailleurs ou des locataires pour les informer de la meilleure manière d'exécuter des travaux de réparation.</p> <p>La Boutique Urbaine organise des matinées et des soirées d'information, de sensibilisation pour donner des conseils techniques si nécessaires par des visites à domicile.</p> <p>Un autre volet important est l'utilisation rationnelle de l'énergie. Les objectifs du « volet énergie » sont multiples.</p> <p>Les participants aux formations ou permanences diminuent leur consommation d'énergie par des changements dans leurs habitudes, des petits travaux et réparation dans leurs maisons.</p>	
STRATEGIE / OBJECTIFS <p>Le grand objectif est l'amélioration du logement dans le périmètre du contrat de quartier.</p> <p>Le projet vise la réalisation de petits travaux dans environ 450 logements du périmètre.</p> <p>Les adaptations menant aux économies d'énergie visent environ 250 logements.</p>	<p>Les participants aux formations ou permanences diminuent leurs factures d'énergie par une diminution de leur consommation d'énergie et par une meilleure suivi de leurs factures</p> <p>Les participants aux formations ou permanences se sentent capable de géré eux-mêmes leurs factures d'énergie, de faire des petits travaux et de maitriser leurs consommation d'énergie</p> <p>Les différentes actions dans le volet énergie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • formation « Utilisation Rationnelle Énergie » (URE) • formation le marché d'énergie • formation pratique • permanence énergie 	

BOUTIQUE LOGEMENT CANAL**PRIORITAIRE**

PILOTE: Samenlevingsopbouw	INTERVENANTS FINANCIERS : Région de Bruxelles-Capitale	PARTENAIRE(S) : ULAC - CRU - CPAS	ETP CREE(S): 1
			ESTIMATION GLOBALE 173.754 €

PLAN FINANCIER ANNUEL:						RESULTATS ATTENDUS:
Poste budgétaire	2011	2012	2013	2014	Total	<p>Le projet s'adresse aux propriétaires et locataires qui ne disposent pas des moyens nécessaires pour rénover ou entretenir leur habitation. Le projet veut leur donner un coup de pouce et la possibilité de trouver des solutions pour faire des travaux efficaces. Nous espérons que 450 logements auront été améliorés et que 400 personnes auront suivis une formation dans la boutique logement.</p> <p>Le volet « énergie » s'adresse aux habitants qui ont des questions relatives à leur facture ou leur consommation énergétique, et aux habitants qui ont une consommation (et une facture) élevée. En réalité, la plupart des participants seront des locataires (privé ou sociaux) à faibles revenus.</p> <p>Le volet énergie envisage en premier lieu une réelle diminution de la consommation énergétique chez 60% des 400 participants. Cette diminution est réalisée par un changement dans les habitudes des participants, par des petits travaux effectués dans le logement et/ou par une meilleure connaissance de la facture et du marché de l'énergie. Un second résultat est le renforcement de l'auto-prise en charge des participants. Les participants sont plus attentifs à leur facture d'énergie et découvrent ou résolvent leurs problèmes de manière autonome.</p>
Matériel & investissement		12.500	1.400	1.400	15.300	
Personnel		44.557	46.424	51.073	142.054	
Fonctionnement	500	5.300	5.300	5.300	16.400	
Total	500	62.357	53.124	57.773	173.754	

ACCOMPAGNEMENT - PHASAGE:	CONDITIONS DE REUSSITE:
<p>Le projet débutera en janvier 2011 et se terminera en décembre 2015.</p> <p>Nous prévoyons une prospection intensive et prendre contact avec les habitants pour faire connaître la boutique logement. La phase de préparation est utile pour créer un réseau avec les autres associations dans le périmètre qui fournissent au public des formations.</p> <p>2011: prospection, promotion 2012 - 2015:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation des habitants: Formation URE, Formation marché de l'énergie, formation pratique • permanences 	/

FORMATION ECO-CONSTRUCTION

RESERVE

<p>N° OPERATION</p> <p>5.10</p>	<p>TYPE DE PROJET</p> <p>Accompagnement recherche d'emploi Formation continue</p>	<p>GROUPE CIBLE:</p> <p>Les travailleurs « public cible » des partenaires bénéficient directement du projet. Les habitants du périmètre (propriétaires et locataires) bénéficient indirectement du projet.</p>
<p>CONSTATS</p> <p>Le projet est fondé sur des constats à deux niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> le type et la qualité du bâti dans le périmètre, les caractéristiques sociologiques, économiques et démographiques de la population. <p>Les observations des associations actives sur le périmètre à ce sujet ont été confirmées par l'étude présentée par SUMRESEARCH lors de la CLDI du 19 janvier 2010 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le bâti au sein du périmètre est majoritairement ancien (avant 1977) et vétuste. La zone d'intervention, et ce malgré sa réduction depuis la présentation du 19/01/2010, abrite trois grands parcs de logements sociaux (soit environ 1800 habitants concernés). La population est jeune (41 % de moins de 25 ans) et sans emploi (40 %). <p>Le quartier est en demande d'une action orientée vers les jeunes et incluant des aspects écologiques et économiques</p>	<p>DESCRIPTION DU PROJET:</p> <p>Il est proposé d'atteindre les objectifs susmentionnés en travaillant sur trois axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> La planification et la réalisation d'une formation continue dans le domaine de l'éco-construction et des techniques permettant une utilisation rationnelle des ressources naturelles (électricité, eau, gaz, pétrole) destinée aux travailleurs « public cible » des entreprises d'économie sociale. Vu le profil des participants potentiels et la complexité de la matière il est indiqué de prévoir une formation de 120 heures étalées sur six mois (6 modules composées de trois demi-jours à raison de 4 heures de formation « théorique » et une journée de 8 heures de formation « pratique »). Ces modules pourraient avoir le contenu suivant : <ul style="list-style-type: none"> Module 1 : Les peintures et les enduits naturels Module 2 : L'étanchéité à l'air et à l'eau Module 3 : L'isolation thermique Module 4 : La ventilation mécanique contrôlée Module 5 : Les systèmes de chauffage durables Module 6 : La récupération d'eau de pluie <p>Ce type de formation n'existe pas pour le moment et nécessite l'intervention d'un agent de développement afin que ce dernier puisse préparer le programme détaillé de la formation ainsi que contacter les formateurs. Ce travail se fera en collaboration avec le Centre de Référence « Construction » afin d'adapter le contenu aux besoins réels des entreprises en matière de compétences. La formation continue sera complétée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le développement et la réalisation d'un module de préparation au marché du travail spécifique du secteur de l'(eco-)construction. Ce module a comme objectif de décoder avec le stagiaire les codes et pratiques de ce marché de travail bien particulier et de le doter des outils pour s'y retrouver. Le développement d'un système d'évaluation intermédiaire de compétences techniques et transversales de ces travailleurs « public cible ». Le premier axe – la formation continue – et le deuxième axe – la préparation au marché de l'emploi – devraient être complétés idéalement par l'instauration d'un système d'évaluation des compétences techniques et transversales. 	
<p>STRATEGIE / OBJECTIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> Accompagner l'orientation des entreprises d'économie sociale susmentionnées vers les techniques de l'éco-construction et de la gestion durable des ressources naturelles. Elargir les compétences techniques et transversales des ouvriers « public cible » afin de leur permettre de trouver rapidement un travail à la fin de leur parcours au sein de l'entreprise de formation (le secteur de la construction connaît une demande croissante de main d'œuvre qualifiée dans le domaine susmentionné). Offrir aux propriétaires et au locataires à revenus modérés, aux associations et au Foyer Anderlechtois la possibilité de construire et/ou de rénover de manière écologique ET économique. <p>Pour des raisons pédagogiques, chaque session de formation sera limitée à 15 participants. A raison d'une session par an, le nombre de participants s'élève à 60 personnes pour la durée du CQ Canal-Midi. Il reste néanmoins tout à fait possible de doubler une session s'il y a besoin et si le financement nécessaire peut être trouvé.</p>		

FORMATION ECO-CONSTRUCTION**RESERVE**

PILOTE: Mission locale	INTERVENANTS FINANCIERS : Région de Bruxelles-Capitale, Commune	PARTENAIRE(S) : Casablanca - Murmur - Régie des quartiers - CRU	ETP CREE(S): 0,7 ETP
			ESTIMATION GLOBALE 121 957 €

PLAN FINANCIER ANNUEL:						RESULTATS ATTENDUS:
Poste budgétaire	2011	2012	2013	2014	Total	
Matériel & investissement (achat ordinateur, imprimante, mobilier, matériaux, ...)	1.650	0	0	0	1.650	• Amélioration du taux de placement des ouvriers « public cible » au bout de leur parcours au sein des entreprises d'économie sociale ;
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...)	25.207	26.861	10.015	10.224	72.306	• Augmentation de la qualité des postes occupées (insertion durable) ;
Fonctionnement (loyer, téléphone, eau, gaz, électricité...)	12.000	12.000	12.000	12.000	48.000	• Réalisation d'un suivi plus adapté en fonction de l'évolution des ouvriers « public cible » tout au long de leur présence au sein du projet par le biais d'un système d'évaluation intermédiaire objectif et fiable ;
Total	38.857	38.861	22.015	22.224	121.957	• Création d'un accès aux techniques de construction et de rénovation écologique et durable aux plus démunis et isolés (notamment en améliorant le bâti des logements sociaux);
						• Gestion responsable des ressources naturelles disponibles d'un point de vue économique et écologique (eau/électricité/gaz/pétrole/...);
						• Concertation accentuée et harmonisation des méthodologies (ex : évaluation) des opérateurs actifs sur le périmètre du CQ Canal-Midi.

ACCOMPAGNEMENT - PHASAGE:	CONDITIONS DE REUSSITE:
<p>L'intervention prévue au niveau des trois axes nécessite une phase préparatoire.</p> <p>Un agent de développement devra, dans un premier temps, prendre les contacts nécessaires afin d'élaborer le programme détaillé de la formation continue et du module de préparation au marché de l'emploi. Le temps travail nécessaire est estimé à 4 mois à raison de 1 ETP à partir du 01/03/2011</p> <p>Dans un deuxième temps, l'agent de développement sera chargé d'élaborer un système de d'évaluation intermédiaire d'ouvriers « public cible » au niveau des compétences techniques et transversales. La réalisation des évaluations proprement dites se fera, a priori, au sein de chaque entreprise. Le temps de travail d'un agent de développement nécessaire pour l'élaboration du système est estimée à : 5 mois à raison de 1 ETP à partir du 01/07/2011</p> <p>Une fois que le module de préparation au marché de l'emploi du secteur de l'(eco-)construction terminé, un conseiller professionnel sera chargé de préparer les aspects pratiques ainsi de sa réalisation chaque année.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Finaliser et concevoir dans l'application le projet • Faire émerger les besoins de formation • Concrétiser les partenariats avec les autres associations d'Anderlecht • Elaborer les programmes de formation • Mobiliser et conscientiser les travailleurs en formation sur les enjeux du développement durable

FORMATION ANIMATEURS SPORTIFS

RESERVE

N° OPERATION 5.11	TYPE DE PROJET Formation - insertion socio-professionnelle	GROUPE CIBLE: demandeurs d'emplois peu qualifiés jeunes
CONSTATS <p>Dans le cadre du nouveau contrat de quartier, une série de besoins ont été constatés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il y a dans le quartier une grande proportion de jeunes (41 % de la population a moins de 25 ans) • Il y a peu d'espaces consacrés à la jeunesse: pour jouer, faire du sport, imaginer des projets... • Il y a un gros problème de décrochage scolaire et un taux de chômage élevé chez les jeunes • Les jeunes sont vus comme la cause d'une série de problèmes: criminalité, vandalisme, gebrek aan grenzen.... 	DESCRIPTION DU PROJET: <p>A. une offre sportive structurelle et accessible et une formation "animateur sportif"</p> <p>Le groupe cible comprend:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4 chômeurs de longue durée peu qualifiés qui seront sélectionnés en collaboration avec le CPAS d'Anderlecht 4 pour être impliqués dans le projet de formation d'animateurs sportifs. Une priorité absolue sera donnée aux habitants du périmètre. • activités de sports de combat pour les 12-18 ans, principalement des garçons, priorité aux jeunes habitant le périmètre. L'objectif est d'atteindre 35 jeunes par an. • Cours de danse pour les 12-18 ans, principalement des filles, priorité aux filles du quartier. Objectif de 35 jeunes par an. • <p>B. Coordination du travail avec les jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> • mise en place d'une permanence sociale <p>D'Broej en Alhambra souhaitent placer dans le périmètre une personne de référence afin d'impliquer les jeunes qui sont actuellement sans activité, par la mise en place d'une permanence au sein du périmètre. We hopen zo een 40-tal jongeren (tienaers) permanent te bereiken. L'objectif est de toucher une quarantaine de jeunes par an.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elargir l'offre d'activités <p>Pour les 12-15 ans et les 15-18 ans, avec un total de 30 jeunes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet de formation à la citoyenneté et actions positives <p>Projets 2 fois/an avec une quinzaine de jeunes (30 jeunes au total), entre 16 et 20 ans.</p>	
STRATEGIE / OBJECTIFS <p>L'objectif de Buurtsport Brussel est double. D'une part, Buurtsport Brussel souhaite optimiser les possibilités d'activités sportives et encourager les gens à pratiquer régulièrement une activité sportive. D'autre part, via le sport, Buurtsport souhaite créer de nouvelles opportunités d'emploi et de formation pour les jeunes déscolarisés ou les chômeurs de longue durée, afin d'augmenter leurs chances dans la recherche d'un emploi. Les deux objectifs peuvent, à terme, modifier et améliorer sensiblement le paysage sportif bruxellois.</p>		

FORMATION ANIMATEURS SPORTIFS**RESERVE**

PILOTE: Buurtsport Brussel - d'Broej (Brusselse Organisatie voor de Emancipatie van Jongeren) - Alhambra	INTERVENANTS FINANCIERS : Région de Bruxelles-Capitale	PARTENAIRE(S) : Buurtsport - d'Broej - Alhambra - Groep Intro	ETP CREE(S): 4
			ESTIMATION GLOBALE 300.000,00 €

PLAN FINANCIER ANNUEL:						RESULTATS ATTENDUS:
Poste budgétaire	2011	2012	2013	2014	Total	
Matériel & investissement	0	0	0	0		• 4 personnes qui seront formées et qualifiées pour devenir animateurs sportifs
Personnel	57.500	57.500	57.500	57.500		• 2 nouveaux clubs sportifs néerlandophones pour les jeunes et habitants du quartier, qui pourront bénéficier de l'encadrement de Buurtsport Brussel, pour environ 60 jeunes.
Fonctionnement	17.500	17.500	17.500	17.500		• Une offre sportive pour différents groupes cibles
Total	75.000	75.000	75.000	75.000	300.000	• Répondre à la demande en infrastructures sportives et notamment en complétant le projet de nouvelle salle de sport sur le site de l'Athénée.
						• créer une relation constructive et de confiance entre des jeunes du quartier qui sont difficilement accessibles et les différentes institutions locales. Essayer de diriger les jeunes vers ces institutions.
						• Proposer une collaboration structurelle entre les différentes initiatives concernant les jeunes du quartier.

ACCOMPAGNEMENT - PHASAGE: Une phase de préparation est prévue à partir de janvier 2011 jusqu'à août 2011 inclus, afin de pouvoir démarrer le projet en septembre 2011. <ul style="list-style-type: none"> recrutement du personnel adéquat Elaboration d'un planning détaillé avec les différents partenaires Recrutement des jeunes pour le projet d'éducation à la citoyenneté et d'offre sportive Recherche d'un local pour les permanences dans le périmètre 	CONDITIONS DE REUSSITE: Après la période de financement: <ul style="list-style-type: none"> les clubs sportifs seront indépendants et financés par les subsides réguliers de VGC. Buurtsport Brussel prend en charge l'accompagnement sur fonds propres. les animateurs ainsi formés seront accompagnés vers la recherche d'un emploi fixe, de préférence dans le secteur sportif ou de la jeunesse. Les initiatives envers les jeunes seront poursuivies au sein de VGC.
---	---

PARTICIPATION



Fiche réalisée en août 2010 par **Sum Research**

PARTICIPATION CITOYENNE

LOGEMENTS

INFRASTRUCTURES

ESPACE PUBLIC

ENVIRONNEMENT

SOCIO-ECONOMIQUE

PARTICIPATION

VERS UNE GESTION PARTICIPATIVE

PRIORITAIRE

N° OPERATION	TYPE DE PROJET	GROUPE CIBLE:
6.1	Participation citoyenne	Tous les habitants du quartier
CONSTATS		DESCRIPTION DU PROJET:
<p>Au-delà des transformations qu'amène un contrat de quartier, il s'agit de repenser le quartier, d'en faire une opportunité pour concevoir de nouveaux fonctionnements à la hauteur des intentions de durabilité. Les plans/parcours bleu (orienté sur l'eau) et vert (orienté sur le végétal) traduisent l'intention d'en faire un quartier qui retrouve ses liens avec des aspects centraux de la vie et de l'environnement. Ce défi nécessite de projeter les dimensions d'appropriations collectives de la vie du quartier au-delà des 4 années de mise en œuvre des projets. Dans les démarches participatives que nous menons dans d'autres quartiers, les échanges avec la population se concentrent, la plupart du temps, sur la conception d'aménagements – ce qui représente déjà un enjeu important – mais qui n'en garantit pas nécessairement un fonctionnement harmonieux. Des habitants affirment clairement : « avant de faire des aménagements dans notre quartier, il faut savoir comment ils seront entretenus, sinon ça ne sert à rien d'investir... ». Même si le contrat de quartier durable Canal-Midi est bien accueilli, il faut se donner les moyens pour qu'il soit réellement durable et qu'il fonctionne bien dans la durée.</p>		<p>Nous prévoyons une démarche tout au long des 4 années du contrat de quartier qui associe quatre composantes totalement complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une importante mobilisation de terrain pour que les habitants soient conscients des enjeux de la transformation du quartier et donc en mesure de construire et de s'impliquer dans la gestion du quartier à moyen terme (c'est-à-dire au-delà des 4 ans du contrat de quartier durable) : travail et contacts dans le quartier, événements et installations dans le quartier ; • des temps de travail collectif réunissant tous les acteurs du quartier (habitants, commune, associations...) pour disposer de l'information, croiser les différentes démarches en cours dans le quartier et arriver à co-construire les lignes de force du projet de quartier : une rencontre par mois sous la forme d'assemblée ou commission de quartier, d'atelier de coproduction sur un aspects spécifique, de visites d'autres expériences inspirantes ; • le renforcement des collectifs citoyens du quartier, dans leur rôle pour le quartier ; et notamment par la production avec des acteurs du quartier de supports écrits et visuels des avancées du projet de quartier, démarches qui permette aux collectifs de quartier de penser leur quartier, analyse du chemin parcouru avec les citoyens (au cours de la 4ème année) ; • un rôle transversal de mise en cohérence des démarches de participation entre les divers acteurs et intervenants dans le quartier, notamment en lien avec le projet d'agriculture urbaine et les projets de logements.
STRATEGIE		
<p>Notre implication dans le contrat de quartier se centrera sur l'implication des habitants du quartier et de leurs groupes organisés (comité de quartier, associations...), et sur leurs interactions avec la commune notamment au niveau de services comme la rénovation et l'agenda 21, et les autres intervenants pour la conception des projets et la gestion future du quartier.</p> <p>Notre rôle consiste en une sorte de charnière entre les différents acteurs qui interviendront dans le contrat de quartier durable. Periferia cherchera notamment à construire de la cohérence entre les projets portés par les différents acteurs, ce qui se traduira par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une cohésion en termes de communication (ligne graphique, visuels, rythme, aspect didactique, compréhension, etc.) et d'accumulation de l'information (site internet) ; • un calendrier commun de réunions et rencontres qui soit réaliste pour les habitants ; • du lien entre les différents projets menés en même temps sur le terrain (notamment à l'occasion des temps de travail collectifs qui devront permettre de montrer les synergies et veiller à éviter les dysfonctionnements). 		

PARTICIPATION CITOYENNE

LOGEMENTS

INFRASTRUCTURES

ESPACE PUBLIC

ENVIRONNEMENT

SOCIO-ECONOMIQUE

PARTICIPATION

VERS UNE GESTION PARTICIPATIVE

PRIORITAIRE

PILOTE: Periferia	INTERVENANTS FINANCIERS: Région, commune	PARTENAIRE(S): Habitants, associations du quartier et services communaux	ETP CREE(S):
			ESTIMATION GLOBALE 159.300,00 €

PLAN FINANCIER ANNUEL:						RESULTATS ATTENDUS:
Poste budgétaire	2011	2012	2013	2014	Total	
Matériel & investissement	-	-	-	-	-	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un espace permanent de concertation au sein du quartier, avec production de comptes-rendus des débats Information permanente sur les projets du contrat de quartier, leurs avancées, leurs enjeux Construction d'un plan de développement et de gestion pour le quartier qui soit approprié par les habitants et la commune. Ces éléments ne se concentreront pas sur les seuls projets du contrat de quartier, mais pourront aborder tous les aspects importants pour le quartier et sa vie : à titre d'exemple, la mobilité, la cohabitation entre logements et activités dans les espaces publics, l'entretien des équipements et des espaces publics, la relation avec le Foyer Anderlechtois, les noms de rues, la signalisation... Ce plan de développement intégrera aussi des réflexions plus profondes sur l'avenir du quartier, sur la question de la gentrification... Élaboration participative d'un mode de gestion du quartier qui prendra en compte les spécificités du contrat de quartier (parcours vert et bleu) et assurera – dans une relation clairement définie entre commune et population – les rôles de chacun et la manière de les mettre en œuvre.
Personnel	32.625	32.625	32.625	32.625	130.500	
Fonctionnement / communication	7.200	7.200	7.200	7.200	28.800	
Total	39.825	39.825	39.825	39.825	159.300	

<p>ACCOMPAGNEMENT - PHASAGE:</p> <p>Le calendrier d'actions, même s'il ne peut être élaboré précisément à ce stade, devra tenir compte des étapes du contrat de quartier durable et s'élaborer avec les différents partenaires. Il est important que les actions envisagées renforcent le processus du contrat de quartier durable et fassent « corps » avec les thématiques abordées.</p> <p>En termes de phasage des actions, il apparaît évident que :</p> <ul style="list-style-type: none"> la première année se focalisera essentiellement sur un important travail de sensibilisation et d'information de tous les habitants du périmètre concerné ; après cette première phase, les aspects de mobilisation et sensibilisation resteront importants, mais les habitants et acteurs du quartier seront préparés à participer aux moments d'analyse et de concertation au sein des diverses modalités de réflexion collective envisagées ; même si le principe de la gestion durable du projet sera abordé rapidement, le renforcement des acteurs locaux devra être planifié dès la fin de la 2ème année du contrat de quartier, avec la possibilité en dernière partie du processus un retour sur le chemin parcouru avec les habitants au travers d'un livret Capacitation Citoyenne. <p>De manière constante tout au long des 4 années du contrat de quartier, nous animerons des temps de travail collectif (environ un par mois) qui constitueront la colonne vertébrale de ce travail collectif.</p>	<p>CONDITIONS DE REUSSITE:</p> <ul style="list-style-type: none"> Tous les moyens doivent être mis en œuvre pour chercher à toucher davantage d'habitants du quartier, en veillant à une diversité en termes d'intérêts et de générations. La commune a un rôle considérable pour permettre que les actions de participation puissent fonctionner : transmission des informations, participation à la mobilisation et à la préparation des temps de travail collectifs, prise en compte des propositions et débats menés avec la population... Pour que tous les acteurs du quartier voient l'intérêt des démarches de concertation, il est indispensable que le contact de quartier se traduise par la réalisation de projets physiques au cours des 4 années du projet. Dédier un montant significatif à la mise en place de démarches de participation et mobiliser les acteurs locaux de manière aussi importante n'a de sens que si les pouvoirs publics prennent réellement en compte les points de vue des habitants. Pour garantir le succès de la démarche, nous proposons de réaliser (au moins annuellement) une évaluation partagée avec tous les acteurs impliqués, mais aussi d'associer les habitants à la conception des modes de concertation à mettre en œuvre.
---	---

ANTENNE DE QUARTIER**PRIORITAIRE**

N° OPERATION

6.2

TYPE DE PROJET

Participation citoyenne

GROUPE CIBLE:

tous les acteurs du quartier (habitants, commerçants, associations, écoles, ...).

CONSTATS

Lors de la mise en œuvre des autres contrats de quartier gérés par la Commune, il a été observé que les habitants sont plus enclins à se renseigner auprès des structures situées dans leur quartier.

DESCRIPTION DU PROJET:

En contact direct et permanent avec les riverains, son but principal sera de leur diffuser l'information sur le contenu et le déroulement du programme quadriennal du contrat et encourager leur participation à la revitalisation de leur quartier.

Elle aura aussi pour rôle d'inciter les propriétaires et/ou les locataires à rénover leur(s) immeuble(s) et de transmettre l'information sur les différentes primes, communales ou régionales, dont ils peuvent bénéficier. A côté de cette information, s'y tiendront également toutes les réunions indispensables au bon fonctionnement du projet (CLDI, AG, réunions de travail).

Par ailleurs, un Atelier urbain y sera organisé. L'Atelier urbain sera un lieu de rencontres, de réflexion, d'échanges d'expériences, de débats qui porteront sur les différentes dimensions (urbaines, sociales, culturelles, économiques) du programme quadriennal et du quartier. Il sera ouvert à tous les acteurs et décideurs concernés par les problématiques de développement urbain.

Dans le but d'élargir le rôle de cette Antenne et de répondre aux multiples besoins des riverains, d'autres partenaires y développeront leurs activités (voir point 12). La création d'un lieu commun à plusieurs projets est essentielle pour une meilleure coordination et évite les frais de plusieurs locations.

L'Antenne de quartier devrait disposer de différentes possibilités et, en vue d'une gestion optimale, le chef de projet devrait être secondé par un collaborateur qui serait un relais immédiat. Ce dernier sera chargé de la gestion du lieu et formera le trait d'union entre les différents partenaires. Il se chargera de l'accueil, l'aide et le suivi des personnes les plus fragilisées dans leurs démarches pour obtenir un logement décent.

Activités:

Permanences d'information sur le suivi du programme contrat de quartier

Permanences d'information sur les primes à la rénovation et à l'embellissement des façades

Organisation des CLDI et des AG

Réunions de travail communales et de différents partenaires du C.Q.D.

Organisation des Ateliers urbains

Autres activités ponctuelles

STRATEGIE

L'ouverture d'une Antenne de quartier comme unité décentralisée du Service de la Rénovation urbaine fonctionnera comme relais local entre les habitants et le pouvoir communal.

PARTICIPATION CITOYENNE

LOGEMENTS

INFRASTRUCTURES

ESPACE PUBLIC

ENVIRONNEMENT

SOCIO-ECONOMIQUE

PARTICIPATION

ANTENNE DE QUARTIER**PRIORITAIRE****PILOTE:**

service rénovation urbaine

INTERVENANTS FINANCIERS:

Région, commune

PARTENAIRE(S):

CRU, Foyer Anderlechtois, Mission locale...

ETP CREE(S):

1

ESTIMATION GLOBALE

232.408,00 €

PLAN FINANCIER ANNUEL:

Poste	2011	2012	2013	2014	Total
Matériel & investissement	11.500				11.500
Personnel	25.183	34.450	35.300	36.180	131.113
Fonctionnement	23.750	23.750	23.750	23.750	95.000
Total	60.433	58.200	59.050	59.930	237.613

RESULTATS ATTENDUS:

Améliorer le contact avec la population et faciliter l'accès à l'information
 Améliorer l'image du quartier (embellissement des façades et des espaces publics)
 Améliorer le logement
 Atteindre le maximum de population.
 Concentrer l'information et assurer le suivi des actions de contrat de quartier dans un même lieu.
 Rassembler plusieurs partenaires pour une meilleure coordination et transparence

ACCOMPAGNEMENT - PHASAGE:

Recherche de locaux à louer (en cours)
 Équipement et inauguration des locaux
 Notification (toutes-boîtes, avis dans la presse) de l'existence de l'antenne
 Organisation des permanences en accord avec les partenaires

CONDITIONS DE REUSSITE:

La réussite du projet dépendra de différents facteurs:

- la visibilité du lieu
- la disponibilité du personnel et sa capacité à communiquer et à fédérer les actions

FÊTE DE QUARTIER**PRIORITAIRE**

<p>N° OPERATION</p> <p>6.3</p>	<p>TYPE DE PROJET</p> <p>Participation citoyenne</p>	<p>GROUPE CIBLE:</p> <p>tous les acteurs du quartier (habitants, commerçants, associations, écoles, ...).</p>
<p>CONSTATS</p> <p>Cette opération répond au besoin de cohésion sociale mis en évidence dans le diagnostic.</p>	<p>DESCRIPTION DU PROJET:</p> <p>Organisation d'une manifestation festive marquant le début des chantiers du contrat de quartier. Cette fête de lancement des travaux sera organisée en collaboration avec les habitants, les comités des commerçants et des habitants ainsi que les associations locales.</p>	
<p>STRATEGIE</p> <p>Il s'agit de mettre en place des événements fédérateurs permettant aux habitants de s'approprier le contrat de quartier.</p>		

PARTICIPATION CITOYENNE

LOGEMENTS

INFRASTRUCTURES

ESPACE PUBLIC

ENVIRONNEMENT

SOCIO-ECONOMIQUE

PARTICIPATION

FÊTE DE QUARTIER**PRIORITAIRE**

PILOTE:

service rénovation urbaine

INTERVENANTS FINANCIERS:

Région, commune

PARTENAIRE(S):

ETP CREE(S):

ESTIMATION GLOBALE

16 175.00 €

PLAN FINANCIER ANNUEL:

Poste	2011	2012	2013	2014	Total
Matériel & investissement				16 175	16 175
Personnel					
Fonctionnement					
Total					

RESULTATS ATTENDUS:

Ramener une dimension de convivialité dans le quartier et renouer un lien social et culturel entre les habitants et les associations. Redynamiser le quartier et réunir les associations et les habitants autour d'un projet festif commun et concret.

ACCOMPAGNEMENT - PHASAGE:

La préparation de la fête de quartier se fera en étroite collaboration avec les habitants, via le processus de participation mis en place par Periferia (voir fiche 6.1), avec les associations et les services communaux.

2013: préparation

2014: réalisation

CONDITIONS DE REUSSITE:

PARTICIPATION DES JEUNES

RÉSERVE

N° OPERATION	TYPE DE PROJET	GROUPE CIBLE:
6.4	Participation citoyenne	jeunes du quartier, et plus particulièrement les élèves de secondaire
CONSTATS	DESCRIPTION DU PROJET:	
<p>Actuellement, les enjeux du quartier sont généralement méconnus de la plupart des habitants. On observe en outre, comme dans de nombreux autres quartiers, une trop faible conscientisation du rôle de citoyen, chez les jeunes mais aussi chez leurs aînés (par manque d'information, d'implication, etc.). Cette situation nuit naturellement à la bonne intégration de la population au sein de son environnement et à son investissement dans la vie quotidienne du quartier (aménagement, activité professionnelle, sécurité, transports, propreté...). Enfin, le quartier souffre également d'un manque de lien social (dialogue, implication...) entre l'école en général et les parents d'élèves... ce qui participe d'ailleurs aux problèmes d'intégration observés.</p>	<p>Arkadia.be souhaite mettre en œuvre un mini contrat impliquant les jeunes du quartier dans le réaménagement et l'embellissement de leur environnement. Ceci, par le suivi d'un projet qui les concerne directement et qui répond aux besoins du quartier (citons à titre d'exemples : le réaménagement d'espaces publics, l'installation d'un chemin vert, la mise en place de potagers urbains, etc.). Le projet sera donc conçu en lien étroit avec le réseau bleu prévu à travers les espaces publics.</p> <p>Pour ce faire, l'ASBL projette de mettre en place plusieurs animations avec les jeunes du quartier, selon un calendrier couvrant toute l'année scolaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'équipe d'Arkadia.be proposerait des animations au sein des écoles secondaires du périmètre du contrat (Athénée Leonardo da Vinci et l'Institut Marius Renard). Ces activités seraient réparties selon 2 projets distincts, un par école, chacun sur 2 années. • Nous avons également le souhait réel de connecter les écoles secondaires avec les écoles supérieures frontalières au périmètre du contrat (l'Erasmus Hogeschool Brussel et l'ISIB) pour une pleine complémentarité entre les établissements. Les élèves des classes supérieures (1 par établissement) interviendraient à certaines animations, pour apporter leur expérience et guider les élèves cadets. • Les dites activités seraient en alternance théoriques et pratiques, suivant l'avancement du projet : découverte du programme, mise en contexte, animations et ateliers visant à la découverte et à l'appropriation de l'environnement, prise en compte des demandes du quartier (rencontre des différents acteurs), confection d'un cahier des charges, suivi du projet... 	
STRATEGIE		
<p>Par ce projet de mini contrat de quartier, l'ASBL Arkadia.be poursuit plusieurs objectifs. Il s'agit tout d'abord de sensibiliser les jeunes à ce qui les entoure (histoire du quartier, aménagement urbain, patrimoine...) afin de les responsabiliser par rapport à la préservation et à l'entretien de leur environnement (protection, propreté...), mais aussi de les aider à trouver leur place dans leur quartier et à s'y investir à plus ou moins long terme, dans le respect des différences culturelles qui y sont présentes. Nous avons noté que dans le périmètre du contrat Canal-Midi, de nombreux espaces sont laissés à l'abandon, malgré la fréquentation par les élèves des écoles du quartier.</p> <p>En lien avec ce premier objectif, Arkadia.be souhaite également développer chez les jeunes la notion de citoyenneté active en les confrontant aux différents aspects de la réalité sur le terrain : explication du projet et de ses implications (au niveau communal...), planification des activités, rencontre des différents acteurs du quartier et du projet, apprentissage du compromis, nécessité d'adaptation, réalisation d'un projet qui profite à différentes catégories de personnes... Par ce biais, l'ASBL entend favoriser l'insertion des jeunes dans leur quartier mais également dans la société en général.</p>		

PARTICIPATION DES JEUNES

RÉSERVE

PILOTE: ARKADIA	INTERVENANTS FINANCIERS: région, commune	PARTENAIRE(S): Athénée Leonardo da Vinci Institut Marius Renard ISIB Hogeschool Erasmus Brussel	ETP CREE(S): 0,5 ETP
			ESTIMATION GLOBALE 99.496,00 €

PLAN FINANCIER ANNUEL:						RESULTATS ATTENDUS:
Poste budgétaire	2011	2012	2013	2014	Total	
Matériel & investissement	530	530	530	530	2120	<ul style="list-style-type: none"> apporter une plus-value au quartier en termes d'intégration des habitants et de citoyenneté, chez les jeunes mais aussi, par leur biais, chez tous les habitants du quartier. favoriser la connaissance et la compréhension du quartier par ses habitants et mobiliser les différentes communautés autour d'un projet d'intérêt commun.
Personnel	15.240	15.240	15240	15240	60960	Arkadia entend ainsi encourager l'intégration de chaque habitant dans son quartier, mais aussi une meilleure cohabitation entre les représentants d'âges, de communautés, de professions et de milieux différents. Ce qui ne peut naturellement qu'être bénéfique au quartier en termes de développement, d'aménagement, de sécurité, de bien-être...
Fonctionnement	9104	9104	9104	9104	36416	<ul style="list-style-type: none"> apprentissage d'une citoyenneté active. Celle-ci pourra ensuite s'exprimer dans une implication des habitants à l'échelle du quartier (propreté, aménagement du territoire, protection du patrimoine...) ou sur une plus vaste échelle (commune, ville, société en général...)
Total	24.874	24.874	2487400	24874	99496	

ACCOMPAGNEMENT - PHASAGE:	CONDITIONS DE REUSSITE:
<p>Timing:</p> <p>Janvier à juin 2011</p> <p>Prise de contact avec les différents responsables du Contrat de quartier Prise de conscience des différents besoins du quartier Préparation et conception globale du projet, définition des objectifs Recherche des partenaires Suivi global du projet Contacts avec les différents partenaires (écoles, associations) Elaboration en commun d'un programme et d'un planning des activités Recherche des guides et animateurs Réflexion sur la coordination et les correspondances à établir entre les objectifs/activités des écoles et des ASBL</p> <p>01/09/11 Début des premières animations avec les écoles</p>	

Volet	Opération	Intitulé / Adresse	Part Région	%	Part Commune	%	Total programme	SPFMT	Autres
Logements									
	1.1	rue des Goujons / Martyrs juifs (10 unités)	1 656 111.60	90.00%	184 012.40	10.00%	1 840 124.00		
	1.2	place des Goujons (21 unités)							4 546 630.00 SDRB
	1.3	rue du Transvaal (14 unités)							2 692 927.00 Fonds du Logement
	1.4	square Miesse (40 unités)							7 110 453.00 SDRB
Sous-total			1 656 111.60	90.00%	184 012.40	10.00%	1 840 124.00		14 350 010.00
Infrastructures									
	2.1	crèche NI	460 000.00	92.00%	40 000.00	8.00%	500 000.00		568 579.00 VIPA/plan crèche et VGC
	2.2	centre sportif	2 437 877.64	92.00%	211 989.36	8.00%	2 649 867.00		
	2.3	extension école – centre de stage de vacances	871 321.88	92.00%	75 767.12	8.00%	947 089.00		
	2.4	restaurant social	674 567.10	90.00%	74 951.90	10.00%	749 519.00		
	2.5	crèche FR	460 000.00	92.00%	40 000.00	8.00%	500 000.00		38 243.00 Plan crèche
	2.6	Infr. Socio-économique / rez - opération 1.4							438 864.00 SDRB
Sous-total			4 903 766.62	91.72%	442 708.38	8.28%	5 346 475.00		1 045 686.00
Espaces publics									
	3.1a	Ilôt Albert / sq. Martyrs Juifs						1 155 206.00	
	3.1b	Ilôt Albert / Arrière logements sociaux						1 102 079.00	
	3.2	abords tour des Goujons	598 995.00	90.00%	66 555.00	10.00%	665 550.00		
	3.3	parc des Goujons						120 423.00	
	3.4	voirie+trottoirs r. Goujons (tronçon sq. Martyrs juifs)						251 869.00	
	3.5	majoration primes embellissement façade	22 500.00	90.00%	2 500.00	10.00%	25 000.00		
	3.6	parc Crickx (amélioration éclairage + jeux)						120 423.00	50 000.00 Sibelga
Sous-total			621 495.00	90.00%	69 055.00	10.00%	690 550.00	2 750 000.00	50 000.00
		Opérations en réserve							
	3.7	place des Goujons					451 897.00		
	3.8	voirie+trottoirs (tronçon tour des Goujons)					432 408.00		
	3.9	rue du Constructeur					287 487.00		
Environnement									
	4.1	plan bleu	27 000.00	90.00%	3 000.00	10.00%	30 000.00		
	4.2	réseau énergie	27 000.00	90.00%	3 000.00	10.00%	30 000.00		
	4.3	déchets - bulles enterrées 2 sites	21 600.00	90.00%	2 400.00	10.00%	24 000.00		
	4.4	étude de dépollution + dépollution	467 876.70	90.00%	51 986.30	10.00%	519 863.00		
Sous-total			543 476.70	90.00%	60 386.30	10.00%	603 863.00		
Socio-écono.									
	5.1	Régie des quartiers – Réaménagement de trottoirs	635 184.00	100.00%	0.00	0.00%	635 184.00		
	5.2	Eco innovation – Création de potagers urbains	499 156.00	100.00%	0.00	0.00%	499 156.00		
	5.3	Euclides – Centrale de stage pour étudiant(e)s	187 000.00	100.00%	0.00	0.00%	187 000.00		
	5.4	CRU – Info éco-rénovation et primes	168 000.00	100.00%	0.00	0.00%	168 000.00		
	5.5	Propreté - Quartier propre	179 125.00	50.00%	179 125.00	50.00%	358 250.00		
	5.6	Prévention - Action prévention	149 072.00	50.00%	149 072.00	50.00%	298 144.00		
	5.7	Maks – Info du C.Q. (journaux, folders)	41 100.00	100.00%	0.00	0.00%	41 100.00		
	5.8	Mission locale - Trajectoire jeunes	697 035.00	100.00%	0.00	0.00%	697 035.00		
	5.9	Samenlevingsopbouw – Boutique Logement Canal	64 380.00	100.00%	0.00	0.00%	64 380.00		220 000.00 Fonds propres
Sous-total			2 620 052.00	88.87%	328 197.00	0.00%	2 948 249.00		220 000.00
		Opérations en réserve							
	5.10	Mission locale – Formation en eco-construction					121 957.00		
	5.11	Buurtsport Brussel - Formation d'animateurs sportifs					300 000.00		
Participation									
	6.1	Périferia – Information, sensibilisation, participation	159 300.00	100.00%	0.00	0.00%	159 300.00		
	6.2	Service Rénovation urbaine – Antenne	116 204.00	50.00%	116 204.00	50.00%	232 408.00		
	6.3	Service Rénovation urbaine – Fête de quartier	3 524.53	21.79%	12 650.47	78.21%	16 175.00		
Sous-total			279 028.53	68.41%	128 854.47	31.59%	407 883.00		
		Opérations en réserve							
	6.4	Arkadia – Participation avec les écoles					99 496.00		
Coordination									
		Coordination générale	295 000.00	100.00%	0.00	0.00%	295 000.00		
Sous-total			295 000.00	100.00%	0.00	0.00%	295 000.00		
TOTAL			10 918 930	90.00%	1 213 214	10.00%	12 132 144	2 750 000	15 665 696

LOGEMENTS

INFRASTRUCTURES

ESPACE PUBLIC

ENVIRONNEMENT

SOCIO-ECONOMIQUE

PARTICIPATION

Colophon

Réalisé à Bruxelles le
11/2010

sous la direction de Paul Lievevrouw

chef de projet Livia De Bethune

équipe Charlotte Noël
Patrick Moyersoen
Kevin Pycke
Tomas Luyten
Ward Van Aerschot
Simeon Netchev
Eran Mordohovich
Stijn Vandousselaere

contact SumResearch nv
Boulevard de Waterloo 90
1000 Bruxelles

t: 00-32-2-512-70-11
f: 00-32-2-512-31-90
brussel@sum.be

www.sum.be